

**ROYAUME DU MAROC
PREMIER MINISTRE
MINISTERE DE LA PREVISION
ECONOMIQUE ET DU PLAN**

**EDUCATION, FORMATION
ET OPPORTUNITES D'EMPLOI**

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

Dépôt Légal : 34-2000
ISBN : 9981-20-171-5

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

RUE MOHAMED BELHASSAN EL OUAZZANI, HAUT-AGDAL - B.P. 178

TEL : 77.36.06 - FAX : 77.30.42 & 77.32.17

10001 RABAT – MAROC

<http://www.statistic.gov.ma>

SOMMAIRE

	Pages
□ Introduction	5
□ Objet et justification : Investissement dans les capacités humaines, l'essence de la protection durable contre la vulnérabilité économique.	9
□ Synthèse générale	11
I. Qualification et niveau d'emploi des ressources humaines actives : tendances comparées	20
1.1. Ressources humaines actives urbaines : le profil des chômeurs de demain	20
1.2. Ressources humaines actives rurales: la fragilité de la raison d'être des actifs formés dans l'espace rural	37
II. Investissement dans les capacités humaines	46
2.1. Accès à la scolarisation : le rôle de l'alphabétisation des adultes et du désenclavement des zones rurales	46
2.2. Survie scolaire : une fois scolarisée, la fillette tend à faire mieux que le garçon	53
2.3. Formation professionnelle : un atout largement discriminé par l'inégale survie scolaire	64
III. Mécanismes d'insertion dans l'activité économique	70
3.1. Activité économique féminine : l'apport décisif de l'éducation et de la formation	70
3.2. Différenciation de la vulnérabilité au chômage : les formations les plus prometteuses en matière d'emploi	76
3.3. Initiative privée et auto-emploi : la nécessité de qualifier et les jeunes générations et le contexte socio-économique	86

	Pages
IV. Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'activité économique	92
4.1. Approche de l'interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi: les matrices de passage	93
4.2. Education, formation et statut socioprofessionnel : l'analphabétisme en tant que cause de la fragilité du statut des femmes actives en milieu rural	94
4.3. Education, formation et groupe socioprofessionnel : le processus d'éducation-formation est à repenser dans le sens d'avantager l'initiative privée et la créativité	98
4.4. Education, formation et activité économique : la nécessité de cibler la formation sur les activités à faible intensité de main d'œuvre qualifiée	101
□ Annexes :	
- Annexe 1 : Classification des diplômes à trois chiffres	121
- Annexe 2 : Synthèse de la version initiale du projet national de la stratégie de promotion de l'emploi	127
- Annexe 3 : Tabulation statistique	133

*Ce document a été élaboré par Mrs Doudich
Mohamed, Teto Abdelkader et Soudi Khaled.*

INTRODUCTION

L'accès à l'éducation, la survie scolaire, la performance de la formation acquise et les opportunités d'emploi et d'auto-emploi sont autant de facteurs qui déterminent la condition socio-économique des individus et rentabilisent l'investissement dans les capacités humaines. Le processus d'accès à la scolarisation et à la formation demeure cependant handicapé par une série d'entraves liées non seulement à la capacité des ménages et des pouvoirs publics à investir dans le capital humain des jeunes générations mais aussi à la qualité et au coût d'opportunité de cet investissement eu égard aux difficultés d'insertion professionnelle des jeunes diplômés en particulier.

Le taux d'occupation¹ des populations actives urbaines a reculé de façon beaucoup plus brutale que ne le laisseraient prévoir les tendances des années 80. De 87,7% en 1982, ce taux a chuté à 78,7% au deuxième trimestre de 1999. La restriction du rôle social des ressources humaines, essentiellement parmi les jeunes actifs, est d'autant plus préoccupante qu'elle frappe en priorité la population active ayant bénéficié de l'investissement dans les capacités humaines. Ce mouvement global du niveau d'emploi ne s'applique ni à l'ensemble des couches sociales, ni à la totalité des lauréats des établissements d'enseignement et de formation; les individus ayant un savoir-faire concis répondant à un besoin précis sont manifestement épargnés de la dégradation des perspectives d'emploi.

La qualité de l'éducation ainsi que la généralisation de la scolarisation et le ciblage de la formation et de la qualification professionnelle sur les perspectives d'emploi envisagées à moyen et à long terme sont manifestement les préalables fondamentaux d'une

¹ *Le taux d'occupation indique l'importance relative de la population pourvue d'un travail dans l'ensemble de la population active. En 1982, près de neuf actifs citadins sur dix étaient pourvus d'un travail. Ce rapport s'est réduit à près de huit sur dix au deuxième trimestre de 1999.*

utilisation plus accrue des ressources humaines. L'exploration de ce processus en vue de rentabiliser l'apport de l'investissement dans le développement humain à la croissance économique, requiert, entre autres, une analyse de la tendance des opportunités d'éducation-formation et d'emploi sur une longue période. Cette interaction entre le type de savoir acquis et les chances d'insertion professionnelle, est abordée dans le sens de repérer les formations les plus prometteuses vis-à-vis des perspectives d'emploi.

La scolarisation aux niveaux moyen et supérieur constitue, par ailleurs, un préalable incontournable pour toute formation et qualification ciblées sur les opportunités réelles qu'offre un marché d'emploi de plus en plus sélectif et exigeant en savoir-faire. L'efficacité de ce processus détermine, en retour, les conditions de réussite de l'initiative privée voire de l'auto-emploi et aussi de l'accessibilité à un statut socioprofessionnel plus lucratif.

L'objet du présent document est de contribuer à l'étude de l'interaction entre les composantes de l'investissement dans le développement humain et de l'insertion dans la vie active. Il s'agit de cerner les déterminants de l'accès à la scolarisation, de la survie scolaire, de l'option pour la formation, de l'auto-emploi et du risque de chômage structurel. Les disparités du rythme d'insertion dans la vie active sont quantifiées en fonction du type de formation acquise, et ce dans le but de saisir les diplômés et les qualifications professionnelles les moins vulnérables au chômage. L'objet est de contribuer à une esquisse de réponses à des questions fondamentales dont notamment celles liées à la création des conditions socio-économiques spatiales favorables à la généralisation de la scolarisation, à un prolongement de la survie scolaire, à l'option pour les formations les plus prometteuses et à une insertion opérationnelle dans le segment du marché de travail le plus lucratif. Ces dimensions de la rentabilisation de l'investissement dans les ressources humaines, sont abordées par le biais d'une analyse longitudinale des données disponibles sur l'emploi urbain et

rural, et des techniques d'analyse multivariée (correspondances et régressions multiples, fonction logit) essentiellement fondées sur l'échantillon "en coupe transversale" de l'Enquête nationale sur le budget-temps des femmes 1997/98.

Les principaux enseignements de cette étude sont présentés dans la synthèse générale. La première partie de ce document est consacrée à l'analyse de la tendance comparée de la qualification éducative et professionnelle de la population active et de ses composantes en fonction du niveau d'instruction et/ou de formation. L'objet de cette partie est d'explorer, sur une longue période, les mouvements du niveau d'emploi en liaison avec l'investissement dans les aptitudes éducatives et professionnelles de la population. Les dimensions de l'interaction éducation-formation-emploi s'en trouvent explicitées du point de vue adéquation de l'offre et la demande de main d'œuvre. La deuxième partie analyse les déterminants de la scolarisation, de la survie scolaire mesurée par le nombre d'années d'études, de la formation et de la qualification professionnelle des jeunes générations. Les facteurs communautaires, familiaux, socio-économiques qui favorisent le processus d'investissement dans le capital humain sont ainsi mis en exergue. La troisième partie aborde les mécanismes d'insertion dans la vie active moyennant la modélisation –toutes choses égales par ailleurs- de l'option de la femme pour l'activité économique, de la durée d'insertion des populations actives dans le marché de travail et du recours des jeunes actifs à l'auto-emploi. Dans cette modélisation, les caractéristiques éducatives et les qualifications professionnelles des jeunes générations actives (15 à 35 ans) constituent des déterminants clés. Le recours à la différenciation de l'effet isolé du type de formation/diplôme sur les chances d'insertion professionnelle, permet de saisir les formations et les plus vouées au chômage et les plus demandées sur le marché de travail. La quatrième partie est consacrée à l'interaction entre les formes d'emploi et le niveau d'éducation et de formation. Elle permet de saisir les formes d'activités (statut, profession et branche d'activité) à

plus forte intensité de main d'œuvre qualifiée et d'analyser la tendance de leur apport à l'emploi. Il est question de repérer les secteurs les plus prometteurs en matière d'emploi et d'auto-emploi des actifs diplômés et/ou formés. La nomenclature fonctionnelle des diplômes à trois chiffres, la version de base de la Stratégie nationale de l'emploi ainsi qu'une tabulation statistique détaillée, sont annexées à cette étude.

- **Objet et justification** : Investissement dans les capacités humaines, l'essence de la protection durable contre la vulnérabilité économique.

L'investissement dans l'éducation et la qualification professionnelle, se traduit à moyen et surtout à long terme par le renforcement de l'aptitude des populations à se prendre en charge et à s'autoprotéger contre les divers dénuements économiques et sociaux. A la fois cause et effet de la vulnérabilité économique et de la pauvreté, l'inégal accès à cet investissement renforce les capacités humaines d'une frange limitée de la population et génère d'importants écarts sociaux marqués, entre autres, par la persistance des formes de pauvreté monétaire et humaine.

Ce constat est d'autant plus instructif que l'incidence de la pauvreté monétaire n'est significativement contrecarrée que par l'accessibilité à l'éducation, à la formation et, corrélativement, à un emploi relativement décent. Au vu des données ci-après, en 1998/99, l'incidence de la pauvreté monétaire à l'échelle nationale est à son niveau le plus bas (1,6%) parmi les ménages dirigés par une personne qui a été à la fois scolarisée et formée (formation professionnelle). Inversement, le taux de pauvreté le plus élevé est observé parmi les ménages dont le chef est analphabète (23,6%), ou n'ayant jamais été scolarisé (23,2%) ou en situation de chômage (31,0%).

Ce cercle vicieux de la pauvreté doit être nécessairement abrogé par une action appropriée sur les causes fondamentales de la faiblesse des niveaux de revenu dont notamment l'inégal accès à l'investissement dans le développement humain. Tel est l'objet de la présente étude qui se propose de cerner les facteurs qui favorisent la scolarisation, la survie scolaire et l'option pour les formations prometteuses en interaction avec les préalables de la mobilisation des ressources humaines féminines, de l'insertion professionnelle, de la motivation de l'initiative privée y compris l'auto-emploi et de la

rentabilisation économique par l'amélioration de l'intensité en capital humain qualifié des activités agricoles et non agricoles qui constituent l'essentiel des sources de revenu des ménages défavorisés.

Tableau A0 : Taux de pauvreté selon le milieu de résidence et le profil socio-éducatif du chef de ménage

Profil du chef de ménage	Taux de pauvreté (en %) en 1998/99		
	Urbain	Rural	Total
Aucun niveau scolaire	16,3	28,9	23,2
Enseignement fondamental	9,2	25,0	14,4
Alphabétisé	7,2	22,7	12,0
Non alphabétisé	17,0	28,8	23,6
Scolarisé et formé	1,0	7,4	1,6
Scolarisé et non formé	7,9	26,0	13,3
Pourvu d'un travail	11,2	28,3	19,9
En situation de chômage	28,9	34,6	31,0
Ménage de moins de 5 membres	3,2	6,2	4,3
Ménage de 5 à 7 membres	9,5	23,6	15,4
Ménage de 8 à 11 membres	20,1	34,8	27,6
Ménages de 12 membres ou plus	23,4	40,0	34,3

Source : Direction de la Statistique, données de l'ENNVM 1998/99.

□ Synthèse générale

La performance des connaissances, des qualifications et des capacités humaines, constitue un préalable incontestable pour tout gain en productivité favorisant la croissance économique et l'amélioration des niveaux de revenu et des conditions de vie d'une façon durable. En tout état de cause, il est reconnu que l'investissement dans le capital humain est un levier incontournable de la politique de l'emploi, de l'ajustement social et de la protection durable contre les divers dénuements et les formes de pauvreté. Dans cette perception, l'éducation-formation se trouve attribuée non seulement le rôle classique d'équilibre entre l'offre et la demande d'emplois mais aussi et surtout, la valorisation des ressources humaines comme un facteur majeur de développement humain, économique et social.

La présente étude a abordé le processus d'accès aux aptitudes éducatives et professionnelles en interaction avec les opportunités d'emploi et d'auto-emploi, et ce dans le sens d'explorer les facteurs qui contribuent à l'élargissement du développement du capital humain, de l'insertion professionnelle et de la rentabilisation de l'investissement des pouvoirs publics dans l'éducation et la formation. Les principaux enseignements qui se dégagent de l'analyse de ce processus, sont présentés dans ce qui suit.

1. INVESTISSEMENT DANS LES APTITUDES EDUCATIVES

▪ L'alphabétisation des adultes, notamment celle des femmes, le niveau socio-économique des ménages, le sexe masculin de l'enfant et la proximité des écoles, s'inscrivent parmi les facteurs favorables à la scolarisation et à la survie scolaire. Parallèlement, l'équipement des douars ruraux en routes goudronnées et en points d'eau contribuent non seulement au désenclavement socio-économique et à la rentabilisation de l'économie rurale, mais aussi à l'accessibilité des jeunes générations à la scolarisation et au prolongement de la

survie scolaire. L'identification des facteurs qui favorisent l'investissement dans les aptitudes éducatives et professionnelles des jeunes générations, révèle que l'accessibilité à la scolarisation est d'abord posée en termes de chances d'inscription dans une école de l'enseignement fondamental, et ce essentiellement en milieu rural et plus particulièrement pour les fillettes. En milieu urbain comme en milieu rural, le sexe masculin de l'enfant, l'alphabétisation du chef de ménage et de son conjoint ainsi que la proximité des points d'eau sont autant de facteurs socio-économiques avantageant significativement l'accès de l'enfant à la scolarisation. Dans l'espace rural, l'accès à la scolarisation subit, en outre, l'influence négative de l'enclavement social des douars et des perceptions considérant l'enfant beaucoup plus comme une force de travail non rémunérée qu'une capacité humaine à développer. Le fait que le chef de ménage soit un exploitant agricole et que la distance séparant le logement du point d'eau soit grande, agit négativement (au seuil de 5%) sur l'accès à la scolarisation en milieu rural. Les données confirment, par ailleurs, l'apport positif très significatif de la proximité des écoles, des points d'eau et des routes goudronnées à la scolarisation en milieu rural.

▪ La mise en place des préalables favorables à la scolarisation, doit être nécessairement accompagnée par les facteurs garantissant le prolongement de la survie scolaire. Comme on devrait s'y attendre, l'inscription dans une école n'a pas d'effet significatif - toutes choses égales par ailleurs - sur le nombre moyen d'années d'études. L'urbanisation (proximité des collèges et lycées), l'alphabétisation du chef de ménage et de son conjoint, l'appartenance aux classes sociales des cadres supérieurs et moyens, des membres des professions libérales et scientifiques et des employés de services et de bureau ainsi que le désenclavement de l'espace rural (routes goudronnées et électricité en particulier), la proximité des points d'eau, s'inscrivent parmi les facteurs contribuant positivement au prolongement de la scolarité. Noter à cet égard que la survie scolaire au-delà du premier cycle de l'enseignement

fondamental, est plus coûteuse pour les ruraux que pour les citadins. Des charges scolaires supplémentaires comme le transport et l'hébergement des enfants scolarisés, sont incontournables pour toute scolarisation des ruraux au-delà des six premières années de l'enseignement fondamental.

2. INVESTISSEMENT DANS LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

▪ Si l'accès au marché du travail à un jeune âge limite significativement les chances d'accès à la formation, la scolarisation au deuxième cycle de l'enseignement fondamental, l'appartenance du ménage aux groupes sociaux moyens et aisés ainsi que la résidence dans l'espace urbain (où la proximité des établissements de formation est généralement acquise), influencent positivement l'option pour la formation professionnelle. A l'échelle nationale, l'accès au marché du travail à un jeune âge, entre 15 et 24 ans, la résidence en milieu rural, la faiblesse du cursus scolaire et du niveau de vie, limitent énormément les chances d'accès à la formation. Toutes choses égales par ailleurs, c'est la scolarisation au moins au deuxième cycle de l'enseignement fondamental qui favorise significativement l'accès à la formation professionnelle, et ce au même titre que l'appartenance aux groupes socioprofessionnels de cadre supérieur ou moyen, d'employé ou de travailleur dans les professions libérales. Inversement, la catégorie des exploitants agricoles exerce un effet significativement négatif sur l'accès à la formation professionnelle eu égard à la restriction des chances de scolarisation en milieu rural et au coût d'opportunité de la formation professionnelle des jeunes ruraux vis-à-vis de leur intégration dans l'activité agricole familiale.

▪ La vulnérabilité des jeunes actifs au chômage est fortement contrecarrée par la détention d'une qualification professionnelle ciblée sur les potentialités réelles en matière d'emploi. La présente étude a abordé les contours des formations qui favorisent ou défavorisent l'insertion professionnelle. A titre d'illustration, les

formations les plus demandées sur le marché de travail correspondent aux diplômes de qualification professionnelle, de technicien et aussi de cadre moyen en "tourisme, hôtellerie et restauration", en "services sociaux fournis à la collectivité", aux diplômes supérieurs délivrés par les grandes écoles et instituts supérieurs ou de technicien et de cadre moyen en "administration, gestion, finance et commerce", aux diplômes supérieurs de troisième cycle délivrés par les facultés en lettres et sciences sociales, en sciences exactes ou de l'enseignement supérieur technique. Les formations qui sont aussi moins vulnérables au chômage sont celles sanctionnées par les diplômes supérieurs délivrés par les grandes écoles et instituts supérieurs en "administration, gestion, finance et commerce", en "services sociaux fournis à la collectivité" et en "industrie", les diplômes de technicien et de cadre moyen en "industrie" ainsi que les diplômes de qualification professionnelle en "agriculture, forêt et pêche maritimes" et de technicien et de cadre moyen en sciences de l'information (documentation, informatique et statistique).

■ A même type de formation, le niveau scolaire relativement élevé, l'expérience professionnelle, la résidence dans une grande ville (Casablanca en particulier) ainsi que la possession d'un avoir productif par le ménage et l'appartenance de l'individu à une unité familiale économiquement défavorisée, réduisent significativement la durée de recherche d'un emploi. L'insertion professionnelle est aussi bien activée par les opportunités d'emploi qu'offrent l'environnement social et le milieu familial que par la nécessité de survie en cas d'inactivité ou de chômage du chef de ménage. Parallèlement, à diplômes équivalents en formation professionnelle, plus le niveau scolaire s'élève plus la durée de chômage est limitée. La résidence dans une grande ville et particulièrement à Casablanca, offre de larges opportunités d'emploi pour les divers diplômés et contribue à la limitation de la période de recherche d'un travail. Les connaissances professionnelles sur le tas (apprentissage d'un métier) ou formelles (formation professionnelle)

renforcent également les chances d'emploi. L'insertion professionnelle des jeunes actifs est aussi énormément facilitée par la capacité d'emploi éventuel dans l'entreprise familiale. Ce sont en fait les individus relevant d'un ménage disposant de ce type d'entreprise qui sont les moins exposés au chômage de longue durée.

▪ Le processus d'éducation-formation devrait être incessamment repensé et ciblé sur les potentialités de développement au niveau local le plus fin, réorienté en fonction des opportunités d'emploi envisagées à court et à moyen terme, concerté en collaboration avec les acteurs économiques et sociaux et réorienté vers la rentabilisation des activités à faible intensité de main d'œuvre qualifiée. L'économie rurale et les activités urbaines peu ou prou organisées dont la rentabilisation et la modernisation s'identifient à un levier incontournable à la croissance économique et à l'amélioration des niveaux de vie, sont les plus répulsives des compétences humaines formées. L'inégale répartition spatiale et socio-professionnelle des compétences humaines qui découle de cette tendance, agit négativement sur le rendement des branches d'activités dont les besoins en compétences formées ne sont pas pris en considération par le système d'éducation-formation. Les milieux sociaux qui s'adonnent à ces activités sont, de par leurs niveaux de rendement et de revenu, incapables de s'insérer efficacement dans le système de scolarisation et par là même dans la formation. Ce cercle vicieux doit être nécessairement abrogé pour la simple raison qu'il transmet la vulnérabilité économique de génération en génération.

3. VALORISATION DE L'INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES

▪ La restriction des opportunités d'emploi frappe en premier lieu les jeunes ressources humaines, les actifs ayant bénéficié de l'investissement des pouvoirs publics dans les aptitudes éducatives

et professionnelles et les femmes citadines. Elle induit, de par la persistance de son incidence, d'importants mouvements spatiaux et structurels avantageant l'occupation économique des franges peu ou prou formées de la population active, et engendrant l'exode des compétences humaines rurales vers les zones urbanisées. Depuis la fin des années 1980, les structures des populations actives urbaines et rurales se trouvent sujettes à de profondes mutations structurelles tendant à avantager l'emploi des actifs ayant un niveau moyen ou modeste de formation ou de qualification professionnelle. Les actifs diplômés deviennent de plus en plus prépondérants parmi la population en chômage que parmi la population active occupée. En révélant le profil du chômeur de demain, cette tendance ne doit pas déguiser que d'autres franges de la population active sont aussi traversées par le chômage. Cette tendance à la restriction du rôle social que doivent jouer les compétences humaines dans le processus de développement et de croissance économique, requiert la qualification de l'activité économique nationale. Il s'agit de résorber les actifs hautement ou moyennement formés, de la refonte du système d'éducation-formation, et ce dans le but de mettre en place les préalables sociaux et économiques favorables à la création de la raison d'être des ruraux formés dans leur milieu social, à l'initiative privée et à l'auto-emploi. La Stratégie nationale de l'emploi (cf. annexe 2) insiste, dans sa version de base, sur ces mesures appropriées de la lutte contre le chômage.

▪ L'accès de la femme à l'activité économique demeure sujet non seulement à la restriction des opportunités d'emploi salarié mais aussi à des contraintes sociales et familiales. D'importantes contraintes sociales et familiales entravent l'activité économique de la femme. Il s'agit de l'inégal accès à l'éducation et à la formation, de la façon par laquelle le milieu familial se représente le travail salarié de la femme mariée, en âge du mariage ou divorcée particulièrement en milieu rural, de la division du travail selon le genre qui affecte les activités les moins lucratives à la femme, et, enfin, du groupe socioprofessionnel du chef de ménage dont notamment celui

d'exploitant agricole et d'indépendant qui ne favorise l'emploi de la femme qu'en tant qu'aide familiale non rémunérée.

▪ Les difficultés d'insertion sur le marché de travail sont, certes, plus aiguës pour les personnes de niveau scolaire moyen ou supérieur, mais elles sont significativement contrecarrées par l'apport positif de la formation professionnelle. Une fois associée aux niveaux scolaires les plus élevés (secondaire et supérieur), la formation professionnelle induit plus de chances d'insertion dans la vie active. Cette tendance à la réduction de l'incidence du chômage parmi les niveaux secondaires et supérieurs par l'interaction entre l'effet des niveaux d'études et de la formation professionnelle fait que plus la scolarisation se prolonge plus elle est couronnée par une formation professionnelle. A l'échelle nationale, plus le niveau scolaire est élevé plus l'option pour la formation professionnelle est retenue comme moyen d'insertion dans le marché de travail.

▪ Les aptitudes éducatives et professionnelles individuelles ne suffisent pas à elles seules pour expliquer les chances d'insertion professionnelle; les niveaux moyen et supérieur renforcés par une formation professionnelle ainsi que la catégorie socio-économique du ménage sont aussi déterminants dans l'accessibilité rapide à l'emploi. Les principaux déterminants de la vulnérabilité au chômage (durée de chômage exprimée en mois) s'étendent des caractéristiques individuelles et familiales à la position du ménage dans l'échelle sociale. Si l'on se limite aux déterminants les plus pertinents, le risque de chômage s'estompe à mesure que l'individu avance dans l'âge, que la profession et le statut socioprofessionnel du chef de ménage garantissent une position sociale aisée, et que la scolarisation aux niveaux moyens ou supérieurs se couronne par l'accès aux aptitudes professionnelles et aux formations les plus prometteuses en matière d'emploi.

4. OPTION POUR L'AUTO-EMPLOI

▪ Les femmes, les jeunes actifs, les personnes d'un niveau d'études secondaires ou supérieures et les membres d'un ménage dont le chef a le statut de salarié ou d'ouvrier, sont les moins tentées par l'auto-emploi. Les variables qui exercent un effet négatif significatif et fortement élevé en valeur absolue sur le recours à l'auto-emploi, s'apparentent au jeune âge (moins de 30 ans), au sexe féminin, au nombre élevé d'années d'études (10 ans ou plus), à la scolarisation, à l'enseignement supérieur renforcée par une formation professionnelle et au fait d'être membre d'un ménage dirigé par un cadre moyen, un employé de bureau ou un ouvrier agricole et non agricole.

▪ Toutes choses égales par ailleurs, l'option pour l'auto-emploi est significativement favorisée par l'appartenance à une unité familiale dirigée par une femme, le sexe masculin de l'individu, le fait d'être âgé de plus de 45 ans ou d'être peu ou prou scolarisé. Contrairement à ce qui est attendu, ce sont les personnes dont l'emploi s'identifie à une condition de survie décente et qui sont les plus exclues des activités salariées les plus lucratives qui optent pour l'auto-emploi. Plus précisément, l'option pour l'auto-emploi est beaucoup plus le résultat d'une restriction des opportunités d'emploi salarié. Ainsi, plus les chances d'occuper un emploi salarié relativement décent sont minimes, plus l'individu est tourné vers l'auto-emploi. Les personnes ayant fortement investi dans leur cursus scolaire et leur formation demeurent moins intéressées par l'auto-emploi à moins que ce désintéressement ne soit totalement attribuable au manque de moyens de financement, à l'absence des conditions de réussite de l'initiative privée et à l'insuffisance de l'encadrement technique, administratif et financier permettant d'accompagner l'initiative privée.

▪ Compte tenu des limites observées par les formations avantageant la préparation des jeunes générations à l'occupation d'un emploi salarié d'exécution, il est plutôt important de repenser le processus d'éducation-formation de façon à ce qu'il avantage la

créativité, l'innovation, l'initiative privée et l'exploration de nouveaux procédés de production de biens et services destinés à la satisfaction des besoins potentiels. L'encadrement du lauréat du système d'éducation-formation ne doit pas se limiter à l'accumulation des connaissances professionnelles ; il devrait s'étendre au savoir-faire en matière de mise en place de projets d'investissement, si modestes soient ils. Ceci n'est pas suffisant dans la mesure où les conditions préalables motivant ce comportement ne sont pas toujours réunies : encadrement administratif, financier et technique, facilités locales et équipements sociaux de base en milieu rural dont notamment les formations éducatives, sanitaires et administratives, l'eau, l'électricité, les routes et les moyens de communication.

I. QUALIFICATIONS ET NIVEAU D'EMPLOI DES RESSOURCES HUMAINES ACTIVES : TENDANCES COMPAREES

L'objet de cette partie n'est pas de reprendre l'évolution de l'incidence du chômage, mais d'analyser la tendance du niveau de qualification des ressources actives (cf. encadré 1 ci-après). Il est question d'évaluer la façon par laquelle la répartition des actifs occupés et des chômeurs en fonction du niveau de formation ou d'instruction tend à se modifier dans le temps. L'objet est de différencier l'aptitude du marché d'emploi à occuper les actifs en fonction du degré de qualification, et d'anticiper les profils vers lesquels tendent les structures des actifs pourvus d'un travail et les actifs en situation de chômage déclaré. Ceci permet aussi d'explorer la tendance de l'intensité de la qualification éducative et professionnelle des ressources humaines actives au cours des deux dernières décennies. La référence à l'évolution de la répartition de la population active et de ses composantes en fonction du niveau scolaire et du diplôme (cf. encadré 2 ci-après), permet, en fait, de caractériser l'apport de la scolarisation et de la formation à la qualité de la main-d'œuvre, d'explorer la façon par laquelle le déficit de l'emploi s'est manifesté le long des années 1980 et 1990, et d'anticiper vers quel profil tendent les ressources humaines en situation de chômage.

1.1. Ressources humaines actives urbaines : le profil des chômeurs de demain

Au deuxième trimestre de l'année 1999, la population active urbaine comptait près de 5 131 000 actifs âgés de 15 ans ou plus et se caractérisait par un taux de féminisation de 23,5%, un taux de chômage de 21,3% et une importance relative des diplômés² de 51,9%. A la même période, l'effectif de la population active urbaine en situation de chômage s'établissait à 1 093 000 et se distinguait par un taux de féminisation de 28,1%. A cette même période de

² *Le long de ce document, un actif est dit diplômé lorsqu'il détient au moins un certificat d'études primaires (ou du premier cycle de l'enseignement fondamental) ou d'un diplôme délivré par un établissement public ou privé de formation professionnelle.*

référence, la population active féminine observait un taux de chômage (25,5%) équivalent au taux (25,6%) enregistré par la population active diplômée. La forte incidence du chômage demeure observée pour les actifs de 15 à 24 ans (35,5%) suivis des actifs de 25 à 34 ans (29,2%).

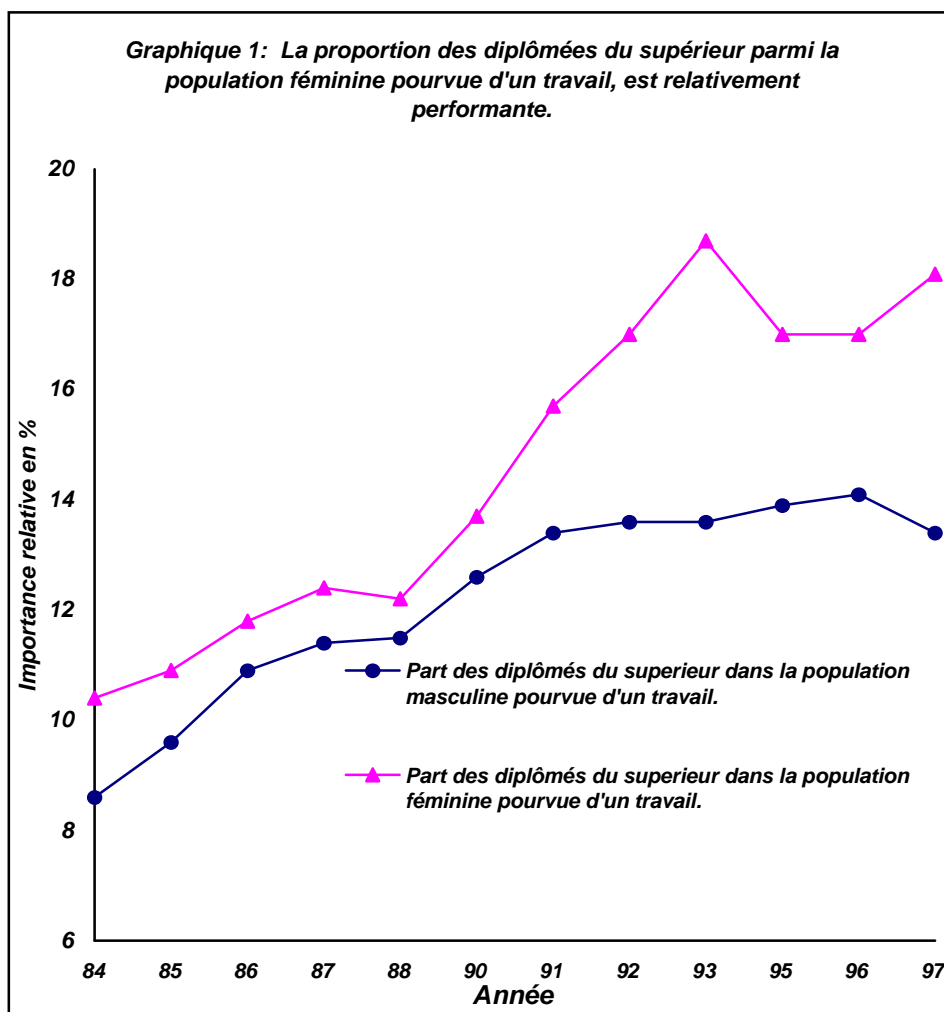
Les difficultés d'insertion dans le marché du travail tendent aussi à concerner, dans des proportions importantes, les actifs les moins vulnérables au chômage. C'est le cas des actifs non-diplômés et des actifs âgés de 35 à 44 ans qui enregistrent des taux de chômage respectifs de 17,7% et de 11,8% au deuxième trimestre de 1999 contre respectivement 14,2% et 11,0% au trimestre précédent.

Abordée en termes d'aptitudes éducatives, la population active urbaine s'est qualitativement améliorée en l'espace de deux décennies. De 1977 à 1997, la proportion des actifs urbains (15 ans ou plus) pourvus d'un diplôme s'est élevée de 21,6% à 46,9%. Cette progression qualitative de la population active urbaine est plus attribuable à l'augmentation de l'importance relative des actifs détenant un diplôme de niveau moyen qu'aux actifs pourvus d'un diplôme de niveau supérieur. La part des diplômés dans la population active s'est élevée de 11,1% à 30,2%, entre 1977 et 1997, pour les diplômes de niveau moyen et de 8,8% à 16,7% pour les diplômes de niveau supérieur. Différenciée selon le genre, l'analyse de la tendance de la population active urbaine, révèle les constats suivants:

√ Bien que la population urbaine féminine soit relativement désavantagée en matière de scolarisation et de formation, la qualité des ressources féminines actives observe d'importantes avancées. En 1997, la population active féminine urbaine est composée à raison de 29,7% de diplômées de niveau moyen et de 22,2% de diplômées de niveau supérieur. Ces proportions ne s'établissent respectivement qu'à 30,4% et à 14,9% pour les hommes actifs en

milieu urbain. Le gain en qualité de la population active féminine s'explique, pour partie, par l'effet décisif de la scolarisation et de la formation sur l'accès de la femme au marché du travail et, corrélativement, par l'incidence accentuée de l'inactivité parmi les femmes citadines n'ayant jamais été scolarisées et/ou formées.

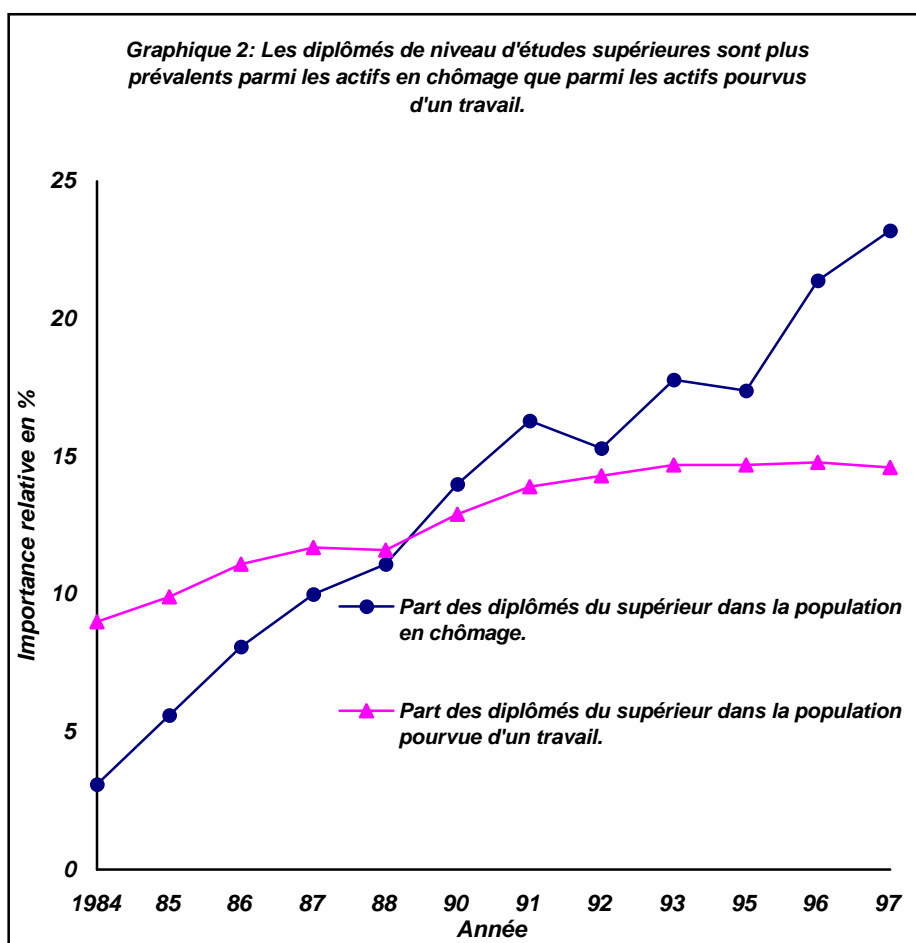
√ C'est seulement à partir du milieu des années 1980 que l'intensité des diplômées parmi les femmes citadines actives a surclassé celle des hommes actifs en milieu urbain. La proportion des actifs non diplômés, n'a reculé que de 76,5% en 1977 à 68,9% en 1984 parmi la population active masculine urbaine. Elle a respectivement chuté de 82,6% à 66,5% parmi les femmes urbaines actives et indique par là même que c'est pratiquement à partir de 1984 que les ressources féminines actives sont devenues qualitativement performantes en comparaison avec la population active masculine urbaine (graphique 1). Le gain en qualité du potentiel actif féminin s'est alors poursuivi voire développé en milieu urbain. Cette tendance est appelée à perdurer en raison de la division du travail selon le genre affectant, en priorité, les activités non économiques à la femme et du surchômage féminin; situation tendant à faire de l'activité économique un privilège des femmes urbaines ayant, soit fortement investi dans leur cursus scolaire et leur formation, soit sujettes à des conditions de vie difficiles imposant l'exercice d'un travail peu ou prou qualifié.



La tendance globale de la structure de la population active urbaine en fonction du diplôme, peut être affinée par la description de l'évolution de la structure de ses composantes, à savoir la population active occupée (pourvue d'un travail) et la population active en quête d'emploi (actifs en situation de chômage). L'analyse de la façon par laquelle cette structure s'est modifiée de 1984 à 1997, révèle les observations suivantes:

√ En milieu urbain, c'est pratiquement à partir de la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel (1983) que la population en chômage est devenue qualitativement plus performante que la

population active occupée. En 1984, la part des diplômés s'est élevée à 33,8% parmi la population en chômage contre 29,7% parmi la population active occupée. La poursuite de cette tendance a fait qu'à partir de 1990 l'importance relative des chômeurs d'un niveau d'études supérieures surclasse celle des actifs occupés de même niveau d'études (graphique 2). Ce renversement de la tendance s'est alors poursuivi voire accentué. En 1997, la proportion des diplômés parmi les chômeurs a atteint 68,7% (45,5% pour les diplômés de niveau moyen et 23,2% pour les diplômés de niveau supérieur) contre 41,2% parmi les actifs occupés (respectivement 26,6% et 14,6%).



√ Aussi bien pour les hommes que pour les femmes, l'importance relative des diplômés de niveau d'études supérieures dans la population urbaine en chômage, n'est devenue significative qu'à partir de 1985. Avant cette date, l'importance relative des chômeurs diplômés de l'université ou des écoles supérieures se situait à moins de 4%. Inversement, l'importance relative des chômeurs détenant un diplôme de niveau moyen était déjà assez élevée en 1984: 30,7% contre 3,1% pour les chômeurs de niveau supérieur. Il y a cependant lieu de noter que, depuis cette date, l'importance relative des diplômés de niveau moyen parmi les chômeurs, s'est développée à un rythme plus modéré en comparaison avec la part des chômeurs diplômés de niveau supérieur. Formée de 30,7% de diplômés de niveau moyen et de 3,1% de diplômés de niveau supérieur en 1984, la population en chômage, se composait en 1997 de 45,3% de diplômés de niveau moyen et de 23,9% de diplômés de niveau supérieur.

Il ressort de cette section que la dégradation des perspectives d'emploi urbain frappe dans des proportions différentes les diverses franges de la population active (diplômés et non-diplômés) et que le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi affecte en premier lieu les ressources humaines ayant bénéficié de l'investissement des pouvoirs publics dans les aptitudes éducatives et professionnelles. Les structures des populations actives urbaines (occupées et en chômage) sont alors sujettes à de profondes modifications structurelles tendant à avantager l'emploi des actifs ayant un niveau moyen ou modeste de formation ou de qualification professionnelle. Ce mouvement s'est consolidé depuis la fin des années 1980 et tend à marginaliser le rôle social que doivent jouer les compétences humaines formées dans le processus de développement et de croissance économique. La qualification de l'activité économique nationale dans le sens d'absorber les actifs hautement ou moyennement formés, la refonte du système éducatif et de formation dans le sens d'accompagner la dite qualification ainsi que la création des préalables sociaux et économiques, en milieu urbain comme en milieu rural, favorables à l'initiative privée et à l'auto-emploi, sont autant de facteurs susceptibles de contribuer à l'allégement des

déséquilibres du marché de travail et à la rentabilisation de l'investissement dans les capacités humaines.

Encadré 1 : Concepts et composantes de la population active

L'observation de la population active permet de saisir non seulement les personnes ayant une activité professionnelle au sens courant du terme mais aussi celles se trouvant dans des états intermédiaires entre l'activité et l'inactivité totale. La technique d'interview utilisée pour identifier la population active comporte deux phases. La première phase permet d'appréhender la population active au sens du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1994. Il s'agit de la population qui se déclare spontanément soit active occupée ou soit en situation de chômage. La seconde phase se réfère à une batterie de questions filtres pour identifier les personnes se classant spontanément inactives mais qui ont exercé ou recherché une quelconque activité lucrative au cours de la semaine précédant le jour de l'enquête. Les personnes qui déclarent avoir exercé ou recherché une activité économique au cours de cette semaine de référence, sont classées parmi la population active.

La population active ainsi observée se répartit en deux composantes: la population active occupée et la population active en chômage.

a. Population active occupée: Est considérée active occupée, toute personne âgée de sept ans et plus exerçant une activité économique rémunérée ou non rémunérée ou un travail d'auto-production apportant une contribution appréciable à la consommation du ménage. Les personnes qui disposent d'un travail qu'ils n'ont pas exercé pour un empêchement temporaire souvent involontaire et qu'ils comptent reprendre, sont également considérées comme actives occupées. Font également partie de la population active occupée, les personnes qui disposent d'un travail dont la reprise est sûre après la disparition de l'empêchement temporaire à condition qu'elles en soient absentes pour une durée inférieure à deux mois. Les personnes poursuivant des cours d'apprentissage d'un métier chez un maître ou un indépendant produisant des biens et services sont classées actives occupées.

b. Population active en chômage: Est classée en situation de chômage toute personne âgée de 15 ans et plus, n'est pas active occupée, n'est pas entrain d'apprendre un métier et qui cherche un travail au moment de l'enquête, ou qui n'est pas à la recherche d'un travail pour une raison traduisant qu'elle est effectivement en chômage. Est considéré à la recherche d'un emploi tout enquêté:

- allant aux chantiers, au mokaf, aux entreprises ou aux bureaux de placement pour chercher du travail ou pour s'inscrire comme demandeur d'emploi;
- s'adressant aux entreprises, faisant des annonces ou répondant aux annonces ou prenant part aux entrevues en vue d'obtenir un emploi;
- faisant tout autre effort en vue de trouver un travail.

Encadré 2 : Définition et classification des diplômes en grands groupes.

Le diplôme est défini comme étant le plus haut certificat qui sanctionne la réussite dans les études d'un individu à la fin d'un cycle de l'enseignement général ou de la formation professionnelle. La classification adoptée est fondée, en premier lieu, sur le niveau de formation, et en second lieu sur le type de formation acquise par le diplômé. Le niveau et la spécialité de formation représentent les principales composantes du critère de classification. Dans l'ensemble, on distingue les grands groupes suivants :

- ▶ Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental ;
- ▶ Diplômes de l'enseignement secondaire ;
- ▶ Diplômes supérieurs délivrés par les facultés ;
- ▶ Diplômes supérieurs délivrés par les grandes écoles et instituts supérieurs ;
- ▶ Diplômes de techniciens et de cadres moyens ;
- ▶ Diplômes de techniciens supérieurs ;
- ▶ Diplômes de qualification professionnelle ;
- ▶ Diplômes de spécialisation professionnelle ;
- ▶ Diplômes d'initiation professionnelle.

Ces diplômes peuvent être aussi agrégés en deux grands groupes différenciés selon le niveau d'études, à savoir:

- Niveau moyen : regroupe les diplômes de l'enseignement fondamental, et les diplômes en qualification ou en spécialisation professionnelle.
- Niveau supérieur : regroupe les diplômes du baccalauréat, diplômes de techniciens et de cadres moyens et diplômes de formation supérieure (facultés, grandes écoles et instituts).

Pour plus de précision, se référer à la classification à trois chiffres des diplômes, annexée à cette étude (annexe 1).

Tableau A1 : Evolution de la structure de la population urbaine active occupée âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le diplôme

1. Hommes

En %

Année	Diplôme				Total
	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Non déclaré	
1984	68,9	20,8	8,6	1,6	100,0
1985	68,4	21,3	9,6	0,7	100,0
1986	66,7	21,3	10,9	1,1	100,0
1987	66,6	21,9	11,4	0,1	100,0
1988	65,8	22,8	11,5	-	100,0
1990	64,4	22,9	12,6	0,1	100,0
1991	62,2	24,4	13,4	-	100,0
1992	61,5	24,9	13,6	-	100,0
1993	60,6	25,8	13,6	-	100,0
1995	56,5	29,6	13,9	-	100,0
1996	57,4	27,1	14,1	1,4	100,0
1997	59,9	26,7	13,4	0	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

Tableau A1 : Evolution de la structure de la population urbaine active occupée âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le diplôme

2. Femmes

En %

Année	Diplôme				Total
	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Non déclaré	
1984	68,4	20,1	10,4	1,2	100,0
1985	67,5	21,1	10,9	0,5	100,0
1986	67,2	20,1	11,8	0,9	100,0
1987	66,3	21,3	12,4	-	100,0
1988	65,5	22,3	12,2	-	100,0
1990	62,0	24,3	13,7	-	100,0
1991	58,8	25,6	15,7	-	100,0
1992	56,3	26,7	17,0	-	100,0
1993	55,1	26,2	18,7	-	100,0
1995	56,7	26,3	17,0	-	100,0
1996	57,2	25,5	17,0	0,3	100,0
1997	55,5	26,4	18,1	-	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain

Tableau A1 : Evolution de la structure de la population urbaine active occupée âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le diplôme

3. Les deux sexes

En %

Année	Diplôme				Total
	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Non déclaré	
1984	68,8	20,7	9,0	1,5	100,0
1985	68,2	21,2	9,9	0,6	100,0
1986	66,8	21,0	11,1	1	100,0
1987	66,5	21,8	11,7	-	100,0
1988	65,7	22,7	11,6	-	100,0
1990	63,8	23,2	12,9	0,1	100,0
1991	61,4	24,7	13,9	-	100,0
1992	60,4	25,2	14,3	-	100,0
1993	59,4	25,9	14,7	-	100,0
1995	56,6	28,7	14,7	-	100,0
1996	57,3	26,7	14,8	1,2	100,0
1997	58,8	26,6	14,6	-	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain

Tableau A2 : Evolution de la structure de la population urbaine en chômage selon le sexe et le diplôme

1. Hommes

En %

Année	Diplôme				Total
	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Non déclaré	
1984	67,3	28,5	3,2	1	100,0
1985	61,5	32,5	5,4	0,7	100,0
1986	57,6	33,8	7,3	1,3	100,0
1987	55,7	34,8	9,6	-	100,0
1988	51,0	39,3	9,7	-	100,0
1990	46,4	40,3	13,3	-	100,0
1991	41,4	43,3	15,3	-	100,0
1992	39,9	45,6	14,5	-	100,0
1993	41,6	43,9	14,5	-	100,0
1995	38,9	46,3	14,8	-	100,0
1996	36,3	46,1	17,3	0,3	100,0
1997	34,7	47,2	18,1	-	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

Tableau A2 : Evolution de la structure de la population urbaine en chômage selon le sexe et le diplôme

2. femmes

En %

Année	Diplôme				Total
	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Non déclaré	
1984	60,7	35,5	2,9	0,9	100,0

1985	51,6	42,0	5,9	0,5	100,0
1986	47,5	41,4	9,8	1,3	100,0
1987	44,1	45,0	10,9	0	100,0
1988	35,7	49,9	14,4	0	100,0
1990	36,4	48,1	15,4	0	100,0
1991	32,9	48,8	18,3	0	100,0
1992	38,1	45,5	16,5	0	100,0
1993	28,5	46,2	25,3	0	100,0
1995	36,4	43,4	20,2	-	100,0
1996	29,2	41,6	29,2	0	100,0
1997	24,4	42,0	33,6	0	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports Annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

Tableau A2 : Evolution de la structure de la population urbaine en chômage selon le sexe et le diplôme

3. Les deux sexes

En %

Année	Diplôme				Total
	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Non déclaré	
1984	65,2	30,7	3,1	1	100,0
1985	58,0	35,8	5,6	0,6	100,0
1986	54,2	36,4	8,1	1,3	100,0
1987	52,0	38,0	10,0	0	100,0
1988	46,3	42,6	11,1	0	100,0
1990	43,1	42,9	14,0	0	100,0
1991	38,5	45,1	16,3	0	100,0
1992	39,2	45,5	15,3	0	100,0
1993	37,5	44,6	17,8	0	100,0
1995	37,6	45,0	17,4	-	100,0
1996	33,8	44,6	21,4	0,2	100,0
1997	31,3	45,5	23,2	0	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

Tableau A3 : Evolution de la structure de la population active urbaine âgée de 7 ans et plus selon le sexe et le niveau scolaire

1. Hommes		Niveau scolaire					En %
Année	Néant et coranique	Fondamental premier cycle	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	Non déclaré	Total
1977	54,2	23,7	18,6	2,9	0,5	0,1	100,0
1978	52,1	23,5	18,7	3,2	2,5	-	100,0
1979	49,4	25,8	21,3	2,9	0,6	-	100,0
1980	48,3	26,4	21,4	3,4	0,5	-	100,0
1981	46,5	28,4	20,6	3,9	0,6	-	100,0
1982	45,4	28,5	20,6	5,1	0,4	-	100,0
1984	41,0	29,4	22,6	5,4	1,4	0,2	100,0
1985	39,2	30,2	23,0	5,9	1,5	0,2	100,0
1986	35,5	31,0	23,8	6,7	2,7	0,2	100,0
1987	32,7	31,3	24,9	6,8	4,2	0,1	100,0
1988	31,3	32,1	25,8	6,9	3,8	0	100,0
1990	29,8	32,5	27,6	7,9	2,2	0,1	100,0
1991	27,2	32,6	29,5	8,7	1,9	0	100,0
1992	26,9	32,3	30,1	8,7	2,0	0	100,0
1993	25,1	33,0	31,1	8,9	2,0	0	100,0
1995	25,9	30,7	34,6	8,8	-	-	100,0
1996	28,2	30,5	31,1	10,1	-	0,1	100,0
1997	26,9	31,1	32,2	9,7	0,1	-	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

Tableau A3: Evolution de la structure de la population active urbaine âgée de 7 ans et plus selon le sexe et le niveau scolaire

2. Femmes

En %

Année	Niveau scolaire						Total
	Néant et coranique	Fondamental premier cycle	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	Non déclaré	
1977	61,1	21,9	14,8	1,4	0,8	-	100,0
1978	60,1	18,6	15,8	2,0	3,5	-	100,0
1979	56,7	20,8	20,2	1,8	0,4	0,1	100,0
1980	55,8	20,7	20,6	2,7	0,2	-	100,0
1981	55,8	21,4	19,9	2,8	0,1	-	100,0
1982	56,4	20,8	19,1	3,6	0,1	-	100,0
1984	49,7	21,8	23,4	4,7	0,2	0,2	100,0
1985	49,5	21,5	23,4	5,2	0,3	0,1	100,0
1986	47,9	21,6	23,7	6,3	0,3	0,3	100,0
1987	46,5	21,9	25,0	6,2	0,3	-	100,0
1988	43,8	22,7	26,3	6,9	0,2	-	100,0
1990	39,1	23,0	29,6	7,9	0,3	-	100,0
1991	35,7	21,5	32,4	10,0	0,4	-	100,0
1992	34,8	21,1	33,6	10,3	0,2	-	100,0
1993	33,2	19,8	34,3	12,5	0,2	-	100,0
1995	32,7	20,8	34,4	12,1	-	-	100,0
1996	32,4	20,5	33,6	13,4	-	0,1	100,0
1997	30,1	20,0	34,7	15,1	0,1	-	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

Tableau A3 : Evolution de la structure de la population active urbaine âgée de 7 ans et plus selon le sexe et le niveau scolaire

3. Les deux sexes							En %
Année	Niveau scolaire						Total
	Néant et coranique	Fondamental premier cycle	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	Non déclaré	
1977	56,2	23,2	17,5	2,4	0,6	0,1	100,0
1978	54,2	22,2	17,9	2,9	2,8	-	100,0
1979	51,2	24,6	21,0	2,7	0,5	-	100,0
1980	50,2	24,9	21,2	3,2	0,5	-	100,0
1981	49,1	26,5	20,4	3,6	0,4	-	100,0
1982	48,5	26,4	20,2	4,6	0,3	-	100,0
1984	43,1	27,5	22,8	5,3	1,1	0,2	100,0
1985	41,8	28,0	23,1	5,7	1,2	0,2	100,0
1986	38,6	28,6	23,8	6,6	2,1	0,2	100,0
1987	36,3	28,9	25,0	6,7	3,2	0,1	100,0
1988	34,5	29,7	25,9	6,9	2,9	-	100,0
1990	32,2	30,0	28,1	7,9	1,7	0,1	100,0
1991	29,4	29,8	30,3	9,0	1,5	-	100,0
1992	28,8	29,6	30,9	9,1	1,6	-	100,0
1993	27,0	29,9	31,8	9,7	1,6	-	100,0
1995	27,9	27,7	34,5	9,8	-	-	100,0
1996	29,3	27,8	31,8	11,0	-	0,1	100,0
1997	27,7	28,3	32,8	11,1	0,1	-	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

Tableau A4 : Evolution de la structure de la population active occupée urbaine âgée de 7 ans et plus selon le sexe et le niveau scolaire

1. Hommes

En %

Année	Niveau scolaire						Total
	Néant et coranique	Fondamental premier cycle	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	Non déclaré	
1984	43,9	26,5	21,8	6,0	1,5	0,2	100,0
1985	41,5	28,6	22,0	6,1	1,6	0,2	100,0
1986	37,8	29,6	22,5	6,9	2,9	0,3	100,0
1987	34,9	30,1	23,6	6,8	4,5	0,1	100,0
1988	33,6	31,3	24,1	6,9	4,1	-	100,0
1990	32,5	31,9	25,4	7,7	2,4	0,1	100,0
1991	30,4	32,2	26,9	8,3	2,2	-	100,0
1992	29,5	32,1	27,5	8,6	2,3	-	100,0
1993	27,7	32,7	28,6	8,7	2,2	-	100,0
1995	29,1	30,7	31,8	8,3	-	0,1	100,0
1996	31,9	30,3	28,3	9,5	-	-	100,0
1997	30,3	31,5	29,3	8,8	0,1	-	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

Tableau A4 : Evolution de la structure de la population active occupée urbaine âgée de 7 ans et plus selon le sexe et le niveau scolaire

2. Femmes

En %

Année	Niveau scolaire						Total
	Néant et coranique	Fondamental premier cycle	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	Non déclaré	
1984	54,1	18,6	21,2	5,6	0,2	0,2	100,0
1985	53,8	19,8	20,6	5,3	0,3	0,1	100,0
1986	52,4	21,0	20,0	6,1	0,3	0,3	100,0
1987	50,8	21,7	21,1	6,1	0,3	-	100,0
1988	48,5	23,0	21,8	6,4	0,3	-	100,0
1990	43,9	23,3	25,1	7,3	0,4	-	100,0
1991	41,3	21,8	27,5	8,9	0,4	-	100,0
1992	39,3	21,2	29,6	9,7	0,3	-	100,0
1993	38,2	20,5	30,0	11,0	0,3	-	100,0
1995	38,9	20,6	30,3	10,1	-	0,1	100,0
1996	38,6	20,9	30,2	10,2	-	0,1	100,0
1997	35,7	21,2	31,2	11,8	0,1	-	100,0

Sources : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

Tableau A4 : Evolution de la structure de la population active occupée urbaine âgée de 7 ans et plus selon le sexe et le niveau scolaire

3. Les deux sexes

En %

Année	Niveau scolaire						Total
	Néant et coranique	Fondamental premier cycle	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	Non déclaré	
1978	56,4	20,5	17,2	3,1	2,8	-	100,0
1984	46,2	24,7	21,7	5,9	1,2	0,2	100,0
1985	44,4	26,6	21,7	5,9	1,3	0,2	100,0
1986	41,3	27,5	21,9	6,7	2,3	0,3	100,0
1987	38,9	28,0	23,0	6,6	3,5	0,1	100,0
1988	37,3	29,2	23,6	6,8	3,2	-	100,0
1990	35,3	29,8	25,3	7,6	1,9	0,1	100,0
1991	33,0	29,7	27,0	8,5	1,8	-	100,0
1992	31,6	29,7	28,0	8,8	1,8	-	100,0
1993	30,0	30,1	28,9	9,2	1,8	-	100,0
1995	31,7	28,0	31,4	8,8	-	0,1	100,0
1996	33,6	28,0	28,7	9,6	-	0,1	100,0
1997	31,6	29,0	29,8	9,5	0,1	-	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

Tableau A5 : Evolution de la structure de la population active en chômage urbaine selon le sexe et le niveau scolaire

1. Hommes

En %

Année	Niveau scolaire						Total
	Néant et coranique	Fondamental premier cycle	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	Non déclaré	
1984	26,3	43,9	26,2	2,4	1,0	0,2	100,0
1985	22,1	42,4	30,4	4,1	0,8	0,1	100,0
1986	21,2	39,6	32,4	5,5	1,3	0,2	100,0
1987	18,0	39,5	33,9	7,0	1,6	-	100,0
1988	15,6	38,3	37,5	7,3	1,3	-	100,0
1990	12,9	36,0	41,2	9,2	0,6	-	100,0
1991	9,4	34,9	44,7	10,6	0,4	-	100,0
1992	9,0	33,7	47,5	9,5	0,3	-	100,0
1993	9,2	34,5	46,3	9,8	0,3	-	100,0
1995	11,8	30,5	46,8	10,9	-	-	100,0
1996	9,0	31,4	46,1	13,4	-	0,1	100,0
1997	8,0	29,2	48,4	14,4	-	-	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

Tableau A5 : Evolution de la structure de la population active en chômage urbaine selon le sexe et le niveau scolaire

2. Femmes

En %

Année	Niveau scolaire						Total
	Néant et coranique	Fondamental premier cycle	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	Non déclaré	
1984	35,3	31,9	30,5	1,9	0,3	0,1	100,0
1985	30,8	28,5	35,5	4,6	0,4	0,1	100,0
1986	30,3	23,9	38,0	7,4	0,2	0,3	100,0
1987	26,5	23,0	43,4	6,7	0,4	-	100,0
1988	20,1	21,3	49,0	9,4	0,1	-	100,0
1990	19,5	21,7	48,0	10,5	0,3	-	100,0
1991	16,5	20,6	49,0	13,6	0,3	-	100,0
1992	21,3	20,7	45,7	12,2	0,1	-	100,0
1993	14,6	17,0	50,3	18,0	0,2	-	100,0
1995	18,8	21,2	43,6	16,4	-	-	100,0
1996	12,5	19,3	44,5	23,7	-	-	100,0
1997	9,8	15,7	47,2	27,2	0,1	-	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

Tableau A5 : Evolution de la structure de la population active en chômage urbaine selon le sexe et le niveau scolaire

3. Les deux sexes

En %

Année	Niveau scolaire						Total
	Néant et coranique	Fondamental premier cycle	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	Non déclaré	
1978	32,1	40,0	25,2	0,4	2,3	-	100,0
1984	29,2	40,1	27,6	2,3	0,8	0,1	100,0
1985	25,1	37,6	32,2	4,3	0,7	0,1	100,0
1986	24,2	34,3	34,3	6,1	0,9	0,2	100,0
1987	20,6	34,3	36,9	6,9	1,2	-	100,0
1988	17,0	33,0	41,1	7,9	1,0	-	100,0
1990	15,1	31,3	43,5	9,6	0,5	-	100,0
1991	11,8	30,0	46,2	11,6	0,4	-	100,0
1992	13,7	28,7	46,8	10,5	0,2	-	100,0
1993	10,9	29,1	47,5	12,3	0,3	-	100,0
1995	14,8	26,5	45,4	13,3	-	-	100,0
1996	10,2	27,2	45,6	17,0	-	-	100,0
1997	8,6	24,7	48,0	18,6	0,1	-	100,0

Source : Direction de la Statistique, Rapports annuels détaillés de l'Enquête Nationale sur l'Emploi Urbain.

1.2. Ressources humaines actives rurales : la fragilité de la raison d'être des actifs formés dans l'espace rural.

Au deuxième trimestre de l'année 1999, la population active rurale est estimée à près de 5 207 000 actifs dont 34,8% sont de sexe féminin. Le taux d'activité des adultes (15 ans et plus) s'est fixé, à cette période de référence, à 86,1% pour les hommes et à 45,5% pour les femmes. La population active rurale demeure, cependant, sujette à une incidence (4,5%) relativement limitée du chômage (235 000 cas de chômage) eu égard notamment à la perception du chômage dans les milieux agricoles caractérisés par la prédominance des activités indépendantes occupant une main-d'œuvre familiale non rémunérée (aides familiales), au sous-emploi sous ses diverses formes, à la restriction des opportunités durables d'emploi salarié et à la tendance à la prohibition de l'emploi rémunéré de la femme mariée ou en âge de mariage en dehors de la sphère familiale.

En milieu rural, pour une large proportion de femmes aides familiales, la notion de recherche d'un travail n'est pas perceptible dans la mesure où cette catégorie de la population active est soit en situation d'occupation économique dans l'exploitation agricole familiale, soit en situation d'inactivité dans l'attente de la relance de l'activité économique du ménage. Toute possibilité d'emploi en dehors de ce contexte familial est généralement rejetée. Il y a cependant lieu de noter que les femmes formées ou socialement défavorisées sont plus motivées quant à la recherche d'un emploi. Ceci signifie que la recherche d'un emploi par la femme, en dehors de la sphère familiale, est plutôt dénuée de sens dans les milieux agricoles. La fixation du taux de chômage des femmes rurales à 1,3% est révélatrice de ce constat. En milieu rural, l'incidence du chômage n'est relativement importante que parmi les hommes en général (6,3%), les actifs de 15 à 24 ans (7,0%) et les diplômés en particulier (14,0%).

Faute d'une série homogène annuelle des données sur les structures de l'emploi rural en fonction du diplôme, l'analyse de la tendance de la répartition de la population active rurale n'est différenciée que par le niveau scolaire et pour un nombre limité d'observations essentiellement faites en 1986/87 et 1997/98³. La sélection de ces périodes de référence se justifie par la quasi-uniformité des approches d'observation de l'emploi adoptées par les enquêtes réalisées à ces périodes de référence. Ceci étant, l'analyse de la tendance à la qualification des composantes de la population active rurale, révèle les constats suivants:

√ La population active occupée rurale observe une tendance à la qualification éducative essentiellement attribuable à la diffusion de la scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental en milieu rural. De 1986/87 à 1997/98, la part des ruraux pourvus d'un travail et n'ayant aucun niveau scolaire a reculé de 84,0% à 74,1%, à raison de près d'un point par an. Cette amélioration du degré d'instruction de la population rurale active occupée est essentiellement attribuable à la diffusion de la détention d'un niveau de l'enseignement fondamental parmi la population en âge d'activité. La proportion des ruraux actifs occupés ayant été scolarisés à l'enseignement fondamental, observe une progression soutenue en s'élevant de 9,8% en 1986/87 à 19,6% en 1997/98. Concernant les niveaux d'études secondaires, cette proportion s'est respectivement élevée de 2,0% à 6,0%.

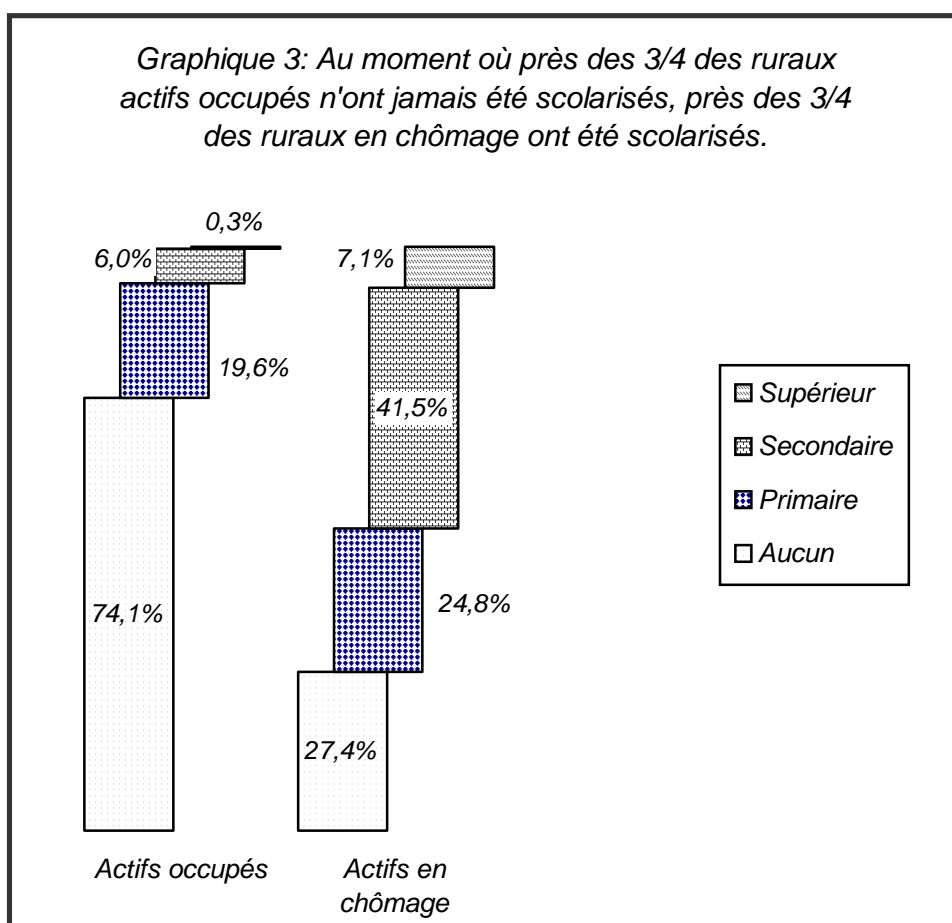
Compte tenu des difficultés d'insertion et de survie de la fillette dans le système d'enseignement en milieu rural, l'amélioration de l'importance relative des personnes ayant été scolarisées parmi les ruraux pourvus d'un travail, est essentiellement le fait de la population active masculine. La proportion des ruraux actifs occupés ayant été scolarisés à l'enseignement fondamental s'est fixée en

³ *Il s'agit des données de l'Enquête nationale sur la population active rurale de 1986/87 et de l'Enquête nationale sur le budget-temps des femmes de 1997/98.*

1986/87 à 15,5% pour les hommes et à 2,6% pour les femmes contre respectivement 27,3% et 10,1% en 1997/98. Pour le niveau d'études secondaires, ces proportions se sont respectivement établies à 3,3% et 0,4% en 1986/87 et à 9,6% et 1,6% en 1997/98. Il en découle qu'en 1997/98, la population économiquement occupée en milieu rural n'a jamais été scolarisée à raison de 62,5% pour les hommes et de 88,2% pour les femmes. Une économie ainsi caractérisée est supposée subir l'influence négative des contraintes humaines les plus aiguës et les plus lourdes qu'il importe d'atténuer par la généralisation de la scolarisation, la formation des jeunes générations et l'alphabétisation des adultes; préalables incontournables pour toute contribution accrue de l'espace rural à la croissance économique et à l'emploi. Ceci n'est pas suffisant. L'activité agricole doit être nécessairement diversifiée et qualifiée pour absorber la main-d'œuvre rurale scolarisée et/ou formée.

√ La part symbolique (0,3%) des diplômés de niveau d'études supérieures dans l'emploi rural, soutient la nécessité de moderniser et l'espace et l'économie agricoles dans le sens de rentabiliser et de diversifier l'activité économique et d'explorer le potentiel rural en matière d'emploi des compétences humaines formées. Bien qu'elle insinue une progression symbolique de l'effectif des actifs occupés de niveau d'études supérieures en milieu rural, l'importance relative de cette frange d'actifs révèle l'incapacité de l'économie rurale à occuper les diplômés des universités et des écoles supérieures d'origine rurale. Cette importance relative demeure fixée à près de 0,3% et s'avère "imperméable" à toute évolution dans le temps. En termes de mouvement spatial des compétences humaines, cette inadéquation de l'économie rurale vis-à-vis de l'occupation des actifs ruraux hautement formés et diplômés, doit s'inscrire parmi les facteurs fondamentaux de l'exode rural. Ce mouvement migratoire s'avère incontournable pour les jeunes actifs ayant investi dans leur cursus scolaire et professionnel. Bien qu'en milieu rural le chômage ne concerne qu'une proportion limitée d'actifs (4,5% au deuxième trimestre de 1999), il frappe 14,0% d'actifs diplômés. Le chômage

urbain d'origine rurale est donc appelé à se développer à mesure que la survie scolaire s'améliore en milieu rural. Cette tendance mérite d'être soulignée et intégrée dans l'évaluation des perspectives du chômage urbain, et ce dans l'attente de la qualification et la modernisation de l'économie rurale en vue d'explorer ses potentialités en matière d'emploi des actifs diplômés.



√ Comparée à l'activité économique urbaine, l'économie rurale est particulièrement défavorable à l'emploi d'une large proportion d'actifs ruraux ayant été scolarisés à divers niveaux d'études moyens et supérieurs de l'enseignement. La tendance de la répartition de la

population rurale en chômage selon le niveau scolaire, révèle, à cet égard, les constats suivants :

- En 1986/87, les ruraux en quête d'emploi détenant un niveau d'études de l'enseignement fondamental, secondaire ou supérieur représentaient respectivement 21,6%, 9,7% et 1,0% dans la population rurale en situation de chômage. En 1997/98, ces proportions se sont respectivement élevées à 24,0%, 41,5% et 7,1%. Plus précisément, au moment où près des 3/4 de la population rurale active occupée (74,1%) n'ont jamais été scolarisés, près des 3/4 de la population rurale en chômage (72,6%) ont fréquenté un établissement d'enseignement fondamental, secondaire ou supérieur (graphique ci-haut). Cette sous utilisation des ressources humaines actives rurales scolarisées, est aussi bien observée pour les hommes que pour les femmes.

- L'incidence de l'inaccès à la scolarisation en milieu rural s'élève à 62,5% parmi les hommes actifs occupés et est particulièrement limitée (25,5%) parmi les hommes en situation de chômage. Cette incidence s'établit respectivement à 88,2% et à 39,6% pour les femmes actives rurales. L'effectif des ruraux de sexe masculin en situation de chômage, est composé à raison de 26,3% d'actifs de niveau d'études de l'enseignement fondamental, de 40,1% d'actifs ayant le niveau de l'enseignement secondaire et de 8,1% pour le niveau d'études supérieures. Pour les femmes, ce taux s'établit respectivement à 8,7% pour l'enseignement fondamental et à 51,7% pour l'enseignement secondaire; la présence des femmes d'un niveau d'études supérieures parmi la population rurale en chômage étant pratiquement nulle.

√ Comme les jeunes ruraux ayant investi dans leur éducation et leur formation sont systématiquement tentés par la valorisation de leur cursus dans une activité plus lucrative, l'incapacité de l'économie rurale à absorber ce flux de main-d'œuvre peut être interprétée comme une pression supplémentaire sur le marché de travail urbain.

Le profil de la population active rurale en situation de chômage témoigne de cette contrainte des compétences humaines à l'exode rural et à la concentration dans les villes où l'espoir de trouver un emploi relativement décent n'est pas forcément nulle. Autrement dit, la lutte contre le chômage est appelée à reconsidérer l'influence du milieu rural en tant qu'espace relativement fécond, à potentialités économiques et sociales souvent inexplorées et où les dénuements économiques et sociaux incitent les diplômés en particulier à l'envol vers les zones urbanisées. L'espace rural constitue en fait un levier incontournable pour toute politique intégrée d'emploi fondée sur la création des nuées dynamiques de développement en milieu agricole, la rentabilisation des activités génératrices de revenu, la modernisation et la diversification de l'économie rurale et la mise en place des préalables macro-sociaux d'un développement économique tourné vers les activités indépendantes agricoles les plus exclues de l'accessibilité au capital financier, à l'infrastructure sociale physique locale (route, électricité, irrigation,...) et au reste des facteurs de production (cf. la partie IV, section 4).

En somme, la présente partie a révélé que les diplômés sont plus prépondérants parmi la population en chômage que parmi la population active occupée. Telle est la conséquence directe d'une sous-utilisation des ressources humaines tendant à recruter parmi les actifs ayant pu accéder à l'investissement dans les aptitudes éducatives et professionnelles. Ce dilemme peut être a priori attribué à la tendance des individus les mieux formés à valoriser leur savoir dans un emploi relativement décent, correctement rémunéré et socialement protégé. Mais, il constitue en soi une révélation de l'incapacité et de la croissance économique à générer ce profil d'emploi et du système d'éducation et de formation à produire les profils susceptibles d'activer et d'accompagner adéquatement cette croissance.

Ce cercle vicieux doit être nécessairement abrogé au moins pour une seule raison, à savoir la rentabilisation de l'investissement dans

les capacités humaines. Le présent constat peut être cependant nuancé par le fait que le marché de travail avantage, dans les conditions actuelles, les actifs ayant un savoir-faire répondant à un besoin précis (cf. la section 2 de la partie III). L'accès à cette qualité requiert une trajectoire éducative hautement encadrée, sans cesse réorientée en fonction des opportunités d'emploi et couronnée par un choix judicieux en matière de formation professionnelle. Autrement dit, l'accès à la scolarisation, la survie scolaire et l'option pour un savoir-faire professionnellement adéquat, sont autant de facteurs qui contribuent à la rentabilisation de l'investissement dans les aptitudes des populations. Tels sont les points abordés à la partie suivante.

Tableau A6 : Structure des composantes de la population active rurale en 1986/87 selon le sexe et le niveau scolaire

En %

Niveau scolaire	Population active occupée			Population active en chômage		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Aucun	74,1	96,5	84,0	60,2	86,4	63,1
Primaire	15,5	2,6	9,8	23,6	5,5	21,6
Secondaire	3,3	0,4	2,0	9,9	8,1	9,7
Supérieur	0,5	0,1	0,3	1,1	-	1,0
Autre	6,4	0,1	3,6	5,1	-	4,6
N.D	0,2	0,3	0,3	0,1	-	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENPAR 1986/87.

Tableau A7 : Structure des composantes de la population active rurale en 1997/98 selon le sexe et le niveau scolaire

En %

Niveau scolaire	Population active occupée			Population active en chômage		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Aucun	62,5	88,2	74,1	25,5	39,6	27,4
Primaire	27,3	10,1	19,6	26,3	8,7	24,0
Secondaire	9,6	1,6	6,0	40,1	51,7	41,5

Supérieur	0,6	0,1	0,3	8,1	-	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Encadré 3 : Consistance et plan d'action du Programme national de formation par apprentissage en milieu rural.

Les pouvoirs publics ont érigé le développement rural au rang des grandes priorités nationales. Dans ce cadre, un programme national de formation fondant le développement agricole sur le développement humain a été élaboré.

↳ **Consistance du programme :** Le programme vise la formation de 300.000 jeunes ruraux à l'horizon 2010, à raison de 100.000 durant la période du Plan Quinquennal et 200.000 durant les cinq années suivantes. Pour l'initier, il est prévu de former 10.000 jeunes ruraux, notamment dans le domaine agricole. A la différence du système actuel de formation professionnelle, le présent programme adopte un plan de formation fondé sur le mode "par apprentissage" en alternance entre les centres de formation et les entités exerçant sur le terrain des activités liées aux domaines de cette formation.

↳ **Objectifs du programme :** Les fondements et les finalités des objectifs du programme recommandent de focaliser les actions à entreprendre sur le développement des capacités de la jeunesse rurale en particulier. Il doit répondre à deux objectifs vitaux :

- ▶ développer les capacités d'appropriation des technologies et d'organisation professionnelle des agriculteurs ; leviers indispensables pour la modernisation du secteur agricole et l'amélioration de ses performances;
- ▶ assurer une plus grande diversification des activités en milieu rural pour élargir les opportunités d'emploi et de revenu au profit des populations rurales.

↳ **Axes d'intervention du programme :** La réalisation des objectifs du présent programme nécessite la conception et la mise en œuvre d'un plan d'action pour la formation de deux catégories de jeunes ruraux:

- ▶ la première concerne ceux des fils et filles d'agriculteurs qui seront formés dans la perspective de les préparer pour assurer la relève de l'actuelle génération d'exploitants agricoles;
- ▶ la seconde concerne des jeunes ruraux en rupture de scolarité qui devront être formés pour acquérir des métiers, en vue de leur auto insertion dans différents secteurs d'activité en milieu rural.

II. INVESTISSEMENT DANS LES CAPACITES HUMAINES

Cette section aborde les déterminants socio-démographiques et communautaires de l'accès aux capacités humaines acquises à travers l'analyse de la scolarisation, de la survie scolaire exprimée par le nombre d'années d'études et de l'option pour la formation professionnelle. Il s'agit d'identifier les facteurs qui favorisent ou limitent l'investissement dans les aptitudes éducatives et professionnelles des jeunes générations en se référant à des paramètres d'état et d'interaction de l'éducation et de la formation avec les caractéristiques de la population et le degré d'enclavement de l'espace rural.

2.1. Accès à la scolarisation : le rôle de l'alphabétisation des adultes et du désenclavement des zones rurales

2.1.1. Niveau d'accès à l'enseignement

Le taux brut d'inscription en première année de l'enseignement fondamental de base est estimé à 88,6% en 1996/97, ce qui signifie que de chaque centaine d'enfants à scolariser se dégage une dizaine d'enfants définitivement exclus de la scolarisation. Ce déficit moyen en inscription à la première année de l'enseignement fondamental, est presque totalement attribuable à la résidence en zones rurales. Si, en fait, le taux brut d'inscription en première année de l'enseignement dépassait les 100% en milieu urbain depuis le début des années 1990, il n'atteint que 78,1% en milieu rural à l'année scolaire 1996/97. Ceci signifie qu'en cette année 21,9% des enfants ruraux de 7 ans ont été privés de leur droit à l'instruction et au savoir. Il faut cependant rappeler qu'en 1992/93 cette exclusion de la scolarisation s'appliquait à 31,5% d'enfants en milieu rural et qu'elle tend à sévir essentiellement parmi les filles rurales. L'inscription à la première année de l'enseignement fondamental est, certes, nécessaire mais elle demeure insuffisante

tant qu'elle n'est pas accompagnée par la création des conditions favorables au prolongement de la survie scolaire.

Il importe de retenir de ces données que l'accessibilité à la scolarisation est d'abord posée en termes de chance d'inscription dans une école primaire, et ce essentiellement en milieu rural et plus particulièrement pour les fillettes suivies des garçons. C'est aussi ce qui ressort de l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation à l'enseignement fondamental. Ces taux rendent compte, en partie, de la survie scolaire puisqu'ils expriment l'effectif en cours de scolarisation à ce niveau en pourcentage de l'effectif des enfants devant relever de ce même niveau.

En effet, comme le note une récente publication de la Direction de la Statistique⁴, la comparaison des taux de scolarisation révèle que la population féminine rurale est la plus désavantagée en matière d'accès aux aptitudes éducatives. Les filles rurales observent le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental (48,9%) le plus limité par comparaison à la moyenne nationale (84,6%). Ce taux de scolarisation s'établit à un niveau intermédiaire pour les garçons en milieu rural (81,9%) sans toutefois atteindre les taux enregistrés par la population urbaine féminine (100,4%) et masculine (107,4%).

Fondée sur les données de l'ENBTF 1997/98, l'évaluation des raisons de la non-scolarisation des enfants de 7 à 15 ans⁵, a montré qu'à l'échelle nationale le refus des parents (28,8%) suivi de l'incapacité financière des ménages (22,8%) et du manque d'écoles (22,6%) expliquent l'essentiel de l'exclusion des jeunes générations de l'investissement dans les aptitudes éducatives. Le refus des parents concerne beaucoup plus la scolarisation de la fille et est à

⁴ *Direction de la Statistique (1999) : Rapport de synthèse - volume n°1 : " Condition socio-économique de la femme au Maroc " ENBTF 1997/98.*

⁵ *Direction de la Statistique (1999) : Op. citée en la précédente note de bas de page.*

l'origine de la privation de 35,1% des filles non-scolarisées de leur droit à l'instruction et au savoir. Cette proportion n'est que de 14,6% pour les garçons. Concernant les problèmes d'accès, les insuffisances en établissements scolaires n'entravent la scolarisation qu'à raison de 5,0% en milieu urbain contre 25,4% en milieu rural.

Tableau B1: Evolution des taux bruts d'inscription des enfants de 7 ans en première année de l'enseignement fondamental

en %

Milieu/genre	Année de scolarisation		
	1990-91	1993-94	1996-97
Urbain	91,5	103,1	100,8
Rural	57,2	76,6	78,1
Garçons	82,1	97,9	95,8
Fille	61,5	78,3	81,2
Total	72,0	88,3	88,6

Source : Direction de la Statistique, les indicateurs sociaux 1997.

2.1.2. Déterminants de l'accès à l'enseignement

Le tableau B2 ci-après présente l'effet exercé par les facteurs démographique-professionnelles et communautaires sur la probabilité d'accès à la scolarisation en se référant à une modélisation de type logit (voir encadré 4 ci-après). Cette modélisation permet de séparer l'effet de chaque caractéristique sur la chance d'accès à la scolarisation, toutes choses égales par ailleurs. Elle ajuste la variable discrète "enfant scolarisé ou ayant été scolarisé" (prenant la valeur 1 dans le cas affirmatif et la valeur 0 dans le cas inverse) sur une série de caractéristiques familiales, individuelles, communautaires et socio-professionnelles. Compte-tenu du niveau et du degré de signification des paramètres ainsi estimés (tableau B2 ci-après), l'accès à la scolarisation est assujetti aux considérations suivantes:

- Le premier enseignement qui se dégage du niveau de signification de divers coefficients du modèle ajusté, concerne les facteurs avantageant significativement l'investissement dans les capacités éducatives de l'individu. A l'échelle nationale, les caractéristiques qui avantagent significative-ment l'accès à la

scolarisation, sont le sexe masculin de l'individu, la résidence en milieu urbain et l'alphabétisation du chef de ménage et de son conjoint. Ce fait signifie, entre autres, que la scolarisation de la fille est manifestement entravée surtout en milieu rural et que plus la prise de décision dans le ménage revient à des personnes alphabétisées, plus les enfants ont tendance à être scolarisés. Autrement dit, toutes choses étant égales par ailleurs, dont notamment le groupe socio-professionnel, le milieu de résidence et la proximité des formations scolaires, le fait d'être de sexe féminin agit négativement sur l'accessibilité à la scolarisation. Cette discrimination vis-à-vis des fillettes n'est manifestement contrecarrée que par l'alphabétisation du chef de ménage et de son conjoint. Il s'ensuit qu'une scolarisation alphabétisante des parents favorise la scolarisation des enfants et que l'investissement dans l'alphabétisation des adultes est aussi un investissement dans leur attachement formel à la scolarisation de leur progéniture.

- A l'échelle nationale, les variables désavantageant significativement (au seuil de 5%) la scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans, sont "le chef de ménage de sexe masculin" et "la catégorie socio-professionnelle d'exploitant agricole". Il en découle que les ménages dirigés par des femmes ont tendance à favoriser la scolarisation de leurs enfants. L'une des raisons sociologiques devant contribuer à l'explication de ce comportement des cheftaines, réside dans leur attachement à la scolarisation des fillettes en particulier. Plus précisément, à même milieu de résidence (urbain/rural), les résistances culturelles vis-à-vis de la scolarisation et la survie scolaire des filles sont nettement atténuées parmi les ménages dirigés par une femme. Inversement, les enfants membres d'un ménage propriétaire d'une exploitation agricole ont moins de chances d'être scolarisés pour des raisons liées au coût d'opportunité de leur scolarisation. L'intégration des garçons et des fillettes à l'activité agricole familiale à un jeune âge, constitue, en fait, une entrave à la généralisation de l'accès à l'enseignement fondamental. Les autres statuts sociaux du chef de ménage et la

composition démographique de l'unité familiale n'exercent pas d'effet significatif sur la probabilité d'accès à l'école. Par ailleurs, en milieu urbain comme en milieu rural, la distance parcourue par le ménage pour s'approvisionner en eau potable exerce un effet négatif significativement important sur la scolarisation des enfants. Cet impact de l'éloignement des sources d'eau sur la scolarisation, s'accroît à mesure que s'élève la distance entre le lieu de résidence et la source d'eau.

- Dans les villes, le sexe masculin de l'enfant, l'alphabétisation du chef de ménage et de son conjoint ainsi que la proximité des points d'eau sont autant de facteurs socio-économiques et communautaires avantageant significativement l'accès de l'enfant à la scolarisation. Dans l'espace rural, les principaux déterminants démographiques et socio-économiques de l'accès à la scolarisation des enfants de 7 à 12 ans s'identifient au "sexe masculin de l'enfant", à l'alphabétisation du chef de ménage et de son conjoint et au niveau socio-économique du ménage. Inversement, le fait que le chef de ménage soit un homme et/ou exploitant agricole et que la distance séparant le logement du point d'approvisionnement en eau potable soit grande, agit négativement (au seuil de 5%) sur l'accès à la scolarisation en milieu urbain. Il y a lieu de souligner l'apport positif très significatif de la proximité des écoles, des points d'eau et des routes goudronnées à la scolarisation en milieu rural. Il en découle que l'équipement des douars ruraux en routes goudronnées et en point d'eau contribuent non seulement au désenclavement socio-économique de l'espace rural, mais aussi à l'accessibilité des jeunes générations à la scolarisation.

Encadré 4: Formalisation théorique d'un modèle de type logit.

Lorsqu'elle ne se réfère qu'à des tableaux croisés différenciant une pratique selon un ou plusieurs critères, l'étude des comportements se heurte à divers effets de structure qui risquent de conduire à des interprétations discutables. Dans cette section, l'analyse du comportement de la population en matière de scolarisation des enfants, consiste à expliquer une variable dichotomique à deux modalités de réponse: enfant scolarisé ou non scolarisé. Le recours à la technique économétrique de type logit permet de mesurer l'effet d'une caractéristique, toutes choses égales par ailleurs, sur l'accès à la scolarisation. Cette modélisation consiste à mesurer l'effet exercé par chacune des diverses caractéristiques démographiques et socio-économiques sur la variable discrétisée objet de l'analyse. Tous les modèles de type logit ajustés dans cette étude, se réfèrent à une variable endogène dichotomique, notée y , prenant les valeurs 1 si la pratique analysée s'est réalisée et 0 sinon. Pour un individu échantillon, la valeur prise par cette variable endogène "y" est associée à ses caractéristiques démographiques et socio-économiques, notées x_1, x_2, \dots, x_k et dites variables exogènes, par le modèle

suivant:
$$y = \mu + \sum_{i=1}^k \beta_i x_i + u$$

où μ et β_i , $i=1$ à k , sont les coefficients du modèle et u son terme aléatoire. Dans ce modèle logit dichotomique, la probabilité de réalisation de la pratique étudiée est choisie sous une forme logistique:

$$p(y=1) = \frac{1}{1 + \exp(-\mu - \sum_{i=1}^k \beta_i x_i)}$$

► Les valeurs numériques des coefficients n'ont pas d'interprétation directe; leur signe et le fait qu'ils soient ou non significatifs sont, en revanche, interprétables. Le signe permet de savoir si la probabilité de réalisation d'une pratique donnée est une fonction croissante (signe positif) ou décroissante (signe négatif) de la variable explicative correspondante; toutes choses égales par ailleurs.

► La non signification de certains coefficients permet de repérer les variables n'influençant pas la réalisation de la pratique étudiée.

► Le degré de précision d'un coefficient du modèle est évalué par la valeur absolue de son rapport à son écart-type, noté x . Lorsque la colonne "P(x>t)" indiquée dans les divers tableaux prend une valeur inférieure à 0,05, le coefficient est significativement différent de 0 au seuil de 5%.

Tableau B2 : Estimation de l'effet des caractéristiques socio-démographiques sur l'accès à la scolarisation

Variable expliquée du modèle ajusté (logit): Enfant scolarisé/non scolarisé.

Champ : la population des enfants âgés de 7 à 12 ans.

Données de base: ENBTF 1997/98, Direction de la Statistique.

Variables	Ensemble		Milieu urbain		Milieu rural	
	Effet	P(x>t)	Effet	P(x>t)	Effet	P(x>t)
▶ Constante	1,10	0,00	- 0,07	0,00	1,07	0,00
▶ Sexe masculin de l'enfant	0,74	0,00	0,53	0,00	0,82	0,00
▶ Sexe masculin du CM	- 0,42	0,00	0,28	0,26	- 0,49	0,00
▶ Résidence en milieu urbain	0,60	0,00	-	-	-	-
▶ Taille agrégée du ménage						
- Ménage de 1 à 4 personnes	- 0,16	0,15	0,32	0,17	- 0,35	0,02
- Ménage de 8 personnes et plus	- 0,04	0,54	0,17	0,28	- 0,07	0,26
▶ CM alphabétisé	0,48	0,00	0,81	0,00	0,37	0,00
▶ Conjoint du CM alphabétisé	0,43	0,00	0,41	0,06	0,38	0,05
▶ Présence d'au moins un chômeur dans le ménage	0,36	0,00	0,05	0,77	0,41	0,00
▶ Profession du CM						
- Cadre supérieur, profession libérale & assimilés	- 0,06	0,83	- 0,80	0,02	2,43	0,03
- Cadre moyen et employé de bureau	0,17	0,35	- 0,44	0,11	0,71	0,02
- Exploitant agricole	- 0,26	0,01	- 0,54	0,12	- 0,26	0,03
- Artisan	0,07	0,59	0,15	0,53	- 0,09	0,57
- Ouvrier	0,05	0,66	- 0,11	0,62	0,03	0,80
- Sans activité	0,09	0,52	0,85	0,01	- 0,08	0,61
▶ Distance séparant le ménage de la source d'approvisionnement en eau potable						
- Ménage raccordé au réseau d'eau	Réf.	-	1,04	0,00	Réf.	-
- Ménage de 1 à 200 m	- 0,71	0,00	0,73	0,00	- 0,93	0,00
- Ménage de 201 à 1000 m	- 0,64	0,00	Réf.	-	- 0,81	0,00
- Ménage de plus de 1000 m	- 0,85	0,00	-	-	- 0,95	0,00
▶ Douar desservi par une route goudronnée	-	-	-	-	0,35	0,00
▶ Douar équipé en électricité	-	-	-	-	0,06	0,53
▶ Douar équipé par une école primaire	-	-	-	-	0,25	0,00

Lecture : CM désigne "chef de ménage". Un coefficient est significatif (au seuil de 5%) si $p(x>t)<0,05$, x étant le rapport du coefficient à son écart-type.

Les variables de référence sont : le sexe féminin pour "Sexe masculin de l'individu", le sexe féminin du CM pour "Sexe masculin du CM", la résidence en milieu rural pour "Résidence en milieu urbain", le chef de ménage analphabète pour "CM alphabétisé", le conjoint analphabète pour "conjoint CM alphabétisé", la taille du ménage de 5 à 7 personnes pour la taille du ménage, la profession de commerçant et assimilés pour la "Profession", les douars non desservis par une route goudronnée et les douars non équipés en électricité et en école primaire pour les douars desservis par une route goudronnée et les douars équipés en électricité et en école primaire.

2.2. Survie scolaire : une fois scolarisée, la fillette tend à faire mieux que le garçon.

2.2.1. Moyenne d'années de scolarisation

Mesurée par le nombre d'années d'études (tableau B3 ci-après), la survie scolaire s'établit à une moyenne nationale de près de 7 ans pour les individus ayant été scolarisés et qui ne sont plus en cours de scolarisation. Ainsi approchée, cette survie scolaire moyenne s'élève à près de 8 ans en milieu urbain et demeure limitée à près de 5 ans en milieu rural. Une fois scolarisée, la population féminine citadine réalise une survie scolaire légèrement performante (7,80 ans) en comparaison avec les garçons citadins (7,68 ans) et ruraux (5,10 ans). Comme on devrait s'y attendre, la scolarisation de la fillette rurale est sanctionnée par la survie scolaire la plus limitée (4,61 ans). Il importe de noter que, conformément à la tendance observée dans les pays développés, l'accès de la fillette à l'école est, en moyenne, couronné à l'échelle nationale par une survie scolaire (7,11 ans) légèrement supérieure à celle des garçons, et ce en dépit des déperditions scolaires qui frappent la population féminine scolarisée en milieu rural. Le gain enregistré par la femme en survie scolaire n'est donc que le résultat d'une tendance des fillettes citadines à mieux s'accrocher à l'école.

La survie scolaire moyenne (6,94 années) est, en outre, fortement dispersées (son écart-type s'élève à 4,08). Ceci signifie que, comme l'accès à la scolarisation, la survie scolaire subit l'influence d'une série d'entraves aussi bien familiales que socio-économiques et communautaires. Cet aspect est abordé par la section suivante.

Tableau B3 : Nombre moyen d'années d'études de la population qui a été scolarisée et qui n'est plus en cours de scolarisation (écart-type entre parenthèses)

Milieu de résidence		Hommes	Femmes	Total
Urbain	Moyenne d'années	7,68	7,80	7,73
	Ecart-type	(4,25)	(3,92)	(4,11)
Rural	Moyenne d'années	5,10	4,61	4,96
	Ecart-type	(3,38)	(2,76)	(3,22)
Total	Moyenne d'années	6,84	7,11	6,94
	Ecart-type	(4,17)	(3,92)	(4,08)

2.2.2. Déterminants de la survie scolaire

Cette section aborde l'effet des caractéristiques socio-démographiques sur la survie scolaire exprimée par la durée de scolarité des actifs âgés de 15 à 35 ans. Le choix de la population active relevant de cette tranche d'âges, est dicté par des raisons liées à la nécessité d'étudier les causes de la déficience de la scolarisation parmi les personnes qui ne sont pas en cours de scolarisation et les jeunes actifs les plus vulnérables au chômage.

L'impact de diverses caractéristiques individuelles et familiales sur la durée de scolarisation se trouvent entremêlés de sorte qu'on ne peut pas dissocier ce qui est exactement dû à une variable donnée. Autrement dit, la survie scolaire s'explique par une série de variables dont l'effet est tellement combiné qu'une simple tabulation s'avère insuffisante pour renseigner sur l'effet exactement dû à un facteur donné. Afin d'isoler l'effet de chaque variable sur le nombre d'années d'études accomplies par un actif, le recours est fait à la technique statistique de la classification multiple (voir encadré 5 ci-après). Il s'agit d'une régression multiple du nombre d'années d'études sur les déterminants qualitatifs les plus pertinents à savoir le sexe de l'individu et du chef de ménage (CM), l'alphabétisation du CM et de son conjoint, le milieu et la région de résidence, le milieu

de naissance, la profession du chef de ménage et l'équipement des douars ruraux en infrastructure routière et éducative. Cette technique permet de mesurer la contribution moyenne exacte de chaque modalité de chaque variable au nombre d'années d'études voire à la survie scolaire.

Le tableau B4 ci-après, synthétise les résultats de la classification multiple en question. Il exprime la survie scolaire d'un actif âgé de 15 à 35 ans (nombre d'années d'études) comme la somme de la moyenne générale et de l'effet de chaque modalité des variables prises en compte.

Cette quantification de l'impact de diverses situations sur la survie scolaire permet d'abord de préciser les caractéristiques individuelles, familiales et communautaires dont l'influence sur la durée de scolarisation des actifs, est négative. C'est le cas de l'analphabétisme du chef de ménage et de son conjoint, de la résidence en milieu rural ou dans les régions du Garb-Chrarda-Béni-Hssen, de Marrakech-Tensift-Al Haouz, de l'Oriental, de Doukkala-Abda, de Fès-Boulemane et de Tanger-Tetouane, de l'origine sociale de l'individu (naissance en milieu rural), des catégories sociales à revenu limité et de l'éloignement du logement des points d'eau.

Inversement, l'urbanisation, l'alphabétisation du chef de ménage et de son conjoint, l'appartenance aux classes sociales des cadres supérieurs et moyens, des membres des professions libérales et scientifiques et des employés de services et de bureau ainsi que la proximité des points d'eau, s'inscrivent parmi les facteurs contribuant positivement au prolongement de la scolarité.

Différenciée par milieu de résidence, la quantification de l'impact de diverses situations sur le nombre moyen d'années de scolarité révèle qu'en milieu urbain, les variables observées à l'échelle nationale demeurent les principaux déterminants de la survie scolaire. Dans l'espace rural, la durée de scolarisation se trouve

affectée non seulement par les caractéristiques démographiques individuelles et socio-professionnelles mais aussi par la proximité et la disponibilité des équipements communautaires de base comme les routes, l'électricité et les sources d'eau.

La présence de ces équipements dans les douars ruraux exerce un effet significativement positif sur la durée de scolarisation. Il y a lieu d'observer que si la disponibilité d'une école dans le douar favorise l'inscription dans l'enseignement, cet acquis n'avantage en rien la survie scolaire en milieu rural. En effet, le prolongement de la scolarité au-delà du premier cycle de l'enseignement fondamental, est plus coûteux pour les ruraux. Des charges scolaires supplémentaires comme le transport et l'hébergement des enfants scolarisés, sont incontournables pour toute scolarisation des ruraux au-delà des six premières années de l'enseignement fondamental : les collèges et lycées sont généralement localisés dans les agglomérations urbaines.

Enfin, le modèle mis en œuvre permet aussi de relever le niveau de corrélation des caractéristiques individuelles, familiales et socio-économiques et d'indiquer celles ayant un effet relative-ment important sur la durée de scolarité. Le tableau B5 ci-après, élaboré à cet égard, donne les coefficients de corrélation de diverses variables au nombre d'années d'études. L'examen de ces coefficients permet de classer les caractéristiques explica-tives de la survie scolaire selon l'importance de l'influence exercée sur la survie scolaire.

A l'échelle nationale, quelle que soit la mesure de corrélation utilisée, l'origine sociale de l'individu approchée par son lieu de naissance et le groupe socio-professionnel du chef de ménage (profession du CM) viennent en tête des facteurs déterminant la durée de scolarité. Le milieu de résidence (urbain/rural) confirme aussi son importance dans l'explication de la formation du nombre d'années d'études. Dans les villes, les variables qui semblent mieux expliquer la durée d'étude sont la position du ménage dans l'échelle sociale ainsi que

l'alphabétisation du CM et de son conjoint. En milieu rural, la région de résidence et les équipements sociaux de base des douars (électricité et source d'eau) sont les principaux déterminants de la survie scolaire.

Encadré 5: Formalisation du modèle de classification multiple

La classification multiple est une technique statistique permettant de prédire la valeur moyenne d'une variable quantitative "y" expliquée par la combinaison des modalités de plusieurs variables qualitatives.

Dans cette régression multiple "y" est associée à ses caractéristiques démographiques et socio-économiques, notées x_1, x_2, \dots, x_k et dites variables

exogènes, par le modèle suivant:
$$y = \mu + \sum_{i=1}^k \beta_i x_i + u$$

où μ et β_i , $i=1$ à k , sont les coefficients du modèle et u son terme aléatoire. Cette modélisation permet de fournir une estimation de la moyenne globale de la variable expliquée y , de l'écart-type correspondant, des moyennes intra-classes et de l'écart-type de chacune des modalités des variables explicatives. La valeur moyenne de y pour chacune des combinaisons de la classification en n catégories est calculée en ajoutant à la moyenne générale " μ ", le terme de l'une des modalités des variables explicatives. Ce terme est appelé effet additif. Les autres principaux paramètres estimés par le modèle sont les suivants :

- ▶ Eta carrée : le coefficient de corrélation partielle entre la variable explicative et la variable expliquée.
- ▶ Béta carrée : le coefficient empirique mesurant pour chaque variable explicative l'effet qu'elle exerce sur la valeur estimée, sous l'hypothèse de constance des autres variables explicatives.

Tableau B4 : Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques, spatiales et socio-économiques de la population sur la durée de scolarité

Variable expliquée : Nombre d'années d'études

Champs de l'analyse : Population active âgée de 15 à 35 ans.

Données de base : Echantillon en coupe transversale de l'ENBTF 1997/98.

National

Variables	Observations	Effet	Moyenne de y	Différence	Ecart-type
• Sexe de l'individu					
- Masculin	2100	- 0,07	6,93	- 0,27	3,78
- Féminin	774	0,19	7,95	0,74	4,13
• Sexe du chef de ménage					
- Masculin	2863	0,00	7,20	0,00	3,90
- Féminin	11	- 0,37	8,09	0,88	4,50
• Alphabétisation du chef de ménage					
- Oui	1309	0,22	7,88	0,67	4,11
- Non	1565	- 0,19	6,64	- 0,56	3,63
• Alphabétisation du conjoint du chef de ménage					
- Alphabétisé	566	0,82	9,01	1,81	3,87
- Non alphabétisé	2308	- 0,20	6,76	- 0,44	3,78
• Milieu de résidence					
- Urbain	1723	0,50	8,38	1,18	3,88
- Rural	1151	- 0,75	5,45	- 1,76	3,22
• Région agrégée					
- Région du sud	314	0,06	6,94	- 0,26	3,50
- Gharb-chrarda-Béni Hssen	159	- 0,24	6,31	- 0,89	3,62
- Chaouia-Ouardigha	198	0,68	7,30	0,09	3,32
- Marrakech-Tensift AlHaouz	220	- 0,12	6,68	- 0,53	3,76
- Oriental	236	- 0,76	6,16	- 1,05	3,92
- Grand-Casablanca	453	0,17	8,3	1,10	3,66
- Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	224	0,04	8,06	0,85	4,39
- Doukkala-Abda	144	- 0,69	6,15	- 1,06	3,68
- Tadla-Azilal	146	1,53	7,60	0,39	3,84
- Meknès-Tafilalet	200	0,72	7,67	0,47	4,08
- Fès-Boulemane	180	- 0,13	7,94	0,74	3,90
- Taza-Al Hoceima-Taounate	180	0,65	7,21	0,00	3,59
- Tanger-Tétouan	220	- 1,62	6,09	- 1,12	4,50
• Strate de provinces					
- Strate BAJ	654	0,17	6,43	- 0,78	3,64
- Strate hors BAJ	2220	- 0,05	7,44	0,23	3,95

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : y est la moyenne empirique du nombre d'année d'études.

Tableau B4 : Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques, spatiales et socio-économiques de la population sur la durée de scolarité

National (suite)

Variables	Observations	Effet	Moyenne de y	Différence	Ecart-type
• Lieu de naissance					
- Rural- Etranger	1402	- 0,65	5,74	- 1,46	3,39
- Casablanca	374	0,12	8,33	1,13	3,59
- Grande ville	687	0,88	8,72	1,51	3,99
- Ville moyenne	285	0,77	8,79	1,58	3,76
- Petite ville	119	0,18	8,24	1,03	4,10
- Etranger	7	2,20	9,71	2,51	3,30
• Profession agrégée du chef de ménage					
- Cadre supérieur, profession libérale & assimilés	74	1,53	10,24	3,04	4,15
- Cadre moyen et employé de bureau	262	0,85	9,34	2,14	3,83
- commerçant	356	- 0,24	7,11	- 0,10	3,94
- Exploitant agricole	619	- 0,45	5,27	- 1,94	3,26
- Artisans	349	- 0,82	6,95	- 0,26	3,66
- Ouvrier	548	- 0,37	6,76	- 0,44	3,47
- Sans profession	666	0,77	8,38	1,17	3,91
• Distance de la source d'eau					
- Moins de 200m	2416	0,05	7,54	0,33	3,90
- 201 à 1Km	319	- 0,27	5,44	- 1,77	3,39
- Plus d'un Km	139	- 0,21	5,44	- 1,77	3,60

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : y est la moyenne empirique du nombre d'année d'études.

Tableau B4 : Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques, spatiales et socio-économiques de la population sur la durée de scolarité

Milieu urbain

Variables	Observations	Effet	Moyenne de y	Différence	Ecart-type
• Sexe de l'individu					
- Masculin	1163	- 0,25	8,03	-0,36	3,81
- Féminin	560	0,52	9,12	0,74	3,93
• Sexe du chef de ménage					
- Masculin	1715	0,00	8,38	0,00	3,88
- Féminin	8	- 0,52	8,37	0,00	5,07
• Alphabétisation du chef de ménage					
- Oui	934	0,35	8,89	0,50	3,89
- Non	789	- 0,41	7,79	- 0,59	3,79
• Alphabétisation du conjoint du chef de ménage					
- Alphabétisé	482	0,62	9,38	1,00	3,80
- Non alphabétisé	1241	- 0,24	8,00	- 0,39	3,85
• Région agrégée					
- Région du sud	144	0,51	8,85	0,47	3,36
- Gharb-chrarda-Béni Hssen	58	- 0,11	8,50	0,12	3,86
- Chaouia-Ouardigha	76	0,08	8,99	0,60	3,49
- Marrakech-Tensift AlHaouz	112	- 0,23	7,90	- 0,48	4,00
- Oriental	139	- 0,81	7,28	- 1,10	4,03
- Grand-Casablanca	443	0,19	8,37	- 0,01	3,64
- Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	177	0,33	8,99	0,61	4,08
- Doukkala-Abda	64	- 0,40	8,31	- 0,07	3,33
- Tadla-Azilal	55	1,45	8,96	0,58	4,10
- Meknès-Tafilalet	105	0,52	8,72	0,34	4,42
- Fès-Boulemane	137	- 0,50	8,20	- 0,19	4,11
- Taza-Al Hoceima-Taounate	63	0,48	9,13	0,74	3,70
- Tanger-Tétouan	150	- 0,98	7,73	- 0,66	4,10
• Lieu de naissance					
- Rural	280	- 0,98	7,14	- 1,25	3,74
- Casablanca	370	- 0,30	8,35	- 0,04	3,59
- Grande ville	674	0,36	8,73	0,35	4,00
- Ville moyenne	283	0,44	8,79	0,41	3,77
- Petite ville	111	0,07	8,44	0,06	4,12
- Etranger	5	1,58	9,80	1,42	4,02

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : y est la moyenne empirique du nombre d'année d'études.

Tableau B4 : Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques, spatiales et socio-économiques de la population sur la durée de scolarité

Milieu urbain (suite)

Variables	Observations	Effet	Moyenne de y	Différence	Ecart-type
• Profession agrégée du chef de ménage					
- Cadre supérieur, profession libérale & assimilés	65	1,09	10,63	2,25	4,16
- Cadre moyen et employé de bureau	227	0,60	9,67	1,29	3,72
- commerçant	268	- 0,43	7,68	- 0,71	3,94
- Exploitant agricole	31	- 1,26	7,23	- 1,16	4,06
- Artisans	264	- 1,08	7,43	- 0,96	3,61
- Ouvrier	325	- 0,56	7,63	- 0,75	3,52
- Sans profession	543	0,77	8,91	0,52	3,89
• Distance de la source d'eau					
- Moins de 200m	1683	0,03	8,43	0,05	3,88
- 201 à 1Km	33	- 1,02	6,30	- 2,08	3,62
- Plus d'un Km	7	- 1,72	7,29	- 1,10	2,21

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : y est la moyenne empirique du nombre d'année d'études.

Tableau B4 : Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques, spatiales et socio-économiques de la population sur la durée de scolarité

Milieu Rural

Variables	Observations	Effet	Moyenne de y	Différence	Ecart-type
• Sexe de l'individu					
- Masculin	937	0,15	5,58	0,13	3,27
- Féminin	214	- 0,68	4,88	- 0,57	2,91
• Sexe du chef de ménage					
- Masculin	1148	0,00	5,44	0,00	3,22
- Féminin	3	- 0,40	7,33	1,89	3,21
• Alphabétisation du chef de ménage					
- Oui	375	- 0,06	5,38	- 0,06	3,54
- Non	776	0,03	5,48	0,03	3,05
• Alphabétisation du conjoint du chef de ménage					
- Alphabétisé	84	1,26	6,90	1,46	3,65
- Non alphabétisé	1067	- 0,10	5,33	- 0,11	3,16
• Région agrégée					
- Région du sud	170	- 0,28	5,32	- 0,12	2,73
- Gharb-chrarda-Béni Hssen	101	- 0,37	5,06	- 0,39	2,81
- Chaouia-Ouardigha	122	0,57	6,25	0,80	2,74
- Marrakech-Tensift AlHaouz	108	0,20	5,42	- 0,03	3,04
- Oriental	97	- 0,09	4,56	- 0,89	3,16
- Grand-Casablanca	10	- 1,48	5,30	- 0,15	3,50
- Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	47	- 0,69	4,53	- 0,91	3,69
-Doukkala-Abda	80	- 1,03	4,41	- 1,03	2,98
- Tadla-Azilal	91	0,96	6,77	1,32	3,45
- Meknés-Tafilalet	95	0,54	6,52	1,07	3,32
- Fès-Boulemane	43	1,29	7,14	1,69	3,04
- Taza-Al Hoceima-Taounate	117	1,22	6,17	0,73	3,07
- Tanger-Tétouan	70	- 2,92	2,57	- 2,87	3,09
• Lieu de naissance					
- Rural	1122	- 0,02	5,40	- 0,05	3,20
- Casablanca	4	0,33	7,00	1,55	3,92
- Grande ville	13	1,91	8,15	2,71	3,83
- Ville moyenne	2	2,47	8,00	2,55	4,24
- Petite ville	8	- 1,29	5,37	- 0,07	2,50
- Etranger	2	2,01	9,50	4,05	0,71

Source : Direction de la Statistique, ENBT 1997/98.

Notation : y est la moyenne empirique du nombre d'année d'études.

Tableau B4 : Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques, spatiales et socio-économiques de la population sur la durée de scolarité

Milieu Rural (suite)

Variables	Observations	Effet	Moyenne de y	Différence	Ecart-type
• Profession agrégée du chef de ménage					
- Cadre supérieur, profession libérale & assimilés	9	1,82	7,44	2,00	2,92
- Cadre moyen et employé de bureau	35	0,68	7,23	1,78	3,90
- commerçant	88	0,22	5,40	- 0,05	3,44
- Exploitant agricole	588	- 0,05	5,17	- 0,28	3,18
- Artisans	85	- 0,44	5,47	0,02	3,42
- Ouvrier	223	- 0,24	5,49	0,05	2,98
- Sans profession	123	0,50	6,06	0,61	3,08
• Distance de la source d'eau					
- Moins de 200m	733	0,04	5,50	0,06	3,08
- 201 à 1Km	286	0,00	5,34	- 0,10	3,36
- Plus d'un Km	132	- 0,23	5,34	- 0,10	3,64
• Présence d'une route goudronnée dans le douar					
- Oui	529	0,17	5,83	0,38	3,28
- Non	622	- 0,14	5,12	- 0,33	3,13
• Electrification du douar					
- Oui	336	- 0,39	6,23	0,78	3,18
- Non	815	0,16	5,12	- 0,32	3,18
• Source d'approvisionnement en eau du douar					
- Réseau d'eau	191	1,21	6,59	1,15	3,15
- Puit	538	- 0,20	5,32	- 0,13	3,07
- Source/ Oued	251	- 0,35	5,18	- 0,27	3,51
- Citerne d'eau	26	- 3,97	2,31	- 3,14	2,81
- Autre	145	0,46	5,43	- 0,02	2,84
• Présence d'école dans le douar					
- Oui	863	- 0,28	5,36	- 0,09	3,15
- Non	288	0,85	5,71	0,26	3,42

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : y est la moyenne empirique du nombre d'année d'études.

Tableau B5 : Modèle de classification multiple du le nombre d'années d'études par milieu de résidence

Variables		Urbain	Rural	National			
		Degré de corrélation					
Variables Indépendantes	Nbre. de modalités	Eta carré	Bêta carré	Eta carré	Bêta carré	Eta carré	Bêta carré
X1: Sexe de l'individu	2	0,018	0,009	0,007	0,010	0,013	0,001
X2: Sexe du CM	2	0,000	0,000	0,001	0,000	0,000	0,000
X3: Alphabétisation CM	2	0,020	0,010	0,000	0,000	0,025	0,003
X4: Alphabétisation du conjoint du CM	2	0,026	0,010	0,016	0,012	0,052	0,011
X5: Milieu de résidence	2	-	-	-	-	0,136	0,025
X6: Région de résidence	13	0,018	0,020	0,112	0,097	0,041	0,032
X7: Strate de province	2	-	-	-	-	0,012	0,001
X8: Lieu de naissance	6	0,022	0,018	0,013	0,007	0,135	0,030
X9: Profession du CM	8	0,056	0,038	0,020	0,009	0,120	0,028
X10: Distance séparant le ménage du point d'eau	3	0,006	0,002	0,001	0,001	0,039	0,001
X11: Proximité de la source d'eau	2	-	-	0,012	0,002	-	-
X12: Electrification du douar	2	-	-	0,024	0,006	-	-
X13: Source d'eau du douar	6	-	-	0,045	0,065	-	-
X14: Présence de l'école dans le douar	2	-	-	0,002	0,023	-	-
Variable dépendante Y: Nombre d'année d'études par personne pour les actifs âgés de 15 à 35 ans							
Moyenne empirique		8,38		5,45		7,21	
Ecart-type		3,88		3,22		3,90	
Coefficient de corrélation multiple		0,349		0,437		0,478	
Nombre d'observations		1723		1151		2874	

Source : Direction de la Statistique, ENBTf 1997/98.

2.3. Formation professionnelle : un atout largement discriminé par l'inégale survie scolaire.

2.3.1. Diffusion justifiée de la formation

Parallèlement au système d'enseignement général, une formation professionnelle dispensée par des établissements publics et privés s'est progressivement développée surtout au cours de la décennie 1980 et 1990. Ce système de formation permet de satisfaire les

besoins de l'économie nationale en main d'œuvre qualifiée, de récupérer une partie des jeunes à la sortie du système scolaire et d'améliorer le savoir-faire et les compétences professionnelles de la population active en général. La capacité d'accueil de ce système a enregistré une forte croissance en passant de 49,5 milles en 1984 à 127 milles en 1997, soit un taux de croissance annuel de l'effectif formé de 7,3%. Le tableau ci-après présente l'évolution des effectifs de la formation professionnelle selon les différentes options et permet d'observer la tendance relativement rapide de la masse des inscrits dans l'option "qualification", suivie de celle de "technicien".

Tableau C1 : Evolution des effectifs de la formation professionnelle selon les spécialités

en milliers

Niveau	Année scolaire		
	1983-84	1990-91	1997-98
Spécialisation	15,0	31,1	27,6
Qualification	18,0	36,2	51,0
Technicien	16,5	32,7	41,7
Technicien spécialisé	-	-	6,7
Total	49,5	105,0	127,0

Source : Direction de la Statistique, Indicateurs Sociaux 97 et Annuaires Statistiques 1984 & 1998.

L'amélioration constante du niveau de formation de la population, la dévalorisation relative des diplômes de l'enseignement général et les exigences du marché de travail, ont obligé une grande partie de la population, les jeunes en particulier, à ne pas se contenter des diplômes du système éducatif, et à chercher à disposer d'autres diplômes notamment ceux de la formation professionnelle, et ce pour améliorer leurs chances d'accès à un emploi plus lucratif. Les données fournies par l'ENBTF 1997/98 révèlent que l'accès à la formation est fortement corrélé avec le niveau scolaire. Plus précisément, la tendance des individus à acquérir une formation professionnelle augmente avec le niveau scolaire. C'est ainsi que la part des actifs n'ayant aucun niveau scolaire et qui ont fait une formation professionnelle est plutôt symbolique (3,2%). Pour l'enseignement fondamental du premier cycle et du second cycle,

cette proportion est estimée respectivement à 12,7% et à 21,3%. Les actifs ayant le niveau d'instruction secondaire représentent 36,2% et ceux de l'enseignement supérieur 26,6%.

Tableau C2 : Répartition de la population active diplômée de la formation professionnelle publique ou privée selon le niveau scolaire et le milieu de résidence

en %

Niveau scolaire	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
Aucun	2,8	8,0	3,2
Fondamental premier cycle	12,3	16,3	12,7
Fondamental second cycle	20,1	34,7	21,3
Secondaire	36,3	35,2	36,2
Supérieur	28,5	5,8	26,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

2.3.2. Déterminant de l'option pour la formation

L'estimation de l'effet des caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques sur l'accès à la formation professionnelle pour les actifs âgés de 15 à 35 ans, s'est référée à l'explication de la variable dichotomique "Avoir accès à la formation professionnelle" prenant la valeur 1 si cet événement s'est réalisé et 0 dans le cas inverse. Les paramètres du modèle ajustant le recours à la formation professionnelle sur une série de caractéristiques individuelles, familiales et communautaires, figurent sur le tableau C3 ci-après. La référence au niveau et à la signification des paramètres de cette modélisation (fonction logit dichotomique), permet de cerner l'effet, toutes choses égales par ailleurs, exercé par les caractéristiques prises en compte. Elle révèle que l'accès à la formation professionnelle est régi par les considérations suivantes:

□ A l'échelle nationale, les caractéristiques démographiques comme le sexe, le lieu de naissance et la taille du ménage

n'avantagent pas significativement (au seuil de 5%) l'accès à la formation professionnelle. Toutefois, l'accès au marché du travail à un jeune âge, entre 15 et 24 ans, limite énormément les chances d'accès à la formation. L'effet négatif le plus élevé en valeur absolue, est exercé par la variable "individu âgé de 15 à 24 ans" sur l'accès à la formation. Et comme le champ de l'analyse est restreint à la population active, le fait d'être actif entre 15 et 24 ans s'identifie à une entrave fondamentale à la formation professionnelle. Inversement, la résidence dans l'espace urbain (où la proximité des établissements de formations est généralement acquise), exerce une influence positive sur l'accès à la formation professionnelle. A la fois, cause et effet, la présence d'au moins un chômeur parmi les membres du ménage, est aussi révélatrice de l'option de ce ménage pour la formation professionnelle en tant qu'issue augmentant la chance d'accès à l'emploi.

□ Le cursus scolaire exerce une influence directe sur l'option pour la formation professionnelle. Plus précisément, toutes choses égales par ailleurs, seule la scolarisation au deuxième cycle de l'enseignement fondamental favorise significativement l'accès à la formation professionnelle. Les difficultés d'insertion sur le marché de travail sont, certes, plus aiguës pour les personnes de niveau scolaire moyen ou supérieur, mais elles sont contrecarrées par l'apport positif de la formation professionnelle. Une fois associée aux niveaux scolaires les plus élevés (secondaire et supérieur), la formation professionnelle induit plus de chances d'insertion dans la vie active. Cette tendance à la réduction de l'incidence du chômage parmi les niveaux secondaires et supérieurs par l'interaction entre l'effet des niveaux d'études et de la formation professionnelle fait que plus la scolarisation se prolonge plus elle est couronnée par une formation professionnelle. A l'échelle nationale, plus le niveau scolaire est élevé plus l'option pour la formation professionnelle est retenue comme moyen d'insertion dans le marché de travail.

□ L'appartenance du ménage aux groupes sociaux moyens et aisés, influence positivement l'option pour la formation professionnelle. Il s'agit essentiellement des ménages dirigés par un cadre supérieur ou moyen, un employé de bureau ou un travailleur dans les professions libérales. Inversement, la catégorie des exploitants agricoles exerce un effet significativement négatif sur l'accès à la formation professionnelle eu égard à la restriction des chances de scolarisation en milieu rural, à l'intégration des enfants à un jeune âge à l'activité économique familiale et au coût d'opportunité de la formation professionnelle en milieu agricole.

Tableau C3 : Estimation de l'effet des caractéristiques socio-démographiques sur l'accès à la formation professionnelle

Variable expliquée du modèle : l'individu a eu une formation professionnelle.
 Champ : la population de 15 à 35 ans scolarisée ou ayant été scolarisée.
 Données de base: ENBTF 1997/98, Direction de la Statistique.

Variables	Ensemble		Milieu Urbain		Milieu rural	
	Effet	P(x>t)	Effet	P(x>t)	Effet	P(x>t)
□ Constante	-2,18	0,00	-2,11	0,00	-1,96	0,00
□ Sexe masculin de l'individu	-0,05	0,39	-0,04	0,46	0,03	0,83
□ Sexe masculin du CM	-0,05	0,50	-0,02	0,80	-0,22	0,33
□ Résidence en milieu urbain	0,24	0,01	-	-	-	-
□ Résidence dans la strate BAJ	0,13	0,07	0,27	0,00	-0,16	0,31
□ Lieu de naissance						
- Grandes villes	0,10	0,20	0,09	0,26	0,40	0,19
- Petites et moyennes villes	-0,03	0,72	-0,06	0,51	-0,07	0,88
- Etranger	-0,22	0,56	-0,18	0,65	-2,10	0,75
□ Taille agrégée du ménage						
- Ménages de 1 à 4 personnes	0,11	0,10	0,13	0,09	-0,11	0,66
- Ménages de 8 personnes et plus	-0,07	0,23	-0,07	0,29	-0,09	0,53
□ CM alphabétisé	0,12	0,05	0,07	0,28	0,39	0,01
□ Conjoint du CM alphabétisé	-0,19	0,01	-0,16	0,03	-0,57	0,05
□ Age agrégé de l'individu						
-15 à 24 ans	-0,37	0,00	-0,38	0,00	-0,23	0,38
-25 à 29 ans	-0,00	0,98	-0,01	0,93	0,15	0,57
□ Présence d'au moins un chômeur dans le ménage	0,27	0,00	0,22	0,00	0,56	0,00
□ Profession du CM						
- Cadre supérieur, profession libérale & assimilés	0,32	0,02	0,36	0,01	-0,24	0,70
- Cadre moyen et employé de bureau	0,23	0,03	0,26	0,02	-0,15	0,68
- Exploitant agricole	-0,36	0,01	-1,79	0,06	-0,48	0,05
- Artisan	-0,09	0,41	-0,11	0,36	-0,08	0,78
- Ouvrier	-0,01	0,88	0,05	0,61	-0,44	0,10
- Sans activité	0,07	0,42	0,12	0,22	-0,37	0,19
□ Niveau scolaire de l'individu						
- Premier cycle fondamental	0,38	0,18	0,57	0,19	0,08	0,84
- Deuxième cycle fondamental	0,81	0,00	0,94	0,03	0,69	0,09
- Secondaire	0,93	0,00	1,06	0,02	0,87	0,04
- Supérieur	0,83	0,00	1,00	0,02	0,10	0,85
□ Douar desservi par une route goudronnée	-	-	-	-	0,34	0,05
□ Douar équipé en électricité	-	-	-	-	0,11	0,52
□ Douar équipé par une école primaire	-	-	-	-	-0,25	0,11

Lecture: CM désigne "chef de ménage". Un coefficient est significatif (au seuil de 5%) si $p(x>t)<0,05$, x étant le rapport du coefficient à son écart-type. Les variables de référence sont: le sexe féminin pour "Sexe masculin de l'individu", le sexe féminin du CM pour "Sexe masculin du CM", la résidence en milieu rural pour "Résidence en milieu urbain", la résidence dans la strate hors BAJ pour la strate BAJ, le rural pour le lieu de naissance, la taille du ménage de 5 à 7 personnes pour la taille du ménage, le chef de ménage analphabète pour "CM alphabétisé", le conjoint du chef de ménage analphabète pour "conjoint CM alphabétisé", la profession de commerçant et assimilés pour la "Profession", la classe d'âge 30 à 35 ans pour l'âge agrégé, les sans niveau pour le niveau scolaire.

III. MECANISMES D'INSERTION DANS L'ACTIVITE ECONOMIQUE

La contribution au processus de production de biens et services est d'abord handicapée par la modestie de la participation féminine à l'activité économique, le chômage structurel, le sous-emploi et par l'option plutôt timide des actifs formés pour l'auto-emploi. La présente partie est consacrée à ses volets de l'insertion professionnelle. Elle aborde les mécanismes d'insertion dans la vie active moyennant la modélisation -toutes choses égales par ailleurs- de l'option des femmes pour l'activité économique, de la durée d'insertion des jeunes actifs dans le marché de travail et de l'option pour l'auto-emploi en tant qu'opportunité alternative vis-à-vis de la restriction des chances d'emploi salarié. Les caractéristiques éducatives, les qualifications professionnelles des individus en âge d'activité et l'environnement familial constituent des déterminants clés dans cette modélisation. La différenciation de l'effet isolé du type de formation/diplôme sur les chances d'activité économique de la femme ainsi que la durée de chômage et le recours des jeunes actifs à l'auto-emploi, permettra de saisir les qualifications professionnelles et les plus vouées au chômage et les plus demandées sur le marché de travail, et de mieux cerner les mécanismes de l'insertion professionnelle et la façon par laquelle elle interagit avec l'investissement dans les capacités humaines.

3.1. Activité économique féminine : l'apport décisif de l'éducation et de la formation

Il a été démontré qu'au Maroc comme dans le reste des pays en développement, la contribution de la femme au processus de production de biens et services demeure marquée par une évolution différencié selon les fondements socio-culturels et dans une bien moindre mesure par le niveau de vie des populations⁶. Autrement dit, l'offre de travail féminin est aussi déterminée par des facteurs extra-économiques. Dans cette section, Il est question d'analyser les

⁶ *Variante n°3 (1999), Activité économique de la femme : de la conviction à la nécessité de survie ; M. Doudich, Revue de l'AMIS.*

implications des caractéristiques individuelles et familiales sur la prise de décision d'offre de travail féminin.

La formulation théorique du processus de prise de décision concernant la participation à la vie active consiste ici à expliquer la variable dichotomique dite " type d'activité ", notée t , et prenant la valeur 1 en cas d'activité et 0 ailleurs. Cette variable est expliquée par une série de caractéristiques c_i inhérentes à la femme elle-même et à son milieu familial. Le modèle ainsi ajusté s'écrit:

$$y = \mu + \sum_{i=1}^k \beta_i x_i + u$$
 ou μ et β_i sont les coefficients du modèle et u son terme aléatoire.

L'ajustement de cette fonction est conforme à l'estimation d'un modèle logit. Ce modèle oppose la première modalité de la variable expliquée (femme active) à sa seconde modalité (femme inactive). L'estimation d'une observation donnée est obtenue en ajoutant l'effet de chaque variable explicative au terme constant noté μ . Pour les variables d'ordre qualitatif, leur effet est équivalent au coefficient estimé par le modèle.

La référence à ces paramètres révèle que la position de la femme vis-à-vis de la participation au marché de travail résulte d'une chaîne de décisions contraignant le propre choix de la femme à celui de sa famille. L'accès de la femme à une activité économique a été différencié selon le milieu de résidence par ses caractéristiques individuelles, à savoir l'âge, le statut familiale, le niveau d'éducation, l'accès à la formation professionnelle et l'origine social, ainsi que les caractéristiques familiales. Ces variables exercent plus ou moins d'importants effets significatifs sur l'activité économique féminine comme l'indiquent le tableau D1 ci-après.

A l'échelle de la population féminine prise dans son ensemble, les chances d'exercer une activité économique grandissent à mesure que la femme avance dans l'âge. L'apogée de la participation

féminine à l'activité, débute à l'âge de 25 ans. Différencié selon le milieu de résidence, la participation de la femme à l'activité économique due au seul effet-âge, est assez pertinente à partir de l'âge de 25 ans en milieu urbain et de 35 ans en milieu rural. Il importe de rappeler qu'il s'agit ici de l'effet isolé de l'âge et que d'autres facteurs sont susceptibles de modifier le cycle de vie active de la femme. C'est le cas du statut familial, du niveau d'éducation et de la formation professionnelle.

Le fait qu'une femme n'ait pas d'engagement conjugal direct (célibataire ou divorcé) agit positivement et significativement sur la mobilisation du potentiel productif féminin. L'effet dû au seul facteur "situation familiale" se situe à un maximum positif au moment du divorce ou du célibat et tombe à un minimum négatif pour les veuves. Ce processus peut être nuancé en fonction du milieu de résidence. Le divorce engendre en milieu urbain un niveau de participation à l'activité économique statistiquement plus important (+1,26) que celui du célibat (0,96). En milieu rural, seul le célibat exerce un effet positif statistiquement significatif sur les chances d'activité. Cette divergence des comportements entre femmes citadines et rurales, peut être attribuée à une série de facteurs, notamment la solidarité familiale, les possibilités d'accueil de la femme et de ses enfants éventuels en cas de divorce, les valeurs véhiculées sur la femme rurale divorcée et le niveau de fécondité au moment du divorce.

Compte tenu des données disponibles, le niveau d'éducation est assimilé au dernier cycle d'enseignement. Ainsi approchée, l'éducation des femmes s'inscrit parmi les déterminants clés de la participation au marché de travail. Ce constat est généralement révélé mais rarement nuancé en fonction de l'effet différentiel dû au niveau d'éducation. Ainsi, plus le niveau d'éducation augmente plus l'effet de la scolarisation sur la chance d'activité est important. A l'échelle nationale, c'est à partir du niveau d'études supérieures qu'apparaît le premier effet significativement positif (+0,37) de la

scolarisation sur les possibilités d'activité économique de la femme. En milieu urbain, l'éducation de la femme agit positivement sur la participation à l'activité économique et l'accès aux études secondaires et supérieures s'impose en tant que prémice d'une activité quasi certaine de la femme.

La résidence en milieu rural exerce un effet significativement négatif sur les chances d'activité économique des femmes scolarisées et ce indépendamment du niveau scolaire. Ce constat n'est pas surprenant dans la mesure où les opportunités d'emploi salarié pour les femmes scolarisées, demeurent très limitées dans l'espace rural. Inversement, l'accès à la formation professionnelle, consolide significativement l'option de la femme pour l'activité économique. En milieu urbain comme en milieu rural, les femmes ayant suivi des cours de formation professionnelle sont les plus tentées par l'exercice d'une activité économique.

Par ailleurs, le fait que l'effet de la scolarisation sur la chance d'activité ne soit significativement positif et appréciable à l'échelle nationale que pour les femmes ayant un niveau d'études supérieures ou moyennes, est révélateur à plusieurs égards. Il indique d'abord que les quelques années de scolarisation en primaire ne sont pas suffisantes pour assurer une insertion systématique dans la vie active. Compte tenu du coût d'opportunité de l'enseignement fondamental, "toute participation non ciblée des parents au financement de la scolarisation de leurs enfants, risque de se solder par un impact négatif sur l'accès de la femme à l'éducation, et ce essentiellement en milieu rural"⁷.

Les autres caractéristiques avantageant significativement l'accès de la femme citadine à l'activité économique, sont la naissance dans une grande ville, la taille réduite du ménage et l'exercice d'une activité mieux rémunérée par le chef de ménage (cadres supérieurs et membres des professions libérales et assimilés). En milieu rural,

⁷ Variante (o.p.citée).

la naissance dans une grande, petite ou moyenne villes, l'alphabétisation du chef de ménage et son conjoint et la présence d'au moins un chômeur dans le ménage exercent des effets significativement négatifs sur l'accès de la femme rurale à l'activité économique.

Il ressort de ce qui précède que l'accès de la femme à l'activité économique demeure sujet non seulement à la restriction des opportunités d'emploi salarié mais aussi à des contraintes sociales et familiales comme l'inégal accès à l'éducation et à la formation, la façon par laquelle le milieu familial se représente le travail salarié de la femme mariée, en âge du mariage, ou divorcée particulièrement en milieu rural, la division du travail selon le genre qui affecte généralement les activités les moins lucratives à la femme, et, enfin, le groupe socio-professionnel dont notamment celui d'"exploitant agricole et assimilé" qui ne favorise l'emploi de la femme rurale qu'en tant qu'aide familiale non rémunérée.

Tableau D1 : Estimation de l'effet des caractéristiques socio-démographiques sur l'accès de la femme à l'activité économique

Variable expliquée du modèle ajusté (logit): la femme est active/inactive.
 Champ: la population féminine âgée de 15 ans et plus.
 Données de base: ENBTF 1997/98, Direction de la Statistique.

Variables	Ensemble		Milieu urbain		Milieu rural	
	Effet	P(x>t)	Effet	P(x>t)	Effet	P(x>t)
▶ Constante	-0,44	0,00	-1,27	0,00	0,26	0,01
▶ Age de la femme						
- Femme âgée de 15 à 24 ans	-0,31	0,00	-0,39	0,00	-0,28	0,00
- Femme âgée de 25 à 30 ans	0,09	0,07	0,38	0,00	-0,27	0,00
- Femme âgée de 31 à 34 ans	0,22	0,00	0,45	0,00	-0,10	0,26
- Femme âgée de 35 à 44 ans	0,25	0,00	0,47	0,00	0,09	0,18
▶ Etat matrimonial de la femme						
- Célibataire	0,64	0,00	0,96	0,00	0,38	0,00
- Veuve	-0,20	0,00	0,14	0,12	-0,08	0,00
- Divorcée	0,69	0,00	1,26	0,00	-0,11	0,48
▶ Niveau scolaire de la femme						
- Fondamental premier cycle	-0,01	0,92	0,20	0,00	-0,25	0,00
- Fondamental deuxième cycle	-0,11	0,07	0,13	0,09	-0,59	0,00
- Secondaire	0,07	0,36	0,21	0,01	-0,11	0,60
- Supérieur	0,37	0,00	0,46	0,00	-0,92	0,04
▶ Lieu de naissance						
- Grandes villes	-0,10	0,02	0,11	0,05	-0,35	0,05
- Petites et moyennes villes	-0,33	0,00	0,03	0,63	-0,35	0,03
- Etranger	-0,53	0,05	-0,21	0,48	-2,68	0,29
▶ Femme ayant suivi des cours de formation professionnelle	0,87	0,00	0,80	0,00	1,37	0,00
▶ Taille agrégée du ménage						
- Ménages de 1 à 4 personnes	0,06	0,10	0,19	0,00	-0,06	0,32
- Ménages de 8 personnes et plus	0,03	0,37	-0,06	0,25	-0,06	0,21
▶ CM alphabétisé	-0,19	0,00	-0,07	0,15	-0,19	0,00
▶ Conjoint du CM alphabétisé	-0,23	0,00	-0,11	0,07	-0,45	0,00
▶ Présence d'au moins un chômeur dans le ménage	0,01	0,74	0,32	0,00	-0,27	0,00
▶ Profession du CM						
- Cadre supérieur, profession libérale & assimilés	0,37	0,00	0,33	0,00	0,82	0,01
- Cadre moyen et employé de bureau	0,02	0,79	-0,06	0,53	0,19	0,25
- Exploitant agricole	0,69	0,00	0,27	0,10	0,37	0,00
- Artisan	0,06	0,35	0,09	0,24	0,01	0,95
- Ouvrier	0,10	0,11	0,08	0,29	-0,02	0,82
- Sans activité	-0,35	0,00	-0,39	0,00	-0,42	0,00

Lecture: CM désigne "chef de ménage". Un coefficient est significatif (au seuil de 5%) si $p(x>t)<0,05$, x étant le rapport du coefficient à son écart-type. Les variables de référence sont: "mariée" pour le statut matrimonial, le rural pour le lieu de naissance, la taille du ménage de 5 à 7 personnes pour la taille du ménage, le chef de ménage analphabète pour "CM alphabétisé", le conjoint du chef de ménage analphabète pour "conjoint du CM alphabétisé", la profession de commerçant et assimilés pour la "Profession du CM", la classe d'âge 45 ans et plus pour l'âge agrégé, les "sans niveau" pour le niveau scolaire et aucun chômeur pour les ménages ayant au moins un chômeur.

3.2. Différenciation de la vulnérabilité au chômage : les formations les plus prometteuses en matière d'emploi

Tel qu'il est évalué à la première partie de ce document, le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi se modifie en fonction des caractéristiques éducatives, professionnelles et socio-démographiques des individus. Dans cette section, l'analyse de l'interaction entre le risque du chômage par les plus jeunes actifs (15 à 35 ans) et ses déterminants extra-économiques est fondée sur une classification multiple. Cette modélisation permet d'isoler l'effet de chaque caractéristique démographique et socio-économique sur la vulnérabilité au chômage. La référence aux données de l'Enquête nationale sur le budget-temps des femmes de 1997/98 permet d'analyser le risque du chômage en fonction de l'éducation, la formation et le profil socio-professionnel du ménage. Cette technique de classification multiple consiste ici en un ajustement de la durée de chômage (exprimée en nombre de mois) sur les déterminants sélectionnés, à savoir le type de diplôme, le niveau scolaire, l'état matrimonial, le groupe d'âges, le lieu de naissance, la taille du ménage, le statut professionnel et la profession du chef de ménage ainsi que le milieu de résidence. La prise en considération de toutes ces variables permet d'estimer l'influence spécifique du diplôme sur la durée de chômage, toutes choses égales par ailleurs dont notamment le profil socio-démographique de l'individu, ses aptitudes éducatives et son niveau socio-économique exprimé à travers le statut professionnel et la profession du chef de ménage. Les principaux enseignements qui se dégagent de l'importance et du niveau de signification des paramètres de cette modélisation de la durée de chômage observée par les "15 à 35 ans", sont les suivants:

✓ Les aptitudes éducatives et professionnelles individuelles ne suffisent pas à elles seules d'expliquer les chances d'insertion professionnelle ; la catégorie socio-économique du ménage est aussi déterminante dans l'accessibilité rapide à l'emploi. En se référant à la part de la variance expliquée telle qu'elle est exprimée

par les corrélations partielles présentées au tableau E1 ci-après, les principaux déterminants de la vulnérabilité au chômage (durée de chômage exprimée en mois) s'étendent des caractéristiques individuelles et familiales à la position du ménage dans l'échelle sociale. Si l'on se limite aux déterminants les plus pertinents, le risque de chômage s'avère essentiellement influencé par l'âge de l'individu, la profession du chef de ménage et son statut socio-professionnel ainsi que le diplôme de l'individu et son niveau scolaire. Observé à l'échelle nationale, ce classement se modifie en fonction du milieu de résidence. En milieu urbain, la durée de chômage se trouve plutôt expliquée par l'âge (0,34) et le diplôme obtenu par l'individu (0,21) ainsi que par la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (0,24). En milieu rural, l'intensité de la durée de chômage s'avère essentiellement expliquée par le niveau scolaire (0,23) et le diplôme (0,16) de l'individu, la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (0,16) suivie de l'état matrimonial (0,11) et de la taille du ménage (0,11).

✓ Les formations les plus demandées⁸ sur le marché de travail correspondent aux diplômes de qualification professionnelle, de technicien et aussi de cadre moyen en "tourisme, hôtellerie et restauration", en "services sociaux fournis à la collectivité", aux diplômes supérieurs délivrés par les grandes écoles et instituts supérieurs ou de technicien et de cadre moyen en "administration, gestion, finance et commerce", aux diplômes supérieurs de troisième cycle délivrés par les facultés de lettres et sciences sociales, de sciences exactes ou de l'enseignement supérieur technique.

✓ Les formations qui sont aussi moins vulnérables au chômage sont celles sanctionnées par les diplômes supérieurs délivrés par les grandes écoles et instituts en "administration, gestion, finance et commerce", en "services sociaux fournis à la collectivité" et en

⁸ *Pour plus de précisions, se référer à la nomenclature à trois chiffres des diplômes, présentée en annexe.*

"industrie", les diplômes de technicien et de cadre moyen en "industrie" ainsi que les diplômes de qualification professionnelle en "agriculture, forêt et pêche maritimes" et de technicien et de cadre moyen en sciences de l'information (documentation, informatique et statistique).

✓ Les formations les plus vouées au chômage sont celles qui délivrent les certificats de spécification professionnelle en "agriculture, forêt et pêche maritime", les certificats en initiation professionnelle en "bâtiment et travaux publics", les diplômes en qualification professionnelle en "services sociaux fournis à la collectivité", les diplômes de technicien et de cadre moyen en "bâtiment et travaux publics", les diplômes en spécification professionnelle et aussi d'initiation professionnelle en "industrie" et les diplômes de qualification professionnelle en "transport et télécommunication". Cette série de formations est, en moyenne, plus confrontée à la restriction des chances d'emploi. Elle donne lieu à de très longues durées de chômage et est, corrélativement, la moins demandée sur le marché de travail. Les personnes ayant investi dans leur formation dans de tels domaines sont donc plus sujettes au chômage structurel lorsqu'elles tiennent à valoriser leur cursus en un emploi adéquat à leurs connaissances professionnelles de base.

✓ A même type de diplôme et de formation, le niveau scolaire relativement élevé, l'expérience professionnelle, la résidence dans une grande ville (Casablanca en particulier) ainsi que la propriété d'un avoir productif par le ménage et l'appartenance de l'individu à une unité familiale économiquement défavorisée, réduisent significativement la durée de recherche d'un emploi. Autrement dit, l'insertion professionnelle est aussi bien activée par les opportunités d'emploi qu'offrent l'environnement social et le milieu familial que par la nécessité de survie en cas d'inactivité ou de chômage du chef de ménage. En effet, à diplômes équivalents, plus le niveau scolaire s'élève plus la durée de chômage est limitée. La résidence dans une grande ville et particulièrement à Casablanca, offre de larges opportunités d'emploi pour les divers diplômés et contribue à la limitation de la période de recherche d'un emploi.

Parallèlement, à même niveau scolaire, les connaissances professionnelles sur le tas (appren-tissage d'un métier) et formelles (formation professionnelle) renforcent les chances d'emploi. L'insertion professionnelle des jeunes actifs est aussi énormément facilitée par la capacité d'emploi éventuel dans l'entreprise familiale. Ce sont en fait les individus relevant d'un ménage disposant de ce type d'entreprise qui sont les moins exposés au chômage de longue durée.

Tableau E1 : Classification multiple de la durée de chômage par milieu de résidence

Variables		Urbain		Rural		National	
		Degré de corrélation					
Variables Indépendantes	Nombre de modalités	Eta	Bêta	Eta	Bêta	Eta	Bêta
X1: Diplôme détaillé	45	0,213	0,179	0,165	0,289	0,179	0,275
X2: Niveau scolaire	5	0,096	0,120	0,232	0,274	0,150	0,123
X3: Qualification Professionnelle	4	0,080	0,067	0,056	0,338	0,062	0,061
X4: Etat Matrimoniale	4	0,027	0,103	0,111	0,029	0,050	0,095
X5: Age agrégé	4	0,345	0,369	0,063	0,060	0,258	0,279
X6: Lieu de Naissance	6	0,100	0,080	0,037	0,043	0,122	0,074
X7: Taille agrégée du ménage	3	0,100	0,067	0,106	0,047	0,094	0,066
X8: Statut professionnel du CM	5	-	-	-	-	0,184	0,211
X9 : Profession agrégée du CM	7	0,244	0,188	0,164	0,144	0,217	0,304
X10: Milieu de résidence	2	-	-	-	-	0,112	0,113
Variable dépendante Y: durée de chômage en mois pour les chômeurs de 15 à 35 ans.							
Moyenne en mois		30,40		22,70		28,67	
Ecart-type		26,64		33,87		28,59	
Coefficient de corrélation multiple		0,475		0,314		0,277	
Nombre d'observations		803		232		1035	

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Champ : Population en chômage âgée de 15 à 35 ans.

Tableau E2 : Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques et socio-économiques sur la durée de chômage

National

Variables	Effet	Moyenne de y	Ecart-type
• Diplôme de l'individu			
- Aucun	-2,38	25,89	26,73
- Diplômes de l'enseignement fondamental	1,39	29,00	31,19
- Diplômes de l'enseignement de secondaire	10,79	32,52	25,05
Diplôme supérieurs délivrés par les facultés			
- Diplômes supérieurs en lettre et sciences sociales	-4,20	33,11	21,27
- Diplômes supérieurs en sciences exactes	-2,56	42,05	35,35
- Diplômes de l'enseignement supérieur technique	-3,89	10,00	6,93
Diplôme supérieurs délivrés par les grands écoles et instituts supérieurs			
- Diplômes en administration, gestion, finance et commerce	-9,65	2,00	0,00
- Diplômes en service sociaux fournis à la collectivité	-1,68	12,00	0,00
- Diplômes en industrie	-1,68	12,00	0,00
Diplômes de techniciens et de cadres moyens			
- Diplômes en administration, gestion, finance et commerce	-0,48	26,70	32,64
- Diplômes en tourisme, hôtellerie et restauration	-14,65	25,00	15,56
- Diplômes en service sociaux fournis à la collectivité	-5,31	36,00	31,75
- Diplômes en sciences de l'information	1,81	27,33	20,19
- Diplômes en agriculture, forêts et pêche maritime	3,81	24,00	0,00
- Diplômes en industrie	-0,96	24,00	19,91
- Diplômes en bâtiment et travaux publics	21,90	49,33	62,01
Diplômes en qualification professionnelle			
- Diplômes en administration, gestion, finance et commerce	6,18	28,00	14,26
- Diplômes en tourisme, hôtellerie et restauration	-35,36	18,00	0,00
- Diplômes en service sociaux fournis à la collectivité	23,20	23,92	21,87
- Diplômes en sciences de l'information	5,55	9,80	8,67
- Diplômes en transport et télécommunications	20,09	36,00	0,00
- Diplômes en agriculture, forêts et pêche maritime	-0,78	31,00	41,39
- Diplômes en industrie	6,09	32,61	27,64
- Diplômes en bâtiment et travaux publics	6,97	30,67	25,13

Tableau E2: Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques et socio-économiques sur la durée de chômage

National (suite)

Variables	Effet	Moyenn e de y	Ecart- type
Certificats en spécification professionnelle			
- Diplômes en service sociaux fournis à la collectivité	0,82	24,00	12,00
- Diplômes en sciences sociales humaines	5,63	30,00	8,49
- Diplômes en agriculture, forêts et pêche maritime	69,17	108,00	0,00
- Diplômes en industrie	20,84	42,09	47,89
Certificats en initiation professionnelle			
- Diplômes en tourisme, hôtellerie et restauration	1,00	14,33	19,09
- Diplômes en service sociaux fournis à la collectivité	-30,30	3,50	3,54
- Diplômes en industrie	17,57	26,33	20,60
- Diplômes en bâtiment et travaux publics	33,01	54,00	25,46
• Niveau scolaire de l'individu			
- Aucun	-9,40	16,20	19,45
- Fondamental premier cycle	3,74	30,51	28,91
- Fondamental deuxième cycle	0,66	27,64	25,73
- Secondaire	-0,21	30,15	34,50
- Supérieur	-1,55	32,58	25,06
• Formation professionnelle et apprentissage d'un métier			
- Formation professionnelle	-1,25	30,91	27,96
- Apprentissage d'un métier	-3,93	24,90	22,55
- En cours de formation	-15,83	7,50	6,36
- Non	0,89	28,88	29,52
• Age agrégé			
15 à 24 ans	-5,91	23,10	25,99
25 à 30 ans	3,13	31,90	26,43
31 à 34 ans	18,53	46,19	36,27
35 ans et plus	19,35	41,18	42,53
• Statut familial			
- Célibataire	0,76	28,96	28,73
- Marié	-9,79	23,59	27,09
- Veuf	-21,28	12,00	0,00
- Divorcé	-7,07	32,19	25,40
• Lieu de naissance			
- Rural	1,48	24,85	32,26
- Casablanca	-3,34	26,68	24,86
- Grande ville	0,26	31,39	25,88
- Ville moyenne	2,23	34,41	31,15
- Petite ville	-5,33	29,15	23,03
- Etranger	-1,65	14,50	13,44
• Taille agrégée du ménage			
-1 à 4 personnes	3,62	35,72	29,74
-5 à 7 personnes	-1,87	27,05	24,10
-8 personnes et plus	0,90	28,36	32,06

Tableau E2 : Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques et socio-économiques sur la durée de chômage

National (suite et fin)

Variables	Effet	Moyenne de y	Ecart-type
• Statut professionnel du chef de ménage			
- Sans profession	-1,83	34,84	29,44
- Salarié	7,24	24,36	22,68
- Indépendant	-7,72	23,96	32,90
- Aide familial	28,52	22,00	15,10
- Autres	8,16	25,03	20,40
• Profession du chef de ménage			
- Cadre supérieur, profession libérale & assimilés	23,22	43,61	42,12
- Cadre moyen et employé de bureau	10,02	28,05	21,98
- Commerçant	1,84	21,67	18,08
- Exploitant agricole	12,46	27,60	49,28
- Artisan	2,32	21,01	19,68
- Ouvrier	6,71	22,69	20,37
- Sans activité	-9,30	34,84	29,44
• Milieu de résidence			
- Urbain	1,73	30,40	26,64
- Rural	-5,99	22,70	33,87

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : y est la durée de chômage exprimée en mois.

Tableau E2 : Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques et socio-économiques sur la durée de chômage

Urbain

Variables	Effet	Moyenne de y	Ecart-type
• Diplôme de l'individu			
- Aucun	-0,45	29,47	28,06
- Diplômes de l'enseignement fondamental	1,84	29,60	24,85
- Diplômes de l'enseignement de secondaire	-3,27	31,92	25,08
Diplôme supérieurs délivrés par les facultés			
- Diplômes supérieurs en lettre et sciences sociales	-1,85	33,11	21,90
- Diplômes supérieurs en sciences exactes	4,14	47,65	37,36
- Diplômes de l'enseignement supérieur technique	-19,89	10,00	6,93
Diplôme supérieurs délivrés par les grands écoles et instituts supérieurs			
- Diplômes en administration, gestion, finance et commerce	-40,58	2,00	0,00
- Diplômes en service sociaux fournis à la collectivité	-11,19	12,00	0,00
- Diplômes en industrie	-11,19	12,00	0,00
Diplômes de techniciens et de cadres moyens			
- Diplômes en administration, gestion, finance et commerce	-7,54	26,78	32,64
- Diplômes en tourisme, hôtellerie et restauration	-11,62	25,00	15,56
- Diplômes en service sociaux fournis à la collectivité	-0,35	36,00	31,75
- Diplômes en sciences de l'information	-6,20	27,33	20,19
- Diplômes en agriculture, forêts et pêche maritime	-6,57	24,00	0,00
- Diplômes en industrie	-1,89	24,00	19,91
- Diplômes en bâtiment et travaux publics	11,13	49,33	62,01
Diplômes en qualification professionnelle			
- Diplômes en administration, gestion, finance et commerce	-5,47	25,60	10,99
- Diplômes en tourisme, hôtellerie et restauration	-38,80	18,00	0,00
- Diplômes en service sociaux fournis à la collectivité	0,71	27,11	24,64
- Diplômes en sciences de l'information	-12,28	9,80	8,67
- Diplômes en transport et télécommunications	7,43	36,00	0,00
- Diplômes en agriculture, forêts et pêche maritime	-1,06	39,00	55,15
- Diplômes en industrie	3,19	35,35	29,42
- Diplômes en bâtiment et travaux publics	-0,41	34,40	26,17
Certificats en spécification professionnelle			
- Diplômes en service sociaux fournis à la collectivité	-7,66	24,00	12,00
- Diplômes en sciences sociales humaines	-6,79	30,00	8,49
- Diplômes en agriculture, forêts et pêche maritime	52,27	108,00	0,00
- Diplômes en industrie	10,59	45,10	49,37
Certificats en initiation professionnelle			
- Diplômes en tourisme, hôtellerie et restauration	-12,99	14,33	19,09
- Diplômes en service sociaux fournis à la collectivité	-38,88	3,50	3,54
- Diplômes en industrie	1,71	26,33	20,60
- Diplômes en bâtiment et travaux publics	20,85	54,00	25,46

Tableau E2 : Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques et socio-économiques sur la durée de chômage

Urbain (suite et fin)

Variables	Effet	Moyenne de y	Ecart-type
• Niveau scolaire de l'individu			
- Aucun	-9,42	21,73	24,05
- Fondamental premier cycle	3,70	32,31	29,49
- Fondamental deuxième cycle	1,05	29,73	27,19
- Secondaire	-2,59	29,03	23,61
- Supérieur	-0,77	32,96	25,72
• Formation professionnelle et apprentissage d'un métier			
- Formation professionnelle	-0,68	32,27	28,90
- Apprentissage d'un métier	-3,85	26,05	23,05
- En cours de formation	-14,90	7,50	6,36
- Non	0,93	30,85	26,69
• Age agrégé			
-15 à 24 ans	-7,52	23,25	19,64
-25 à 30 ans	3,18	33,69	27,15
-31 à 34 ans	22,17	51,68	35,49
-35 ans et plus	23,03	46,20	42,86
• Statut familial			
- Célibataire	0,76	30,43	26,56
- Marié	-9,44	29,67	29,32
- Veuf	-20,15	12,00	0,00
- Divorcé	-9,47	32,19	25,40
• Lieu de naissance			
- Rural	1,28	29,46	27,24
- Casablanca	-2,67	26,78	24,89
- Grande ville	0,66	31,47	25,93
- Ville moyenne	2,86	34,56	31,28
- Petite ville	-4,98	29,15	23,03
- Etranger	0,36	14,50	13,44
• Taille agrégée du ménage			
-1 à 4 personnes	3,60	36,77	30,35
-5 à 7 personnes	-1,67	29,39	25,40
-8 personnes et plus	0,61	29,38	26,44
• Profession du chef de ménage			
- Cadre supérieur, profession libérale & assimilés	14,08	46,81	43,67
- Cadre moyen et employé de bureau	-0,02	28,47	22,18
- Commerçant	-6,70	22,40	18,43
- Exploitant agricole	-8,70	18,17	16,10
- Artisan	-8,24	21,58	19,56
- Ouvrier	-1,80	25,67	21,65
- Sans activité	3,82	36,07	29,80

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : y est la durée de chômage exprimée en mois.

Tableau E2 : Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques et socio-économiques sur la durée de chômage

Rural

Variables	Effet	Moyenne de y	Ecart-type
• Diplôme de l'individu			
- Aucun	-0,29	18,08	21,71
- Diplômes de l'enseignement fondamental	-5,78	26,98	46,61
- Diplômes de l'enseignement de secondaire	8,93	38,80	26,67
Diplôme supérieurs délivrés par les facultés			
- Diplômes supérieurs en lettre et sciences sociales	1,22	33,00	11,49
- Diplômes supérieurs en sciences exactes	-3,13	23,00	19,72
- Diplômes en qualification professionnelle			
- Diplômes en service sociaux fournis à la collectivité	25,90	14,33	4,04
- Diplômes en agriculture, forêts et pêche maritime	20,59	15,00	0,00
- Diplômes en industrie	37,79	20,43	13,09
- Diplômes en bâtiment et travaux publics	35,53	12,00	0,00
Certificats en spécification professionnelle			
- Diplômes en industrie	25,07	12,00	0,00
• Niveau scolaire de l'individu			
- Aucun	-11,33	12,07	14,01
- Fondamental premier cycle	-2,33	23,65	25,71
- Fondamental deuxième cycle	0,04	20,64	18,62
- Secondaire	17,19	35,57	65,60
- Supérieur	1,85	29,47	19,13
• Formation professionnelle et apprentissage d'un métier			
- Formation professionnelle	-40,35	20,29	16,12
- Apprentissage d'un métier	-2,55	15,62	15,80
- Non	3,56	23,36	35,76
• Age agrégé			
15 à 24 ans	0,64	22,66	38,89
25 à 30 ans	-0,93	24,22	21,63
31 à 34 ans	0,41	19,67	27,85
35 ans et plus	-20,28	3,50	0,71
• Statut familial			
- Célibataire	0,30	23,82	34,88
- Marié	-3,32	10,16	14,53
- Veuf	-	-	-
- Divorcé	-	-	-
• Lieu de naissance			
- Rural	0,00	22,73	34,18
- Casablanca	-17,06	8,00	0,00
- Grande ville	-3,21	18,00	8,49
- Ville moyenne	7,53	28,33	29,74
• Taille agrégée du ménage			
- 1 à 4 personnes	0,90	28,50	24,81
- 5 à 7 personnes	-1,81	18,72	16,29
- 8 personnes et plus	1,46	25,38	44,55

Tableau E2 : Quantification de l'effet des caractéristiques démographiques et socio-économiques sur la durée de chômage

Rural (suite et fin)

Variables	Effet	Moyenne de y	Ecart-type
• Profession du chef de ménage			
- Cadre supérieur, profession libérale & assimilés	-12,31	18,00	8,49
- Cadre moyen et employé de bureau	-2,71	16,67	12,70
- Commerçant	-2,69	18,71	16,67
- Exploitant agricole	5,41	28,32	50,93
- Artisan	-3,07	18,57	20,44
- Ouvrier	-6,76	14,88	13,98
- Sans activité	1,68	25,98	25,23

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : y est la durée de chômage exprimée en mois.

3.3. Initiative privée et auto-emploi : la nécessité de qualifier et les jeunes générations et le contexte socio-économique.

Dans un contexte marqué par la restriction des chances d'emploi salarié et l'absence de toute forme d'assistance sociale des personnes en situation de chômage, l'auto-emploi s'impose en tant qu'issue d'insertion professionnelle pour les jeunes chômeurs en particulier. Dans cette section, la référence est faite à une modélisation de type logit permettant de dégager l'effet des principaux déterminants démographiques et socio-économiques de l'option des individus pour l'auto-emploi. Comme la variable expliquée est dichotomique (prenant la valeur 1 si l'individu exerce une activité économique en tant qu'indépendant, employeur ou associé et 0 si non), la valeur prévue pour cette variable peut être interprétée comme étant la probabilité d'occuper ces formes d'emploi. Le tableau E3 ci-après présente une estimation du modèle logit ajusté au niveau national et par milieu de résidence (urbain/rural). Le signe des coefficients des variables explicatives indique l'augmentation (si signe positif) ou la diminution (si signe négatif) de la probabilité en question.

Les principales observations qui se dégagent de cette modélisation, indiquent que l'option d'un actif pour l'auto-emploi est aussi bien influencée par les caractéristiques et les aptitudes individuelles que

par les possibilités offertes par le milieu familial et l'horizon socio-professionnel. Elles sont explicitées comme suit:

✓ Les femmes, les jeunes actifs, les personnes d'un niveau d'études secondaires ou supérieures et les membres d'un ménage dont le chef a le statut de salarié ou d'ouvrier, sont les moins tentées par l'auto-emploi. Les variables qui exercent un effet négatif significatif et fortement élevé en valeur absolue sur le recours à l'auto-emploi, sont les suivantes : "individu de sexe féminin", individu âgé de "15 à 24 ans" ou de "25 à 29 ans", nombre d'années d'études s'élevant à "10-12 ans" ou à "13 ans et plus", la scolarisation à l'enseignement supérieur renforcée par une formation professionnelle ou "13 années d'études ou plus et formation professionnelle", le chômage d'un membre du ménage ou "présence d'au moins un chômeur dans le ménage" et le fait d'être membre d'un ménage dirigé par un cadre moyen ou un employé de bureau ou un ouvrier agricole et non agricole. Ceci signifie que les enfants d'un salarié et les actifs les plus formés sont les moins tentés par l'auto-emploi.

✓ Toutes choses égales par ailleurs, l'option pour l'auto-emploi est significativement favorisée par l'appartenance à une unité familiale dirigée par une femme, le sexe masculin de l'individu et le fait d'être âgé de plus de 45 ans et peu ou prou scolarisé. Autrement dit, contrairement à ce qui est attendu, ce sont les personnes dont l'emploi s'identifie à une condition de survie décente et qui sont les plus exclues des activités salariées les plus lucratives qui optent pour l'auto-emploi. Plus précisément, l'option pour l'auto-emploi est beaucoup plus le résultat d'une restriction des opportunités d'emploi salarié. C'est, en fait, l'une des conséquences de l'incapacité du secteur organisé à occuper les actifs les moins qualifiés. Ainsi, plus les chances d'occuper un emploi salarié relativement décent sont minimes, plus l'individu est tourné vers l'auto-emploi. Les personnes ayant fortement investi dans leur cursus scolaire et leur formation demeurent donc moins intéressées par l'auto-emploi à moins que ce

désintéressement ne soit totalement attribuable au manque de moyens de financement, à l'absence des conditions de réussite de l'initiative privée et à l'insuffisance de l'encadrement technique, administratif et financier permettant d'accompagner les projets d'auto-emploi.

Il ressort de cette partie que le potentiel actif féminin subit non seulement le poids des normes sociales en milieu rural, les charges quotidiennes de la vie, la précarité du statut d'aide familiale non rémunérée et la restriction des opportunités d'emploi salarié exercé dans des conditions décentes; mais aussi l'influence de l'inégal accès de la population féminine rurale en particulier à l'éducation et à la formation la plus prometteuse en matière d'insertion professionnelle. Parmi les enseignements de cette partie, il y a ensuite la différenciation significative de la durée de chômage en fonction de la nature du diplôme détenu et des opportunités d'emploi offertes par l'environnement social et le milieu familial. A même type de formation et niveau scolaire, ce sont en fait les diplômés relevant d'un ménage dirigé par un salarié ou un ouvrier, ou d'une petite ville ou d'un ménage modeste qui sont les plus vulnérables au chômage structurel. Il faut cependant nuancer ce constat par le fait que les individus ayant un savoir-faire concis répondant à un besoin précis sont manifestement protégés du chômage, et ce indépendamment de leur origine sociale et leur milieu de résidence.

Parallèlement à ce constat, l'option pour l'auto-emploi n'est pas encore significativement influencée par la scolarisation aux niveaux d'études secondaires ou supérieures et par la formation professionnelle. L'auto-emploi tend à s'apparenter à l'exercice d'une activité indépendante généralement informelle par une population active peu ou prou qualifiée. Les personnes ayant bien investi dans leur cursus scolaire et leur formation professionnelle sont significativement tentées par la valorisation de leurs compétences dans un emploi salarié garantissant leur sécurité financière et leur promotion sociale. Cette tendance mérite d'être soulignée dans la

mesure où l'option pour l'initiative privée est, d'abord, une préparation des jeunes générations à ce choix et, ensuite, une mise en place des conditions favorables à l'auto-emploi comme l'intensification des potentialités locales et spatiales en matière d'investissement, la garantie de la formation et l'information requise, l'accompagnement et l'encadrement de divers types (technique, administratif, financier, etc...) et l'encouragement matériel des projets valorisant la créativité dans les divers domaines.

Tableau E3 : Estimation de l'effet des caractéristiques socio-démographiques sur le choix de l'auto-emploi

Variable expliquée du modèle ajusté (logit): l'individu exerce une activité économique en tant qu'indépendant, employeur ou associé versus salarié ou aide familiale.

Champ: la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Données de base: ENBTF 1997/98, Direction de la Statistique.

Variables	Ensemble		Milieu urbain		Milieu rural	
	Effet	P(x>t)	Effet	P(x>t)	Effet	P(x>t)
<input type="checkbox"/> Constante	0,58	0,00	0,34	0,00	0,63	0,00
<input type="checkbox"/> Sexe féminin de l'individu	-0,74	0,00	-0,33	0,00	-1,01	0,00
<input type="checkbox"/> Sexe féminin du CM	0,36	0,00	0,20	0,01	0,58	0,00
<input type="checkbox"/> Résidence en milieu urbain	-0,04	0,36	-	-	-	-
<input type="checkbox"/> Résidence dans la strate BAJ	-0,02	0,53	0,03	0,71	-0,03	0,51
<input type="checkbox"/> Lieu de naissance de l'individu						
-Grandes villes	-0,02	0,78	-0,05	0,43	-0,49	0,03
-Petites et moyennes villes	0,08	0,19	0,05	0,48	-0,13	0,51
-Etranger	-0,06	0,83	0,05	0,86	-0,27	0,69
<input type="checkbox"/> Taille agrégée du ménage						
-Ménages de 1 à 4 personnes	0,06	0,13	0,02	0,68	0,08	0,17
-Ménages de 8 personnes et plus	-0,12	0,00	-0,03	0,56	-0,16	0,00
<input type="checkbox"/> CM alphabétisé	0,12	0,00	0,02	0,76	0,23	0,00
<input type="checkbox"/> Conjoint du CM alphabétisé	-0,05	0,36	-0,01	0,91	0,03	0,80
<input type="checkbox"/> Age agrégé de l'individu						
-15 à 24 ans	-0,95	0,00	-0,41	0,00	-1,21	0,00
-25 à 29 ans	-0,57	0,00	-0,25	0,01	-0,76	0,00
-30 à 34 ans	-0,41	0,00	-0,13	0,13	-0,58	0,00
-35 à 44 ans	-0,41	0,00	-0,24	0,00	-0,50	0,00
<input type="checkbox"/> Etat matrimonial de l'individu						
-Marié	0,53	0,00	0,46	0,00	0,68	0,00
-Veuf	0,68	0,00	0,26	0,14	0,87	0,00
-Divorcé	0,29	0,01	0,17	0,24	0,43	0,03
<input type="checkbox"/> Nombre d'années d'études de l'individu						
-1 à 5 années	-0,06	0,17	-0,03	0,64	-0,14	0,03
-6 à 9 années	-0,22	0,00	-0,30	0,00	-0,15	0,11
-10 à 12 années	-0,42	0,00	-0,50	0,00	-0,13	0,43
-13 années et plus	-0,62	0,00	-0,58	0,00	-0,37	0,21
<input type="checkbox"/> Durée d'études combinée à la formation professionnelle						
-1 à 5 années + formation profes.	0,16	0,40	0,09	0,64	-0,65	0,36
-6 à 9 années + formation profes.	-0,18	0,21	0,24	0,13	-0,68	0,15
-10 à 12 années + formation profes.	-0,16	0,31	-0,06	0,74	-0,52	0,20
-13 années et plus+formation profes.	-0,59	0,01	-0,52	0,02	-2,17	0,41
<input type="checkbox"/> Présence d'au moins un chômeur dans le ménage	-0,18	0,00	-0,19	0,00	-0,22	0,00

Tableau E3 : Estimation de l'effet des caractéristiques socio-démographiques sur le choix de l'auto-emploi
(Suite et fin)

Variable expliquée du modèle ajusté (logit): l'individu exerce une activité économique en tant qu'indépendant, employeur ou associé versus salarié ou aide familiale.

Champ: la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Données de base: ENBTF 1997/98, Direction de la Statistique.

Variables	Ensemble		Milieu urbain		Milieu rural	
	Effet	P(x>t)	Effet	P(x>t)	Effet	P(x>t)
□ Profession du CM						
- Cadre supérieur, profession libérale & assimilés	-0,81	0,00	-0,84	0,00	-0,36	0,14
- Cadre moyen et employé de bureau	-1,68	0,00	-1,67	0,00	-1,42	0,00
- Exploitant agricole	-0,46	0,00	-0,37	0,02	-0,41	0,00
- Artisan	-0,75	0,00	-0,68	0,00	-0,80	0,00
- Ouvrier	-0,97	0,00	-0,95	0,00	-0,95	0,00
- Sans activité	-0,52	0,00	-0,64	0,00	-0,43	0,00

Lecture: CM désigne "chef de ménage". Un coefficient est significatif (au seuil de 5%) si $p(x>t)<0,05$, x étant le rapport du coefficient à son écart-type. Les variables de référence sont: le sexe masculin pour "Sexe féminin de l'individu", le sexe masculin du CM pour "Sexe féminin du CM", la résidence en milieu rural pour "Résidence en milieu urbain", la résidence dans la strate hors BAJ pour la strate BAJ, le rural pour le lieu de naissance, le ménage de 5 à 7 personnes pour la taille du ménage, le chef de ménage analphabète pour "CM alphabétisé", le conjoint du chef de ménage analphabète pour "conjoint CM alphabétisé", la classe d'âge 45 ans et plus pour l'âge agrégé, célibataire pour l'état matrimonial, 0 année d'étude pour le nombre d'années d'études, la profession de commerçant et assimilés pour la "Profession".

IV. INTERACTION ENTRE L'EDUCATION, LA FORMATION ET LES FORMES D'ACTIVITE ECONOMIQUE

La performance des connaissances, des qualifications et des capacités de perception constitue un préalable incontournable pour tout gain en productivité favorisant la croissance économique et l'amélioration des niveaux de revenu et des conditions de vie d'une façon durable. En tout état de cause, il est reconnu que la formation est une composante fondamentale de la politique d'emploi et de l'ajustement social. Cette perception soutient l'abandon pure et simple de l'attribution à la formation le simple rôle d'équilibre entre l'offre et la demande d'emploi, au profit d'une conception plus large considérant la valorisation des ressources humaines comme un facteur majeur de développement économique et social.

La persistance du chômage structurel stipule en outre que la situation présente ne peut être cernée en profondeur que si le champ de l'analyse de l'emploi est élargi de façon à englober les interactions entre la formation et les formes d'activité afin de tenir compte des opportunités réelles d'insertion professionnelle. Dans cette partie, l'analyse de la liaison entre les formes d'activité et l'éducation-formation, est menée dans le sens de cerner les préoccupations suivantes:

- L'envol quasi-systématique vers les zones urbaines des actifs ruraux les plus formés et les plus dynamiques, c'est-à-dire des compétences qui devraient contribuer à la modernisation et à la promotion du monde rural.
- La fragilité des situations socioprofessionnelles et la faible intensité en capital humain formé, particulièrement dans le secteur agricole et dans l'économie urbaine peu ou prou organisée ; sources de revenu pour les populations économiquement vulnérables.

- La tendance du système d'éducation-formation à orienter les jeunes lauréats exclusivement vers le salariat au secteur moderne de l'économie, en dépit de l'auto-emploi et à un moment où le déséquilibre du marché de travail ne peut être exclusivement résorbé par l'activité économique et sociale en place.
- Le contenu même de la formation n'est pas toujours ciblé sur les potentialités locales en emploi, crée des attentes et des aspirations difficiles à satisfaire et complique l'insertion des jeunes dans le marché de travail.

4.1. Approche de l'interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi : les matrices de passage.

L'une des missions du système d'enseignement et de formation est de doter la population et les jeunes générations en particulier en connaissances répondant aux besoins des différents secteurs d'activités économiques et sociales en ressources humaines formées. De par les profils qu'il dispense, ce système intervient dans la répartition de la main d'oeuvre par secteur d'activité et occupation professionnelle, d'une part, et de l'autre, dans la configuration de l'emploi selon le statut socio-professionnel.

L'analyse de la liaison de la formation/diplôme à l'occupation professionnelle nécessite une description détaillée des qualifications et une connaissance des conditions réelles qui permettent d'accéder à diverses formes d'emploi. Il s'agit, entre autres, de la formation de base, de l'expérience professionnelle et de l'ancienneté requise; caractéristiques susceptibles d'être appréhendées par les enquêtes sur l'emploi. D'autre part, le suivi des facteurs déterminant la demande d'emploi, faciliterait la conception du profil souhaitable des futurs lauréats de l'éducation-formation. La cible que doit viser le système d'enseignement et de formation ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire la demande attendue du marché de travail, permettraient, en outre, de mieux canaliser et de contrôler la mobilisation et l'orientation des ressources humaines. Toutefois,

cette façon de procéder est moins aisée dans sa mise en œuvre dans la mesure où elle nécessite de mettre en place un dispositif de suivi d'ensemble permanent et cohérent, ce qui ne peut être qu'une œuvre de longue haleine. Cette contrainte n'exclut pas la possibilité de la confection d'une ébauche d'un bilan relationnel sur l'association de l'éducation-formation à l'occupation sectorielle et socio-professionnelle. Cette ébauche n'est cependant faisable que dans la mesure où on prend en considération les limites imposées par le volume et la qualité des données de base et par la méthode d'analyse⁹.

4.2. Education, formation et statut socio-professionnel :

*l'analphabétisme en tant que cause de la fragilité
du statut des femmes actives en milieu rural*

La performance des ressources humaines nationales en vue d'améliorer leurs capacités productives et leurs aptitudes professionnelles, est l'un des apports du système éducatif (enseignement général et formation professionnelle). Cet investissement dans le capital humain a une influence directe sur le mode d'organisation de l'économie nationale, et en particulier, sur le

⁹ Parmi les méthodes susceptibles de fonder l'estimation des paramètres de l'association de l'éducation-formation aux formes d'activité, il y a :

- l'analyse bivariée qui permet de se prononcer globalement sur le degré et la nature d'association entre les variables qui traduisent la liaison de l'éducation-formation aux formes d'activité.
- et l'analyse multidimensionnelle qui permet d'effectuer, moyennant la méthode de classification des "k-means" (nuées dynamiques), des regroupements d'individus, plus ou moins homogènes, sur la base de comportements ou caractéristiques semblables. L'apport d'une telle approche multivariée consiste à affiner les résultats de l'analyse bivariée et à mettre en évidence à la fois les liaisons et ressemblances intra-groupes et les différences inter-groupes. Comme ces approches ne peuvent être fondées que sur des échantillons volumineux, la présente étude se limite à l'élaboration des matrices de passage entre les formes d'éducation-formation et d'activité. Contrairement aux autres approches, les paramètres dégagés de cette méthode sont directement interprétables. Rappelons que la matrice de passage est un tableau disjonctif complet, dans lequel chaque individu ligne a la valeur 0 ou 1 pour chaque variable/modalité-colonne.

statut socio-professionnel qui traduit le lien formel de la personne active vis-à-vis de la profession exercée.

Compte tenu des données disponibles (ENBTF 1998), la mise en évidence des aspects relationnels entre l'éducation-formation et le statut socioprofessionnel, est établie sur la base de la répartition horizontale et verticale de la population active selon le diplôme le plus élevé et le statut socioprofessionnel. Cette répartition relative fournit une sorte de "grille de passage" de la formation à la dernière situation dans la profession. Les tableaux présentés ci-après retracent cette répartition selon le sexe et le milieu de résidence. Les principaux enseignements qui s'en dégagent sont les suivants:

- Un des premiers résultats, et non des moindres, est la prépondérance au niveau national de la population active sans diplôme par rapport à la population active totale (77,0%). Cet effet limité de l'éducation sur l'activité, demeure manifeste quelque soit la situation dans la profession¹⁰. Une telle caractéristique saillante de la population active est une préoccupation centrale dans la mesure où elle peut constituer une pierre d'achoppement pour un développement rapide de l'appareil productif national. Ce constat milite pour la conception d'une approche pratique visant l'amélioration de la qualité de la main-d'oeuvre nationale à un coût opportun.

- Le salariat constitue la règle générale chez les techniciens (94,2%), les lauréats de l'université (83,0%) et les diplômés de la formation professionnelle (66,0%). Cette prépondérance des salariés rappelle l'étroitesse de l'initiative d'auto-emploi approchée par l'importance relative des statuts d'employeurs, d'indépendants ou d'associés. Parmi les facteurs explicatifs de ce constat, il y a d'abord

¹⁰ *Se référer à la partie I où il est démontré que l'importance relative des diplômés est plus importante parmi la population active en chômage que parmi la population active occupée.*

l'absence relative chez les nouveaux lauréats de l'esprit d'entreprise au sens schumpeterien¹¹. Il y a aussi la nécessité de renforcer, d'étendre et d'assouplir les fonds accordés aux jeunes promoteurs de façon à stimuler davantage la promotion de l'investissement par la création de nouveaux créneaux d'emploi.

Il serait, en outre, avantageux de promouvoir les formations qui débouchent sur l'initiative de l'auto-emploi. Ce saut qualitatif dans le domaine de la formation aurait sans doute des retombées positives sur la dynamique du marché du travail en agissant sur la composition du statut socio-professionnel et en pourvoyant de nouveaux postes d'emploi. Son apport à la lutte contre le chômage est plutôt certain.

- En milieu rural, près de neuf actifs sur dix sont sans diplôme. Le trait dominant de cette caractéristique demeure vérifié au niveau de toutes les situations dans la profession. A titre d'exemple, on relève que 83,3% des salariés, 93,2% d'aides familiales, 95,5% des indépendants et 81,8% des employeurs sont privés de toute qualification titrée. Ces données mettent en exergue l'absence quasi-générale de toute forme d'interaction entre le système éducatif et le statut socio-professionnel en milieu rural. La création des préalables favorables à l'intensité de cette interaction, demeure cependant indispensable pour toute dynamisation du mode d'organisation de l'économie rurale. La durabilité de cette situation constitue, en fait, un handicap qu'il importe de prendre en considération dans la mise en place de toute politique d'emploi ayant comme aboutissement la mise en valeur du capital humain. Face à cette donnée rurale, il serait intéressant de procéder à une diffusion des formations et des qualifications modulées selon les besoins locaux. La qualité de cette formation et la pertinence de son ciblage sur les besoins réels des populations, permettraient une promotion

¹¹ Selon J.A. Schumpeter (1951) ; (*The theory of economic development*), "la diffusion de l'initiative privée passe par des changements au niveau de la mentalité, des coutumes et des institutions".

de l'emploi tout aussi bien qu'un revirement de la structure socio-professionnelle de la population active rurale. Ce revirement devra être nécessairement fondé sur l'éducation et la qualification et orienté vers l'atténuation de l'incidence du statut d'aide familiale non rémunérée. La précarité de ce statut réside dans l'appropriation du fruit de l'activité de l'aide familiale par une autre membre du ménage. L'incidence de ce statut est plus élevée parmi les femmes rurales non diplômées (69,6%) que parmi leurs homologues diplômées (54,3%).

- En milieu urbain, l'interaction entre l'éducation-formation et le statut socio-professionnel est relativement importante. Près de 43,0% de la population active urbaine sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement général ou de la formation professionnelle. Cette interaction est plus prononcée chez les salariés urbains. Ils sont diplômés à raison de 51,1% avec une prépondérance notable des titulaires des certificats de l'enseignement fondamental, soit près de 52,0%. Cette structure traduit un niveau de qualification relativement bas du salariat urbain pour des raisons liées, entre autres, aux difficultés d'insertion des jeunes actifs diplômés dans la vie active. De même, l'option pour l'auto-emploi est loin d'être une pratique diffuse parmi les lauréats de l'université (12,5%) et les techniciens (5,5%), en comparaison avec les diplômés de la formation professionnelle (23,6%). En dépit de sa modestie, cette dernière proportion est éloquent dans la mesure où elle stipule que la formation professionnelle peut contribuer à atténuer la pression sur le marché du travail.

- Comme le révèle la première partie de ce document, la population salariée féminine est plus qualifiée que son homologue masculine. En effet, d'un côté, la proportion des diplômés parmi les femmes actives salariées (48,0%) est plus importante que celle des hommes (40,0%), et de l'autre, la part des femmes salariées titulaires d'un diplôme universitaire ou de formation professionnelle est plus élevée que celle du salariat masculin. Cette performance du

salariat féminin ne peut occulter le fait que les sans diplômes parmi les femmes actives (83,1%) sont relativement plus importants que parmi les hommes actifs (73,2%).

Abstraction faite du niveau d'éducation-formation, l'importance relative de l'auto-emploi chez les hommes actifs (34%) est presque le double de celle des femmes actives (17,2%). Cet écart se réduit significativement lorsqu'on s'intéresse à l'initiative d'auto-emploi parmi les lauréats de l'université et de la formation professionnelle. En effet, l'auto-emploi est pratiqué par 15,6% pour les hommes formés contre 11,5% pour les femmes formées. Au regard de ce rapprochement, il est possible d'affirmer que plus la femme active acquiert des connaissances, des aptitudes professionnelles et du savoir-faire, plus elle contribue à la création d'emploi. De surcroît, les inégalités en matière d'auto-emploi et d'initiative privée entre les deux sexes, tendent à se dissiper à mesure que s'instaure l'égalité des chances en matière d'investissement dans les capacités humaines.

4.3. Education, formation et groupe socio-professionnel : le processus d'éducation-formation est à repenser dans le sens d'avantager l'initiative privée et la créativité

Au terme de l'examen des données consignées dans les tableaux présentés ci-après, la description du triptyque éducation-formation-groupe socio-professionnel révèle les observations suivantes :

- Les groupes de professions comme les "ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche" (24,1%), les "artisans et ouvriers qualifiés" (22,1%) et les "exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers et assimilés" (21,1%) sont prépondérants dans la population active. Dans l'ensemble, ces trois groupes de professions s'accaparent de 67,3% de la population active. Parallèlement, ils détiennent une part notable des actifs sans diplôme, soit près de 76,3%. Cette donnée rappelle que le processus d'éducation-formation avantage peu ces groupes de professions même si le groupe "artisans et ouvriers qualifiés" renferme, par définition, une proportion

raisonnable (24,9%) d'actifs formés. Les lauréats de la formation professionnelle sont, en revanche, moins attirés par les deux autres groupes à savoir, "ouvriers et manoeuvres agricoles" (2,7%) et "exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers et assimilés" (2,4%).

- Le groupe "membres des corps législatifs et responsables hiérarchiques" est aussi peu qualifié puisqu'il est essentiellement constitué des actifs ayant au plus un diplôme ou un certificat de l'enseignement secondaire (51,0%) dont 39,1% n'ont aucun diplôme. Autrement dit, près de la moitié des actifs relevant de ce groupe socio-professionnel, n'a pas les aptitudes éducatives de base et les connaissances professionnelles fondamentales devant être à l'origine de l'accession aux fonctions de responsabilité. D'autre part, la structure observée laisse entendre que l'enseignement universitaire n'est pas encore arrivé à s'ancrer dans ce groupe, et à le rendre plus captif des diplômés des facultés et des écoles supérieures.

- Le groupe "cadres supérieurs et membres des professions libérales" draine, par définition, la part la plus importante des lauréats de l'université, soit près de 40,2%, suivi du groupe "employés" qui regroupe 30,8% de ces lauréats et 77,7% des diplômés de niveau technicien. Ces données rappellent que l'enseignement supérieur demeure le principal pourvoyeur des lauréats les plus qualifiés à l'exercice des fonctions de cadre supérieur et de profession libérale.

- Quant aux lauréats de la formation professionnelle, ils exercent essentiellement des professions d'artisans et d'ouvriers qualifiés (45,1%). Ceci signifie que le système de formation tend à privilégier les postes d'emploi d'exécution technique (spécialisation et qualification professionnelle), alors que, par ailleurs, des déficits devraient subsister au niveau des "cadres moyens, cadres supérieurs et membres des professions libérales" et "commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers".

- En milieu urbain, les actifs sont à majorité concentrés dans les groupes suivants: "artisans et ouvriers qualifiés" (34,1%), "employés" (19,2%) et "manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers" (18,1%), soit près de 71,4% de la population active urbaine dont 81,7% ont au plus un certificat de l'enseignement fondamental. Ces indicateurs montrent, d'une part, que ces groupes de professions sont en général peu exigeants en aptitudes professionnelles et en connaissances éducatives acquises via le système d'enseignement et de formation. Une façon de remédier à ce déséquilibre est de développer davantage les formations d'ouvriers qualifiés, de veiller à multiplier les filières de formation et d'élargir, dans la mesure du possible, le contenu des programmes et les méthodes pédagogiques utilisées dans l'enseignement secondaire afin d'inspirer les jeunes scolarisés et de faire en sorte que l'éducation-formation soit aussi au service des groupes socio-professionnels en question.

- L'une des caractéristiques de la population active rurale, réside dans la restriction de l'importance relative des diplômés occupés dans l'espace rural (près de 8,0%). Cette situation traduit la faible interaction entre la formation/diplôme et les groupes de profession. Cette donnée globale n'exclut pas l'existence de certaines exceptions. En effet, force est de constater qu'au sein du groupe "cadres moyens", près de 51,7% sont titulaires du diplôme de technicien. De même, parmi les actifs appartenant au groupe "employés", près de 43,7% ont au moins un certificat de l'enseignement fondamental. La dernière exception est propre au groupe "cadres supérieurs et membres des professions libérales", dont près de 20% des actifs sont des lauréats universitaires. Compte-tenu de l'importance relative symbolique de ces groupes dans l'emploi rural, ces données n'expriment aucun effet tangible de l'éducation-formation sur l'occupation professionnelle en milieu rural. Mais, plutôt, l'effet d'une affectation, à destination rurale, des fonctionnaires des secteurs public et privé, pour assurer le

fonctionnement des services extérieurs. Les groupes "ouvriers et manoeuvres agricoles et de la pêche" et "exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers et assimilés" occupent respectivement 39,9% et 36,1% des actifs ruraux, et demeurent prépondérants dans l'emploi rural.

4.4. Education, formation et activité économique: la nécessité de cibler la formation sur les activités à faible intensité de main d'œuvre qualifiée

l'analyse de l'association entre l'éducation-formation et le secteur d'emploi, se réfère ici à la répartition de la population active selon le diplôme le plus élevé et les branches d'activités économiques. Les données ainsi consignées dans les tableaux présentés ci-après permettent de relever les dimensions suivantes de cette association.

- La proportion des non diplômés est de près de 55,1% dans la branche "agriculture, forêt et pêche" suivie de l' "industrie" (17,1%) et du "commerce" (11,5%). Autrement dit, ces trois branches emploient à elles seules près de 83,6% des non diplômés, soit l'équivalent de près de 64,5% de l'emploi total. Il est aussi intéressant de noter que le certificat de l'enseignement fondamental constitue le principal atout des actifs de ces branches d'activité. Ainsi, parmi les actifs diplômés de ces trois branches, les diplômés de l'enseignement fondamental représentent respectivement près de 90,2%, 66,7% et 74,4%.

- La branche des "services sociaux, santé, enseignement, culture, promotion nationale,..." et l'"administration générale" constituent les principaux débouchés des diplômés de l'enseignement général. Ainsi, ces deux branches réunissent toutes les deux près de 41,7% des diplômés de l'enseignement secondaire, 55,8% des lauréats de l'université et 79,2% des diplômés techniciens. S'agissant des lauréats de la formation professionnelle, l'industrie constitue le premier pourvoyeur d'emploi, avec près de 42,4% des

opportunités d'emplois, suivi de loin par l'administration générale (14,1%) et le commerce (12,5%).

Cette structure indique que le secteur public continue d'être le principal agent d'emploi des diplômés du système d'enseignement et de formation, et ce au moment où l'orientation de la formation vers les branches les plus sous-encadrées en population active qualifiée, s'avère incontournable.

- En milieu rural où la diversification des activités économiques demeure limitée, l'agriculture constitue le principal pourvoyeur d'emploi. Il est à souligner, en effet, que cette activité économique occupe près de 77,8% de la population active non diplômée, 63,5% des actifs ayant un certificat de l'enseignement fondamental, 42,3% des lauréats de l'université et 53,4% des diplômés de la formation professionnelle. Noter que ces proportions ne s'appliquent qu'à la population active observée en milieu rural. Pour cette même population, l'"administration générale" occupe près de 60,5% des cadres moyens et 31,8% des diplômés de l'université. L'importance de ces proportions ne doit pas déguiser l'effectif limité de tels actifs ; ce qui dénote l'existence d'une faible interaction entre les actifs ruraux diplômés et leur environnement socio-économique.

- En milieu urbain, l'"agriculture", le "bâtiment et travaux publics", le "commerce" et l'"industrie", offrent respectivement 17,0%, 25,3%, 31,4% et 40,4% de leurs opportunités d'emploi aux diplômés. Dans les activités tertiaires, l'importance relative des actifs formés et qualifiés est nettement plus importante. Ainsi, 78,4% des actifs employés dans les "services financiers et immobiliers" sont munis d'au moins un certificat d'enseignement ou d'un diplôme de formation; proportion s'établissant à 76,4% dans l'"administration générale" et à 63,8% dans les "services sociaux".

- Une autre caractéristique saillante du secteur tertiaire, est l'emploi d'une part prépondérante des femmes actives qualifiées.

Près de 91,3% des femmes actives de la branche "transports et communication" ont au moins un certificat de l'enseignement fondamental ; une proportion équivalente est observée dans l'"administration générale", et près de 71,9% dans les "services sociaux". Toutefois, ces indicateurs, révélateurs d'une interaction notable entre l'emploi tertiaire et la formation féminine, ne peuvent déguiser le fait que plus de la moitié de la population active féminine (53,5%) est cantonnée dans l'emploi agricole et que cette masse de femmes rurales est dénuée de diplôme à raison de 98,4%.

En somme, la description de l'intensité de la liaison entre l'éducation-formation et les formes d'activité, révèle les observations suivantes:

- Le processus d'éducation-formation devrait être incessamment repensé et ciblé sur les potentialités de développement au niveau local le plus fin, réorienté en fonction des opportunités d'emploi envisagées à court et à moyen terme, concerté en collaboration avec les acteurs économiques et sociaux et réorienté vers la rentabilisation des activités à faible intensité de main d'œuvre qualifiée. A titre d'illustration, l'économie rurale et les activités urbaines peu ou prou organisées dont la rentabilisation et la modernisation s'identifient à un levier incontournable de la croissance économique et de l'amélioration des niveaux de vie, sont les plus répulsives des compétences humaines formées.
- L'inégale répartition spatiale et socio-professionnelle des compétences humaines, agit négativement sur le rendement des branches d'activités dont les besoins en compétences formées ne sont pas pris en considération par le système d'éducation-formation. Les milieux sociaux qui s'adonnent à ces activités sont, de par leurs niveaux de rendement et de revenu, incapables de s'insérer efficacement dans le système de scolarisation et par là même dans la formation. Ce cercle vicieux doit être nécessairement abrogé pour la simple raison qu'il transmet la vulnérabilité économique de génération en génération. La

généralisation de l'enseignement fondamental et l'alphabétisation des adultes en interaction avec l'atténuation de leur coût d'opportunité dans les zones rurales et les milieux sociaux défavorisés, ainsi que le recentrage de la formation professionnelle sur les opportunités réelles locales d'emploi et d'auto-emploi, sont autant de facteurs qui peuvent améliorer l'intensité des activités les moins lucratives en ressources humaines qualifiées, et contribuer à l'amélioration des niveaux limités de vie.

- Compte tenu des limites observées par les formations avantageant la préparation des jeunes générations à l'occupation d'un emploi salarié d'exécution, il est plutôt important de repenser le processus d'éducation-formation de façon à ce qu'il avantage la créativité, l'innovation, l'initiative privée et l'exploration de nouveaux procédés de production de biens et services destinés à la satisfaction des besoins potentiels. Plus précisément, l'encadrement du lauréat du système d'éducation-formation ne doit pas se limiter à l'accumulation des connaissances professionnelles ; il devrait s'étendre au savoir-faire en matière de mise en place de projets d'investissement, si modestes soient ils.

Tableau F1 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% ligne)

Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
Les deux sexes							
En %							
▶ Statut professionnel							
Salarié.	57,7	23,1	3,3	5,3	6,0	4,6	100,0
Indépendant.	87,5	8,5	0,9	0,8	0,3	2,0	100,0
Employeur.	65,9	20,2	2,5	3,9	2,1	5,4	100,0
Aide familiale.	91,5	7,5	0,3	0,2	0,0	0,5	100,0
Travailleur à domicile.	86,3	10,2	-	0,5	-	3,0	100,0
Apprentis.	60,1	36,1	-	1,9	-	1,9	100,0
Associé.	84,0	11,9	0,5	1,8	0,5	1,3	100,0
▶ Groupes socio-professionnels							
Membres des corps législatifs et responsables hiérarchiques	19,9	22,4	8,6	33,8	12,2	3,1	100,0
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	13,9	7,9	4,5	67,4	3,9	2,4	100,0
Cadres moyens.	18,4	18,0	2,8	8,8	46,4	5,6	100,0
Employés.	21,5	33,4	9,7	8,0	20,2	7,2	100,0
Commerçants, Intermédiaires commerciaux et financiers.	71,8	21,8	2,2	1,2	0,6	2,4	100,0
Exploitants agricoles, Pêcheurs, Forestiers et assimilés.	93,7	5,4	0,3	0,2	0,1	0,3	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés.	75,1	18,0	0,8	0,5	0,3	5,3	100,0
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche.	92,8	6,7	0,1	0,1	-	0,3	100,0
Conducteurs d'installations et de machines et assimilés.	60,9	31,5	1,2	0,9	1,2	4,3	100,0
Manœuvre non agricoles, anutentionnaires et travailleurs des petits métiers.	82,5	14,3	0,8	0,2	-	2,2	100,0
▶ Branches d'activité économique							
Agriculture ; foret et pêche.	93,2	6,1	0,2	0,1	0,1	0,3	100,0
Industrie.	70,7	19,5	1,4	1,6	0,9	5,9	100,0
Bâtiment et travaux publics.	78,7	17,3	0,8	1,1	0,5	1,6	100,0
Commerce.	71,9	20,9	2,3	1,6	0,7	2,6	100,0
Hôtellerie et restauration.	50,9	34,2	3,7	2,3	2,3	6,6	100,0
Transport et communication.	57,5	27,1	3,3	4,4	3,9	3,8	100,0
Service financier et immobilier.	27,7	23,1	10,3	26,3	5,3	7,3	100,0
Administration générale.	26,2	30,7	8,0	12,2	16,1	6,8	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	41,5	17,7	4,2	12,2	18,8	5,6	100,0
Service domestique.	91,6	8,4	-	-	-	-	100,0
Total	77,0	14,2	1,6	2,3	2,3	2,6	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBT 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F1: Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% colonne)

Les deux sexes (suite)							En %
Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
► Statut professionnel							
Salarié	27,5	59,7	76,4	83,0	94,1	66,0	36,7
Indépendant	27,2	14,3	14,4	8,7	3,4	18,2	24,0
Employeur	1,6	2,6	3,0	3,1	1,7	3,9	1,9
Aide familiale	36,6	16,4	5,7	2,2	0,4	5,8	30,8
Travailleur à domicile	4,4	2,9	--	0,9	--	4,6	4,0
Apprentis	0,8	2,7	--	0,9	--	0,7	1,0
Associé	1,8	1,4	0,5	1,2	0,4	0,8	1,6
Autres	0,1	--	--	--	--	--	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Groupes socio-professionnels							
Membres des corps législatifs et responsables hiérarchiques	0,3	1,5	5,3	14,1	5,1	1,2	1,0
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	0,2	0,8	4,0	40,2	2,3	1,2	1,4
Cadres moyens	0,1	0,5	0,7	1,4	7,6	0,8	0,4
Employés	2,5	21,2	56,0	30,8	77,7	25,2	9,0
Commerçants, Intermédiaires commerciaux et financiers	7,0	11,6	10,5	3,8	1,9	7,1	7,5
Exploitants agricoles, Pêcheurs, Forestiers et assimilés	25,7	8,1	3,3	1,5	0,8	2,3	21,1
Artisans et ouvriers qualifiés	21,6	28,0	11,5	5,1	3,2	45,1	22,1
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche	29,1	11,4	1,2	1,2	--	2,7	24,1
Conducteurs d'installations et de machines et assimilés	2,2	6,3	2,2	1,0	1,4	4,7	2,8
Manœuvre non agricoles et travailleurs des petits métiers	11,2	10,5	5,3	0,9	--	8,8	10,5
Personnes ne pouvant classées selon la profession	0,1	0,1	--	--	--	0,9	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F1 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% colonne)

Les deux sexes (suite et fin)

En %

Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
► Branches d'activité économique							
Agriculture ; foret et pêche	55,1	19,5	5,2	2,7	0,8	5,4	45,5
Industrie	17,1	25,7	16,6	12,8	7,3	42,4	18,6
Bâtiment et travaux publics	6,3	7,5	3,0	2,9	1,4	3,9	6,2
Commerce	11,5	18,1	18,2	8,3	3,7	12,5	12,3
Hôtellerie et restauration	1,0	3,6	3,5	1,5	1,4	3,8	1,5
Transport et communication	1,7	4,4	4,9	4,3	3,8	3,4	2,3
Service financier et immobilier	0,4	1,7	6,9	11,7	2,4	3,0	1,0
Administration générale	1,8	11,6	27,5	28,0	36,8	14,1	5,4
Services sociaux fournis à la collectivité	2,9	6,6	14,2	27,8	42,4	11,5	5,3
Service domestique	2,2	1,1	--	--	--	--	1,8
Corps extérieurs	0,0	0,2	--	--	--	--	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F2 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% ligne)

Hommes

En %

Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
▶ Statut professionnel							
Salarié	59,6	23,9	3,1	5,0	5,1	3,3	100,0
Indépendant	87,1	9,2	1,0	0,9	0,3	1,5	100,0
Employeur	66,8	20,3	2,8	4,2	2,4	3,5	100,0
Aide familiale	82,4	15,9	0,6	0,2	0,1	0,8	100,0
Travailleur à domicile	89,4	5,5	-	-	-	5,1	100,0
Apprentis	71,9	22,9	-	1,8	-	3,4	100,0
Associé	81,6	14,0	0,6	2,2	-	1,6	100,0
▶ Groupes socio-professionnels							
Membres des corps législatifs et responsables hiérarchiques	17,6	22,9	8,6	34,6	13,9	2,4	100,0
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	12,6	5,5	5,3	71,0	3,4	2,2	100,0
Cadres moyens	18,3	21,0	3,3	6,7	47,4	3,3	100,0
Employés	24,4	36,3	9,3	7,1	17,6	5,3	100,0
Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	71,9	22,5	2,0	0,8	0,6	2,2	100,0
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers et assimilés	90,5	8,1	0,4	0,3	0,2	0,5	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés	74,1	19,7	1,2	0,5	0,4	4,1	100,0
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche	87,5	11,7	0,2	0,2	-	0,4	100,0
Conducteurs d'installations et de machines et assimilés	62,3	29,7	1,3	0,9	1,3	4,5	100,0
Manœuvres non agricoles, anutentionnaires et travailleurs des petits métiers	80,3	16,4	1,0	0,3	-	2,0	100,0
▶ Branches d'activité économique							
Agriculture ; foret et pêche	89,0	9,9	0,3	0,3	0,1	0,4	100,0
Industrie	64,5	24,4	2,2	2,5	1,2	5,2	100,0
Bâtiment et travaux publics	79,0	17,6	0,8	0,5	0,4	1,7	100,0
Commerce	71,6	21,8	2,3	1,1	0,6	2,6	100,0
Hôtellerie et restauration	51,9	35,1	3,4	2,6	0,9	6,1	100,0
Transport et communication	60,5	27,2	2,6	3,1	3,1	3,5	100,0
Service financier et immobilier	27,0	23,7	12,1	27,9	3,0	6,3	100,0
Administration générale	31,2	30,9	7,0	12,4	14,6	3,9	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	49,2	13,9	3,4	12,6	17,4	3,5	100,0
Service domestique	68,5	31,5	-	-	-	-	100,0
Total	73,2	17,6	1,8	2,7	2,4	2,3	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation.

Tableau F2 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% colonne)

Hommes (suite)							En %
Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
► Statut professionnel							
Salarié	36,0	60,1	73,2	81,8	92,9	66,1	44,2
Indépendant	34,6	15,2	15,0	9,6	3,8	19,5	29,1
Employeur	2,5	3,2	4,1	4,4	2,7	4,3	2,7
Aide familiale	23,1	18,5	7,0	1,8	0,6	6,4	20,5
Travailleur à domicile	0,4	0,1	--	--	--	0,8	0,3
Apprentis	0,9	1,2	--	0,6	--	1,4	0,9
Associé	2,4	1,7	0,7	1,8	--	1,5	2,2
Autres	0,1	--	--	--	--	--	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Groupes socio-professionnels							
Membres des corps législatifs et responsables hiérarchiques	0,4	1,8	6,5	18,0	8,0	1,4	1,4
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	0,3	0,5	4,5	41,6	2,2	1,5	1,6
Cadres moyens	0,1	0,6	1,0	1,3	10,6	0,8	0,5
Employés	3,2	19,8	48,0	25,3	69,9	22,5	9,6
Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	11,2	14,7	12,5	3,3	3,0	10,8	11,4
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers et assimilés	24,5	9,2	4,6	2,1	1,2	4,4	19,8
Artisans et ouvriers qualifiés	19,6	21,7	12,0	4,0	2,8	35,1	19,4
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche	24,3	13,5	1,6	1,8	--	3,1	20,3
Conducteurs d'installations et de machines et assimilés	3,7	7,3	3,0	1,4	2,3	8,7	4,4
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	12,6	10,8	6,3	1,2	--	10,1	11,5
Personnes ne pouvant classées selon la profession	0,1	0,1	--	--	--	1,6	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F2 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% colonne)

Hommes (suite et fin)		En %					
Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
▶ Branches d'activité économique							
Agriculture ; foret et pêche	49,3	22,9	7,2	3,9	1,2	8,1	40,5
Industrie	10,7	16,8	14,3	11,3	5,6	28,4	12,1
Bâtiment et travaux publics	10,6	9,8	4,2	2,0	1,5	7,3	9,9
Commerce	17,8	22,5	22,1	7,7	4,4	21,1	18,1
Hôtellerie et restauration	1,5	4,2	3,9	2,0	0,8	5,6	2,1
Transport et communication	2,9	5,5	5,0	4,1	4,6	5,6	3,5
Service financier et immobilier	0,4	1,5	7,4	11,9	1,4	3,2	1,2
Administration générale	2,9	12,0	25,9	31,4	41,1	12,0	6,9
Services sociaux fournis à la collectivité	3,7	4,4	10,0	25,7	39,4	8,7	5,5
Service domestique	0,2	0,3	--	--	--	--	0,2
Corps extérieurs	0,0	0,1	--	--	--	--	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F3 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% ligne)

Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
► Statut professionnel							
Salarié	52,2	20,8	3,9	6,1	8,7	8,3	100,0
Indépendant	88,4	6,4	0,9	0,7	0,4	3,2	100,0
Employeur	56,7	19,2	-	-	-	24,1	100,0
Aide familiale	97,7	1,8	0,1	0,1	-	0,3	100,0
Travailleur à domicile	86,1	10,5	-	0,5	-	2,9	100,0
Apprentis	45,5	52,3	-	2,2	-	-	100,0
Associé	94,4	2,7	-	-	2,9	-	100,0
► Groupes socio-professionnels							
Membres des corps législatifs et responsables hiérarchiques	36,8	18,9	8,3	27,7	-	8,3	100,0
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	17,0	13,6	2,6	59,2	5,0	2,6	100,0
Cadres moyens	18,8	-	-	21,2	40,0	20,0	100,0
Employés	16,1	27,8	10,5	9,6	25,1	10,9	100,0
Commerçants, Intermédiaires commerciaux et financiers	70,4	12,4	4,2	6,5	-	6,5	100,0
Exploitants agricoles, Pêcheurs, Forestiers et assimilés	98,3	1,7	-	-	-	-	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés	76,2	15,9	0,4	0,5	0,3	6,7	100,0
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche	98,4	1,4	-	-	-	0,2	100,0
Conducteurs d'installations et de machines et assimilés	36,3	63,7	-	-	-	-	100,0
Manœuvres non agricoles, Manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	87,2	9,9	0,3	-	-	2,6	100,0
Branches d'activité économique							
Agriculture ; forêt et pêche	98,4	1,5	-	-	-	0,1	100,0
Industrie	74,7	16,3	0,9	1,0	0,8	6,3	100,0
Bâtiment et travaux publics	56,7	-	-	32,3	11,0	-	100,0
Commerce	74,4	12,4	2,9	5,8	1,8	2,7	100,0
Hôtellerie et restauration	43,5	28,2	5,4	-	11,8	11,1	100,0
Transport et communication	8,7	26,1	14,5	25,1	16,9	8,7	100,0
Service financier et immobilier	29,2	22,1	6,6	22,9	10,0	9,2	100,0
Administration générale	8,2	29,8	11,6	11,5	21,7	17,2	100,0
Services sociaux	28,1	24,3	5,6	11,7	21,2	9,1	100,0
Service domestique	93,0	7,0	-	-	-	-	100,0
Total	83,1	8,7	1,1	1,8	2,2	3,1	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F3 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% colonne)

Femmes (suite)							En %
Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
Statut professionnel							
Salarié	15,5	58,7	85,0	85,8	96,4	65,8	24,6
Indépendant	17,0	11,6	12,8	6,3	2,6	16,6	15,9
Employeur	0,3	1,0	--	--	--	3,5	0,5
Aide familiale	55,6	9,6	2,2	3,3	--	5,1	47,3
Travailleur à domicile	10,1	11,6	--	3,1	--	9,0	9,7
Apprentis	0,6	7,3	--	1,5	--	--	1,2
Associé	0,9	0,2	--	--	1,0	--	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Groupes socio-professionnels							
Membres des corps législatifs et responsables hiérarchiques	0,1	0,6	2,3	4,7	--	0,8	0,3
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	0,2	1,7	2,6	36,7	2,5	0,9	1,1
Cadres moyens	0,0	--	--	1,7	2,5	0,9	0,1
Employés	1,6	25,7	77,3	44,0	91,1	28,3	8,1
Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	1,1	1,9	5,1	4,9	--	2,8	1,3
Exploitants agricoles, Pêcheurs, forestiers et assimilés	27,5	4,5	--	--	--	--	23,2
Artisans et ouvriers qualifiés	24,3	47,9	10,0	8,0	3,9	56,7	26,4
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche	35,8	4,7	--	--	--	2,2	30,2
Conducteurs d'installations et de machines et assimilés	0,2	2,8	--	--	--	--	0,4
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et Travailleurs des petits métiers	9,2	9,9	2,7	--	--	7,4	8,8
Personnes ne pouvant classées selon la profession	--	0,3	--	--	--	--	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F3 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% colonne)

Femmes (suite et fin)							En %
Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
Branches d'activité économique							
Agriculture ; foret et pêche	63,3	8,8	--	--	--	2,2	53,4
Industrie	26,1	54,1	22,7	16,2	10,2	58,5	29,0
Bâtiment et travaux publiques	0,2	--	--	5,0	1,3	--	0,3
Commerce	2,7	4,2	7,8	9,9	2,5	2,6	3,0
Hôtellerie et restauration	0,2	1,6	2,4	--	2,6	1,8	0,5
Transport et communication	0,0	1,0	4,5	4,9	2,6	1,0	0,3
Service financier et immobilier	0,3	2,2	5,3	11,4	4,0	2,6	0,9
Administration générale	0,3	10,2	31,7	19,6	29,2	16,6	3,0
Services sociaux	1,7	13,9	25,6	33,0	47,6	14,7	5,0
Service domestique	5,1	3,6	--	--	--	--	4,5
Corps extérieurs	0,1	0,4	--	--	--	--	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F4 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% ligne)

Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
Statut professionnel							
Salarié	48,9	26,5	4,3	6,9	7,5	5,9	100,0
Indépendant	75,7	14,8	2,2	1,9	0,9	4,5	100,0
Employeur	56,8	24,0	3,3	6,1	2,6	7,2	100,0
Aide familiale	65,8	27,0	3,2	1,7	-	2,3	100,0
Travailleur à domicile	71,5	20,9	-	1,3	-	6,3	100,0
Apprentis	56,1	40,3	-	2,3	-	1,3	100,0
Associé	68,0	21,9	-	4,1	1,8	4,2	100,0
Groupes socio-professionnels							
Membres des corps législatifs et responsables hiérarchiques	11,4	25,0	9,9	38,1	12,0	3,6	100,0
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	9,5	6,8	4,9	72,0	4,3	2,5	100,0
Cadres moyens	16,9	18,9	2,9	9,2	46,2	5,9	100,0
Employés	18,5	34,6	10,3	8,5	20,4	7,7	100,0
Commerçants, Intermédiaires commerciaux et financiers	68,2	23,3	2,9	1,6	0,8	3,2	100,0
Exploitants agricoles, Pêcheurs, Forestiers et assimilés	83,1	15,2	1,7	-	-	-	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés	66,8	23,5	1,2	0,8	0,4	7,3	100,0
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche	83,5	14,9	0,8	0,8	-	-	100,0
Conducteurs d'installations et de machines et assimilés	55,6	34,7	1,5	1,1	1,5	5,6	100,0
Manœuvres non agricoles, Manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	80,4	15,7	0,8	0,3	-	2,8	100,0
Branches d'activité économique							
Agriculture ; foret et pêche	83,0	14,4	1,6	1,0	-	-	100,0
Industrie	59,5	26,6	2,0	2,4	1,4	8,1	100,0
Bâtiment et travaux publics	74,7	19,7	1,0	1,7	0,9	2,0	100,0
Commerce	68,6	22,3	2,9	2,0	0,8	3,4	100,0
Hôtellerie et restauration	47,6	35,0	4,3	2,7	2,7	7,7	100,0
Transport et communication	51,7	29,3	4,1	5,4	4,8	4,7	100,0
Service financier et immobilier	21,6	22,7	11,7	29,7	6,0	8,3	100,0
Administration générale	23,6	32,5	8,5	12,6	15,4	7,4	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	36,2	18,7	4,6	13,7	20,6	6,2	100,0
Service domestique	91,1	8,9	-	-	-	-	100,0
Total	57,1	23,9	3,4	5,2	5,0	5,4	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F4 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% colonne)

Milieu urbain (suite)							En %
Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
Statut professionnel							
Salarié	54,1	70,3	78,9	84,2	94,5	69,7	63,2
Indépendant	29,9	14,0	14,2	8,3	3,7	19,0	22,5
Employeur	2,7	2,8	2,6	3,2	1,4	3,7	2,7
Aide familiale	5,2	5,1	4,3	1,5	--	1,9	4,5
Travailleur à domicile	4,6	3,2	--	1,0	--	4,3	3,7
Apprentis	2,0	3,5	--	0,9	--	0,5	2,1
Associé	1,4	1,1	--	0,9	0,4	0,9	1,2
Autre	0,1	--	--	--	--	--	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Groupes socio-professionnels							
Membres des corps législatifs et responsables hiérarchiques	0,4	2,0	5,7	14,4	4,7	1,3	1,9
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	0,5	0,8	4,3	40,9	2,5	1,4	2,9
Cadres moyens	0,2	0,7	0,7	1,5	7,9	0,9	0,9
Employés	6,2	27,8	58,3	31,3	78,3	27,2	19,2
Commerçants, Intermédiaires commerciaux et financiers	15,3	12,6	11,1	4,0	2,0	7,5	12,9
Exploitants agricoles, Pêcheurs, Forestiers et assimilés	2,1	0,9	0,7	--	--	--	1,4
Artisans et ouvriers qualifiés	40,0	33,6	11,7	5,4	3,0	46,0	34,1
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche	4,8	2,1	0,7	0,5	--	--	3,3
Conducteurs d'installations et de machines et assimilés	4,9	7,4	2,3	1,1	1,6	5,2	5,1
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	25,4	11,9	4,5	0,9	--	9,5	18,1
Personnes ne pouvant classées selon la profession	0,2	0,2	--	--	--	1,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F4 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% colonne)

Milieu urbain (suite et fin)							En %
Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
Branches d'activité économique							
Agriculture ; foret et pêche	6,9	2,9	2,2	0,9	--	--	4,8
Industrie	30,3	32,4	17,1	13,4	7,9	43,8	29,1
Bâtiment et travaux publics	11,5	7,3	2,7	3,0	1,6	3,2	8,8
Commerce	26,0	20,2	18,7	8,3	3,5	13,5	21,6
Hôtellerie et restauration	2,5	4,3	3,7	1,5	1,6	4,3	3,0
Transport et communication	3,9	5,3	5,2	4,5	4,2	3,8	4,3
Service financier et immobilier	0,8	2,0	7,3	12,3	2,5	3,3	2,1
Administration générale	4,7	15,5	28,5	27,8	34,8	15,7	11,4
Services sociaux fournis à la collectivité	6,8	8,4	14,6	28,3	43,9	12,4	10,7
Service domestique	6,5	1,5	--	--	--	--	4,1
Corps extérieurs	0,1	0,2	--	--	--	--	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F5 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% ligne)

Milieu rural		En %					
Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
Statut professionnel							
Salarié	83,2	13,2	0,4	0,6	1,7	0,9	100,0
Indépendant	95,5	4,1	0,1	0,1	-	0,2	100,0
Employeur	81,8	13,5	1,1	-	1,4	2,2	100,0
Aide familiale	93,2	6,2	0,1	0,1	-	0,4	100,0
Travailleur à domicile	96,1	3,1	-	-	-	0,8	100,0
Apprentis	83,7	10,9	-	-	-	5,4	100,0
Associé	91,0	7,5	0,7	0,8	-	-	100,0
Groupes socio-professionnels							
Membres des corps législatifs et responsables hiérarchiques	75,1	5,8	-	5,8	13,3	-	100,0
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	59,9	19,8	-	20,3	-	-	100,0
Cadres moyens	49,3	-	-	-	50,7	-	100,0
Employés	56,2	19,6	2,3	2,4	17,2	2,3	100,0
Commerçants, Intermédiaires commerciaux et financiers	81,9	17,7	-	-	-	0,4	100,0
Exploitants agricoles, Pêcheurs, Forestiers et assimilés	94,1	5,1	0,2	0,2	0,1	0,3	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés	91,6	6,9	0,1	-	0,1	1,3	100,0
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche	93,4	6,2	-	0,1	-	0,3	100,0
Conducteurs d'installations et de machines et assimilés	79,4	20,6	-	-	-	-	100,0
Manœuvres non agricoles et travailleurs des petits métiers	88,8	10,2	0,7	-	-	0,3	100,0
Branches d'activité économique							
Agriculture ; foret et pêche	93,7	5,7	0,1	0,1	0,1	0,3	100,0
Industrie	93,4	5,2	0,1	-	-	1,3	100,0
Bâtiment et travaux publics	85,2	13,4	0,3	-	-	1,1	100,0
Commerce	82,2	16,6	0,3	0,3	0,3	0,3	100,0
Hôtellerie et restauration	71,2	28,8	-	-	-	-	100,0
Transport et communication	82,3	17,7	-	-	-	-	100,0
Service financier et immobilier	73,7	26,3	-	-	-	-	100,0
Administration générale	55,2	11,4	2,0	7,3	24,1	-	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	77,6	11,2	1,1	2,5	6,3	1,3	100,0
Total	92,0	6,8	0,2	0,2	0,3	0,5	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F5 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% colonne)

Milieu rural (suite)

En %

Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
Statut professionnel							
Salarié	14,9	31,8	37,3	57,2	90,1	33,0	16,5
Indépendant	26,0	15,1	17,7	15,9	--	10,4	25,1
Employeur	1,1	2,4	8,4	--	5,1	5,9	1,2
Aide familiale	51,4	46,2	28,3	17,9	4,8	40,5	50,7
Travailleur à domicile	4,4	1,9	--	--	--	7,1	4,2
Apprentis	0,2	0,4	--	--	--	3,1	0,3
Associé	2,0	2,2	8,3	9,0	--	--	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Groupes socio-professionnels							
Membres des corps législatifs et responsables hiérarchiques	0,2	0,2	--	7,5	9,7	--	0,2
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	0,1	0,6	--	24,4	--	--	0,2
Cadres moyens	0,0	--	--	--	4,8	--	0,0
Employés	0,8	3,7	18,4	16,9	70,4	6,5	1,3
Commerçants, Intermédiaires commerciaux et financiers	3,1	9,1	--	--	--	3,1	3,5
Exploitants agricoles, Pêcheurs, forestiers et assimilés	36,9	26,9	45,0	33,8	10,0	23,6	36,1
Artisans et ouvriers qualifiés	12,9	13,0	8,8	--	5,1	36,8	13,0
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche	40,5	36,1	8,9	17,4	--	26,9	39,9
Conducteurs d'installations et de machines et assimilés	1,0	3,4	--	--	--	--	1,1
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	4,5	7,0	18,9	--	--	3,1	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Tableau F5 : Interaction entre l'éducation, la formation et les formes d'emploi (% colonne)

Milieu rural (suite et fin)

En %

Formes d'emploi	Diplôme agrégé						Total
	1	2	3	4	5	6	
Branches d'activité économique							
Agriculture ; foret et pêche	77,8	63,5	53,9	42,3	10,0	53,4	76,4
Industrie	10,9	8,1	8,9	--	--	30,1	10,7
Bâtiment et travaux publics	3,8	8,1	8,9	--	--	9,8	4,1
Commerce	4,6	12,7	10,0	9,0	5,1	3,1	5,2
Hôtellerie et restauration	0,3	1,5	--	--	--	--	0,4
Transport et communication	0,7	2,0	--	--	--	--	0,8
Service financier et immobilier	0,2	0,8	--	--	--	--	0,2
Administration générale	0,5	1,3	10,0	31,8	60,5	--	0,8
Services sociaux fournis à la collectivité	1,0	2,0	8,3	16,9	24,4	3,6	1,2
Service domestique	0,2	--	--	--	--	--	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : (1) Aucun diplôme, (2) Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental, (3) Diplômes et certificats de l'enseignement secondaire, (4) Diplômes universitaires, (5) Diplômes de technicien, (6) Diplômes de formation professionnelle.

Annexe 1 : Classification des diplômes à trois chiffres

DIPLOMES ET CERTIFICATS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

- ☒ Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental :
 - Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental (1er cycle).
 - Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental (2ème cycle).

DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- ☒ Diplômes de l'enseignement secondaire :
 - Diplômes de l'enseignement secondaire en lettres et sciences sociales.
 - Diplôme de l'enseignement secondaire en sciences mathématiques, physique, et naturelles.
 - Diplôme de l'enseignements secondaire technique.

DIPLOMES SUPERIEURS DELIVRES PAR LES FACULTES

- ☒ Diplômes supérieurs en lettres et sciences sociales:
 - Diplômes supérieurs en lettres et sciences sociales (1er cycle).
 - Diplômes supérieurs en lettres et sciences sociales (2ème cycle).
 - Diplômes supérieurs en lettres sciences sociales (3ème cycle).
 - Diplômes de doctorats en lettres et sciences sociales.

- ☒ Diplômes supérieurs en sciences exactes
 - Diplômes supérieurs en sciences mathématiques, physiques, et naturelles (1er cycle).
 - Diplômes de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques, physiques, et naturelles (2ème cycle).
 - Diplômes de l'enseignement supérieurs en science mathématiques, physiques, et naturelles (3ème cycle).
 - Diplômes de doctorats en sciences mathématiques, physiques, et naturelles.

- ☒ Diplômes de l'Enseignement supérieur technique

- Diplômes de l'enseignement supérieur technique (1er cycle).
- Diplômes d'enseignement supérieur technique (2ème cycle).
- Diplôme du 3ème cycle de l'enseignement supérieur technique.
- Diplôme de Doctorats de l'enseignement supérieur technique.

DIPLOMES SUPERIEURS DELIVRES PAR LES GRANDES ECOLES ET INSTITUTS SUPERIEURS

- ✘ Diplômes en (administration, gestion, finances et commerce :
 - Diplômes en administration.
 - Diplômes en gestion, finance, commerce et administration des entreprises.
- ✘ Diplômes en tourisme - hôtellerie – restauration
- ✘ Diplômes en services sociaux fournis à la collectivité :
 - Diplômes en jeunesse et sport.
 - Diplômes en enseignement.
 - Diplômes en santé.
 - Diplômes en sûreté nationale et défense nationale.
- ✘ Diplômes en sciences de l'information :
 - Diplômes en communication - information – documentation.
 - Diplôme en informatique.
 - Diplômes en statistique.
- ✘ Diplômes en sciences sociales et humaines :
 - Diplômes en sciences sociales et humaines.
 - Diplômes en juridiction et études islamiques.
 - Diplômes en beaux arts.
- ✘ Diplômes en transport et télécommunication :
 - Diplômes en transport.
 - Diplômes en postes et télécommunications.
- ✘ Diplômes en agriculture, forêt et pêche maritime :
 - Diplômes en agriculture, eaux et forêts.
 - Diplômes en pêche maritime et marine marchande.

- ✘ Diplômes en industrie :
 - Diplômes en industrie (eau, électricité, énergie).
 - Diplômes en agro- industrie.
 - Diplômes en textiles confection cuir.
 - Diplômes en chimie et para- chimie.
 - Diplômes en mines.

- ✘ Diplômes en bâtiments et travaux publics
 - Diplômes en bâtiments et travaux publics.

DIPLOMES DE TECHNICIENS ET DE CADRES MOYENS

- ✘ Diplômes en administration, gestion, finances et commerces :
 - Diplômes en administration.
 - Diplômes en gestion, finance, commerce et administration des entreprises.

- ✘ Diplômes en tourisme - hôtellerie – restauration

- ✘ Diplômes en services sociaux fournis à la collectivité :
 - Diplômes en jeunesse et sport.
 - Diplôme en enseignement.
 - Diplômes en professions sociales et culturelles et services personnels.
 - Diplômes en santé.
 - Diplôme en sûreté nationale et défense nationale.

- ✘ Diplômes en sciences de l'information :
 - Diplômes en informatique.
 - Diplômes en statistique.

- ✘ Diplômes en sciences sociales et humaines
 - Diplômes en beaux arts.

- ✘ Diplômes en transport et télécommunications :
 - Diplômes en transport.
 - Diplômes en postes et télécommunication.

- ✘ Diplômes en agriculture, forêts et pêche maritime :
 - Diplômes en agriculture, eaux et forêts.

- Diplômes en pêche maritime et marine marchande.
- ☒ Diplômes en industrie :
 - Diplômes en industrie (eau, électricité, énergie).
 - Diplômes en industrie métallurgique et mécanique.
 - Diplômes en agro - industrie.
 - Diplômes en textile - confection – cuir.
 - Diplômes en chimie et para-chimie.
 - Diplômes en mines.
- ☒ Diplômes en bâtiment et travaux publics

DIPLOMES DE TECHNICIENS SUPERIEURS

- ☒ Diplômes en administration, gestion, finances et commerce :
 - Diplômes en administration.
 - Diplômes en gestion, finance, commerce et administration des entreprises privées.
- ☒ Diplômes en transport et télécommunications
- ☒ Diplômes en agriculture, forêts et pêche maritime
 - Diplômes en agriculture, eaux et forêts.
- ☒ Diplômes en industrie :
 - Diplôme en industrie (eau, électricité, énergie).
 - Diplômes en industrie métallurgique et mécanique.
 - Diplômes en chimie et para-chimie.

DIPLOMES EN QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

- ☒ Diplômes en administration, gestion, finances et commerce :
 - Diplômes en administration.
 - Diplômes en gestion, finance et commerce.
- ☒ Diplômes en tourisme - hôtellerie - restauration
- ☒ Diplômes en services sociaux fournis à la collectivité
 - Diplômes en professions sociales et culturelles et services personnels.

- ☒ Diplômes en services de l'information :
 - Diplômes en informatique.
 - Diplômes en communication information documentation.

- ☒ Diplômes en transport et télécommunications :
 - Diplômes en transport.
 - Diplômes en postes et télécommunications.

- ☒ Diplômes en agriculture, forêts et pêche maritime :
 - Diplômes en agriculture, eaux et forêts.
 - Diplômes en pêche maritime.

- ☒ Diplômes en industrie :
 - Diplômes en industrie (eaux, électricité, énergie).
 - Diplômes en industrie métallurgique et mécanique.
 - Diplômes en agro - industrie.
 - Diplômes en textile – confection - cuir.

- ☒ Diplômes en bâtiments et travaux publics
 - Diplômes en bâtiments et travaux publics.

CERTIFICATS EN SPECIALISATION PROFESSIONNELLE

- ☒ Diplômes en services sociaux fournis à la collectivité
 - Certificats en professions sociales et culturelles et services personnels.

- ☒ Diplômes en sciences sociales et humaines
 - Certificats en arts et beaux arts.

- ☒ Certificats en agriculture, forêts et pêche maritime
 - Diplômes en agriculture, eaux et forêts.

- ☒ Diplôme en industrie :
 - Diplôme en industrie métallurgique et mécanique.
 - Diplômes en textile – cuir.

- ☒ Diplômes en bâtiment et travaux publics
 - Diplômes en bâtiment et travaux publics.

CERTIFICATS EN INITIATION PROFESSIONNELLE

- ☒ Diplômes en tourisme - hôtellerie - restauration
 - Certificats en tourisme - hôtellerie – restauration.

- ☒ Diplômes en services sociaux fournis à la collectivité
 - Certificats en professions sociales et culturelles et services personnels.

- ☒ Diplômes en industrie
 - Diplômes en textile - confection – cuir.

- ☒ Diplôme en bâtiment et travaux publics
 - Diplômes en bâtiment et travaux publics.

Annexe 2 : Synthèse de la version initiale du projet national de la stratégie de promotion de l'emploi¹²

Face à la montée du chômage et particulièrement celui des jeunes diplômés, le Gouvernement du Maroc a élaboré une stratégie nationale pour la promotion de l'emploi. Cette stratégie va participer à la préparation d'un terrain propice pour une meilleure insertion des jeunes dans le marché de travail. La promotion de l'emploi se trouve donc parmi les priorités nationales visant le développement économique et social du pays. La version initiale de cette stratégie s'articule autour de sept axes prioritaires dont la jonction va permettre de mettre en œuvre une politique gouvernementale cohérente en matière d'emploi. Ces axes prioritaires visent en effet à :

1. Créer de nouvelles entreprises

Il s'agit de créer de nouveaux emplois notamment par l'implication et la mise à niveau du secteur privé, et ce, dans la perspective de le transformer en un vecteur de développement économique et social. La création de petites et moyennes entreprises favorise l'investissement économique et par voie de conséquence engendre la création de nouveaux emplois. Des mesures draconiennes s'avèrent cependant nécessaires afin de créer un climat propice à la relance des petites et moyennes entreprises. Ces mesures consistent notamment à moderniser les infrastructures d'accueil des investissements, à faciliter la création de nouvelles entreprises, à poursuivre la privatisation ciblée, à explorer les possibilités de drainage de l'investissement étranger et à développer une industrie de la sous-traitance.

¹² *Il s'agit de la version initiale proposée par le Ministère du Développement Social, de la Solidarité, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Cette version devrait être affinée à la lumière des recommandations des Premières Assises Nationales de l'Emploi.*

2. Préserver les emplois existants

L'une des préoccupations majeures du Gouvernement consiste en la préservation des emplois existants d'ici à l'an 2010. Cette date-ultimatum demeure significative à bien des égards. Elle aura marqué un tournant décisif dans l'espace économique marocain, notamment par la mise en place de la zone de libre échange avec l'Union Européenne. Les structures économiques marocaines seront appelées à s'adapter à ce nouveau contexte économique basé sur la primauté de l'excellence afin de préserver les emplois existants. La main-d'œuvre sera donc appelée, pour sa part, à se recycler et à acquérir de nouvelles qualifications qui lui permettront une insertion plus facile dans un marché du travail basé sur la compétitivité. Le Gouvernement entend développer des dispositifs juridique, administratif et financier permettant la création d'un climat propice à la relance économique. Il s'agira notamment de faciliter l'accès aux crédits, d'instaurer un système de formation continue, de généraliser la sécurité sociale des travailleurs, d'adopter une politique salariale basée sur la valorisation de la production du travail et d'impliquer les travailleurs dans la prise de décision au sein de l'entreprise.

3. S'attaquer aux problèmes structurels de l'emploi

L'adéquation de la formation à l'emploi et la restructuration du marché du travail demeurent la clé de voûte de l'insertion professionnelle du capital humain dans un marché économique de plus en plus concurrentiel. L'émergence de nouvelles entreprises et l'ouverture du marché du travail marocain sur un marché international à fort potentiel compétitif imposent une logique sélective de la main d'œuvre. Ces nouvelles données économiques vont inéluctablement contribuer au développement du chômage et à l'apparition du sous-emploi. Mais la qualification professionnelle de pointe et l'acquisition de nouvelles compétences répondant aux exigences du marché du travail s'imposent pour préserver les emplois existants et assurer la remise au travail des actifs en

chômage. Les insuffisances de certaines formations sont à l'origine du chômage et du sous-emploi ; c'est pourquoi il est fortement recommandé d'adopter des mesures concrètes afin de pallier cette insuffisance, notamment par l'adaptation de la formation aux besoins du marché du travail, la formation continue et le recyclage et la vulgarisation des stages facilitant l'insertion professionnelle.

4. Soutenir la création d'emplois

La résorption définitive du chômage ne serait attribuable au seul effet de la croissance économique. Mais une politique de régionalisation de l'emploi basée sur la mobilisation de tous les secteurs de la société civile (secteurs associatif et privé) s'avère nécessaire pour infléchir la montée du chômage. Le soutien aux petites et moyennes entreprises serait un atout bien adapté au contexte économique basé sur la concurrence, et ce, de par leur capacité d'adaptation rapide aux mutations du marché du travail. Une autre alternative pouvant contribuer à la résorption du chômage serait d'apporter de l'aide au développement des «petits métiers», basés sur l'initiative de l'auto-emploi. La création des conditions d'exploration de ce secteur nécessite de lancer des projets privés de création d'emploi, de développer les micro-crédits, de promouvoir l'esprit de solidarité, de favoriser la création d'entreprises et de renforcer les programmes intensifs visant la promotion de l'emploi.

5. Développer le partenariat régional pour l'emploi

La politique de promotion de l'emploi devra s'inscrire dans le processus de régionalisation et de décentralisation en prenant appui sur les dynamiques locales et sur les opérateurs régionaux et locaux. Le département chargé de la promotion de l'emploi entend concentrer son action sur l'élaboration des politiques en matière de l'emploi et tracer les grandes orientations stratégiques en la matière, tout en déléguant l'application de ces politiques aux

instances locales et régionales. Les services centraux de ce département veilleront sur la coordination, le suivi et la bonne application des dites politiques. Le développement du partenariat régional pour l'emploi sera basé sur le tissage de relations de coopération entre les différents acteurs locaux, la mobilisation des ressources locales et la création de groupements régionaux pour l'emploi.

6. Stimuler l'engagement et la mobilisation des partenaires régionaux

A qui appartient la responsabilité de créer des emplois au Maroc : à l'Etat, aux entreprises ou aux syndicats ? Certes 80% des emplois au Maroc sont l'apanage du secteur privé. Mais les rôles de l'Etat et des syndicats demeurent, quant à eux, prioritaires, notamment pour la mise en place du dispositif juridique et institutionnel favorable à la création d'emplois, pour le premier ; et l'amélioration des relations travailleurs/entreprises pour le deuxième. La création d'emploi est donc le fruit de la conjugaison des efforts de tous les acteurs et individus de la société. Pour répondre aux besoins qui se font de plus en plus sentir, le Gouvernement prendra les dispositions suivantes : l'organisation des premières assises nationales de l'emploi, la mise en place des mécanismes de décisions de ces assises, l'implication des partenaires à la gestion du marché du travail, la gestion partenariale de la sécurité sociale et l'identification des projets immédiats de création des emplois.

7. Mettre en place les outils de vulgarisation de la stratégie

La mise en œuvre de cette stratégie nationale d'emploi requiert l'adoption des mesures concrètes dont la définition d'un plan d'action permettant d'assurer un suivi rigoureux des réalisations dans le domaine de l'emploi. Il s'agit particulièrement de mettre en place des instances de coordination et de concertation entre les différents acteurs, de restructurer le département chargé de la promotion de

l'emploi, notamment par la création d'un observatoire national de l'emploi et, enfin, d'organiser des assises scientifiques pour établir le bilan de l'expérience et réfléchir sur les perspectives de l'emploi.

Annexe 3 : Tabulation statistique

Tableau 01 : Caractéristiques socio-démographiques de la population active selon le diplôme et le sexe .

Caractéristiques	Diplôme				TOTAL
	Aucun	Fonda- mental et secondaire	Cadre moyen & supérieur	Formation profes- sionnelle	
Les deux sexes					
En %					
▶ Groupe d'âge					
Moins de 24 ans	34,8	37,6	2,8	19,2	33,4
25 à 44 ans	41,1	50,8	78,3	74,7	45,2
45 ans et plus	24,1	11,6	18,9	6,1	21,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Etat matrimonial					
Célibataire	42,6	60,4	31,2	65,6	45,5
Marié	52,3	37,6	65,1	28,6	50,0
Veuf	3,2	0,3	0,5	0,8	2,5
Divorcé	1,9	1,7	3,2	5,0	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Région					
Région Sud	14,1	11,5	9,2	8,1	13,3
Gharb-chrarda-Béni Hssen	4,6	4,0	5,7	5,3	4,6
Chaouia-Ouardigha	7,2	5,8	2,9	7,0	6,8
Marrakech-Tensift Al Haouz	16,7	5,8	6,6	3,3	14,2
Oriental	7,2	7,8	4,7	2,9	7,0
Grand-Casablanca	7,7	22,4	25,3	32,1	11,5
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	4,8	8,2	15,9	10,1	6,0
Doukkala-Abda	9,0	3,5	2,7	3,7	7,7
Tadla-Azilal	5,6	4,3	1,6	3,0	5,1
Meknès-Tafilalet	4,8	7,6	7,3	4,1	5,3
Fès-Boulemane	3,2	5,9	10,4	6,8	4,1
Taza-Al Hoceima-Taounate	7,2	5,6	3,2	6,2	6,7
Tanger-Tétouan	7,9	7,6	4,5	7,4	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Sexe					
Masculin	72,9	19,6	5,1	2,4	100,0
Féminin	82,7	10,1	4,0	3,2	100,0
▶ Milieu de résidence					
Urbain	57,1	27,3	10,1	5,6	100,0
Rural	91,9	7,2	0,5	0,5	100,0
National	76,7	15,9	4,7	2,7	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBT 1997/98.

Tableau 01: Caractéristiques socio-démographiques de la population active selon le diplôme et le sexe

Caractéristiques	Diplôme				TOTAL
	Aucun	Fonda- mental et secondaire	Cadre moyen & supérieur	Formation profes- sionnelle	
Masculin					
En %					
► Groupe d'âge					
Moins de 24 ans	31,3	36,4	2,9	21,2	30,6
25 à 44 ans	42,1	50,1	73,5	72,3	45,9
45 ans et plus	26,6	13,5	23,6	6,5	23,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Etat matrimonial					
Célibataire	41,2	57,7	27,5	63,1	44,2
Marié	57,5	41,5	70,7	36,1	54,6
Veuf	0,6	--	0,4	--	0,5
Divorcé	0,7	0,8	1,4	0,8	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Région					
Région Sud	10,6	11,3	10,5	6,2	10,7
Gharb-chrarda-Béni Hssen	5,5	4,8	6,1	5,3	5,4
Chaouia-Ouardigha	7,7	6,7	2,6	8,3	7,2
Marrakech-Tensift Al Haouz	15,7	5,5	6,7	5,2	13,0
Oriental	7,0	8,3	4,5	1,4	7,0
Grand-Casablanca	8,6	19,8	24,2	33,7	12,1
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	5,4	7,5	13,6	9,5	6,3
Doukkala-Abda	8,6	3,6	3,0	5,3	7,3
Tadla-Azilal	5,6	5,2	2,0	2,6	5,2
Meknès-Tafilalet	6,0	7,3	8,9	6,1	6,4
Fès-Boulemane	3,8	6,1	9,7	7,3	4,7
Taza-Al Hoceima-Taounate	6,6	6,3	3,7	3,0	6,4
Tanger-Tétouan	8,9	7,6	4,5	6,1	8,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Milieu de résidence					
Urbain	57,8	28,4	9,6	4,1	100,0
Rural	87,3	11,2	0,8	0,7	100,0
National	72,9	19,6	5,1	2,4	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 01 : Caractéristiques socio-démographiques de la population active selon le diplôme et le sexe

Caractéristiques	Diplôme				TOTAL
	Aucun	Fonda- mental et secondaire	Cadre moyen & supérieur	Formation profes- sionnelle	
Féminin					
En %					
► Groupe d'âge					
Moins de 24 ans	39,8	41,1	2,7	16,8	37,7
25 à 44 ans	39,6	53,1	88,0	77,6	44,1
45 ans et plus	20,6	5,8	9,3	5,6	18,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Etat matrimonial					
Célibataire	44,6	69,1	38,6	68,5	47,6
Marié	45,1	25,4	53,7	19,9	42,7
Veuf	6,7	1,1	0,8	1,6	5,7
Divorcé	3,6	4,4	6,9	10,0	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Région					
Région Sud	18,9	12,4	6,6	10,3	17,5
Gharb-chrarda-Béni Hssen	3,2	1,5	5,0	5,4	3,2
Chaouia-Ouardigha	6,7	3,1	3,5	5,6	6,2
Marrakech-Tensift Al Haouz	18,1	6,9	6,4	1,0	16,0
Oriental	7,4	6,2	5,1	4,7	7,1
Grand-Casablanca	6,5	30,6	27,5	30,2	10,4
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	3,9	10,2	20,6	10,9	5,4
Doukkala-Abda	9,6	3,3	2,1	1,7	8,4
Tadla-Azilal	5,7	1,4	0,7	3,5	5,0
Meknès-Tafilalet	3,1	8,3	4,0	1,6	3,6
Fès-Boulemane	2,3	5,0	11,9	6,3	3,1
Taza-Al-Hoceima-Taounate	7,9	3,5	2,2	9,9	7,3
Tanger-Tétouan	6,7	7,6	4,4	8,9	6,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Milieu de résidence					
Urbain	55,4	24,8	11,2	8,7	100,0
Rural	97,7	2,0	0,1	0,2	100,0
National	82,7	10,1	4,0	3,2	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTf 1997/98.

Tableau 02 : Caractéristiques socio-démographiques de la population active selon le diplôme et le milieu de résidence

Caractéristiques	Diplôme				En %
	Aucun	Fonda- mental et secondaire	Cadre moyen & supérieur	Formation profes- sionnelle	TOTAL
► Groupe d'âge					
Moins de 24 ans	23,3	28,0	3,0	17,9	22,3
25 à 44 ans	50,4	57,8	78,1	76,4	56,6
45 ans et plus	26,3	14,2	18,9	5,7	21,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Etat matrimonial					
Célibataire	38,9	55,7	31,9	64,7	44,2
Marié	54,1	42,0	64,1	28,9	50,5
Veuf	3,0	0,4	0,5	0,8	1,9
Divorcé	4,0	1,9	3,5	5,6	3,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Région					
Région sud	9,9	10,1	8,7	8,6	9,7
Gharb-chrarda-Béni-Hssen	3,6	3,0	6,1	5,2	3,8
Chaouia-Ouardigha	4,9	3,8	2,5	5,1	4,4
Marrakech-Tensift-AlHaouz	10,7	4,7	6,6	2,9	8,2
Oriental	7,4	7,5	4,8	2,9	6,9
Grand-Casablanca	22,9	29,5	26,7	35,7	25,8
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	9,2	10,1	16,9	11,2	10,3
Doukkala-Abda	3,3	3,2	2,9	3,7	3,3
Tadla-Azilal	4,5	3,1	1,7	1,9	3,7
Meknès-Tafilalet	5,8	5,7	6,2	2,3	5,6
Fès-Boulemane	6,1	6,4	9,3	6,6	6,5
Taza-Al-Hoceima-Taounate	2,4	3,6	3,0	5,7	3,0
Tanger-Tétouan	9,3	9,3	4,6	8,2	8,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Sexe					
Masculin	57,8	28,4	9,6	4,1	100,0
Féminin	55,4	24,8	11,2	8,7	100,0
Ensemble	57,1	27,3	10,1	5,6	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 02: Caractéristiques socio-démographiques de la population active selon le diplôme et le milieu de résidence

Caractéristiques	Diplôme				En %
	Aucun	Fonda- mental et secondaire	Cadre moyen & supérieur	Formation profes- sionnelle	TOTAL
▶ Groupe d'âge					
Moins de 24 ans	40,2	65,7	--	31,3	41,8
25 à 44 ans	36,7	30,3	81,2	59,8	36,5
45 ans et plus	23,1	4,0	18,8	8,9	21,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Etat matrimonial					
Célibataire	44,4	74,4	19,2	74,2	46,5
Marié	51,5	24,5	80,8	25,8	49,6
Veuf	3,2	--	--	--	3,0
Divorcé	0,9	1,1	--	--	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Région					
Région Sud	16,0	15,8	17,9	3,5	16,0
Gharb-chrarda-Béni Hssen	5,0	6,8	--	6,3	5,1
Chaouia-Ouardigha	8,4	11,7	9,2	24,0	8,7
Marrakech-Tensift Al Haouz	19,6	9,2	6,3	6,7	18,7
Oriental	7,1	8,7	3,1	3,1	7,1
Grand-Casablanca	0,5	1,5	3,3	--	0,6
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	2,7	2,5	--	--	2,7
Doukkala-Abda	11,7	4,5	--	3,5	11,1
Tadla-Azilal	6,1	7,8	--	13,0	6,2
Meknès-Tafilalet	4,3	13,1	24,6	20,1	5,1
Fès-Boulemane	1,8	4,4	26,6	9,2	2,2
Taza-Al Hoceima-Taounate	9,5	11,6	6,3	10,6	9,6
Tanger-Tétouan	7,3	2,4	2,7	--	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Sexe					
Masculin	87,3	11,2	0,8	0,7	100,0
Féminin	97,7	2,0	0,1	0,2	100,0
Ensemble	91,9	7,2	0,5	0,5	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTf 1997/98.

Tableau 03 : Caractéristiques socio-économiques de la population active selon le diplôme et le sexe

Caractéristiques	Diplôme				TOTAL
	Aucun	Fondamental et secondaire	Cadre moyen & supérieur	Formation professionnelle	
Les deux sexes					
En %					
► Taux d'activité par groupe d'âge					
Moins de 25 ans	26,8	40,1	51,3	83,2	28,3
25 à 45 ans	67,7	31,7	91,3	86,2	71,4
45 ans et plus	52,2	74,2	92,5	63,0	54,5
Total	42,1	70,2	87,2	84,0	44,9
Taux d'activité (15 ans et plus)	63,3	53,2	87,2	84,2	62,6
► Branches d'activité économique					
Agriculture, forêt et pêche	55,1	18,1	1,8	5,3	45,5
Industrie	17,1	24,8	10,0	42,0	18,6
Bâtiment et travaux publics	6,3	7,1	2,1	3,9	6,1
Commerce	11,5	18,1	6,0	12,4	12,3
Hôtellerie et restauration	1,0	3,6	1,5	3,8	1,5
Transport et communication	1,7	4,4	4,1	3,4	2,3
Service financier et immobilier	0,4	2,2	7,0	2,9	1,0
Administration générale	1,8	13,2	32,4	14,0	5,4
Services sociaux fournis à la collectivité	2,8	7,3	35,1	11,4	5,3
Services domestiques	2,2	1,0	--	--	1,8
Corps extraterritorial	0,1	0,1	--	0,9	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Profession principale					
Cadres supérieurs, et membres des professions libérales	0,5	3,0	30,8	2,4	2,4
Cadres moyens et employés de bureau et de services	2,6	25,2	58,8	26,0	9,4
Commerçant	7,0	11,5	2,8	7,1	7,5
Exploitants agricoles et assimilés	25,7	7,6	1,1	2,3	21,1
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	21,6	26,3	4,2	45,1	22,1
Ouvriers agricoles et non agricoles	42,5	26,3	2,3	16,2	37,4
Profession mal désignée	0,1	0,1	--	0,9	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Statut professionnel					
Salarié	27,5	61,3	88,6	65,4	36,6
Indépendant, travailleur à domicile et associé	33,4	18,2	7,3	23,4	29,6
Aide-familiale et apprenti	37,4	17,7	1,7	6,5	31,9
Employeur	1,6	2,7	2,4	3,8	1,9
Autre cas	0,1	0,1	--	0,9	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 03 : Caractéristiques socio-économiques de la population active selon le diplôme et le sexe

Caractéristiques	En %				TOTAL
	Aucun	Fondamental et secondaire	Cadre moyen & supérieur	Formation professionnelle	
► Taux d'activité par groupe d'âge					
Moins de 25 ans	28,9	40,1	56,2	94,4	32,1
25 à 45 ans	97,4	94,6	94,4	97,4	96,5
45 ans et plus	72,9	83,6	94,5	66,6	97,4
Total	52,8	59,8	90,8	94,4	66,6
Taux d'activité (15 ans et plus)	87,5	67,1	90,8	94,4	82,4
► Branches d'activité économique					
Agriculture, forêt et pêche	49,2	21,3	2,6	8,0	40,5
Industrie	10,7	16,6	8,6	27,9	12,1
Bâtiment et travaux publics	10,6	9,3	1,8	7,2	9,8
Commerce	17,7	22,4	6,1	20,8	18,1
Hôtellerie et restauration	1,5	4,1	1,4	5,5	2,1
Transport et communication	2,9	5,4	4,3	5,5	3,5
Service financier et immobilier	0,4	2,1	6,9	3,2	1,2
Administration générale	2,9	13,4	36,0	11,8	6,9
Services sociaux fournis à la collectivité	3,7	4,9	32,2	8,5	5,5
Services domestiques	0,2	0,3	--	--	0,2
Corps extraterritorial	-	0,1	--	--	--
Non déclaré	0,1	0,1	--	1,6	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Profession principale					
Cadres supérieurs, et membres des professions libérales	0,6	3,2	36,2	3,0	3,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	3,3	23,2	52,2	23,3	10,2
Commerçant	11,3	14,4	3,1	10,8	11,4
Exploitants agricoles et assimilés	24,5	8,7	1,7	4,4	19,8
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	19,6	20,8	3,4	35,1	19,4
Ouvriers agricoles et non agricoles	40,6	29,6	3,4	21,8	36,1
Profession mal désignée	0,1	0,1	--	1,6	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Statut professionnel					
Salarié	36,0	61,3	87,1	65,1	44,1
Indépendant, travailleur à domicile et associé	37,4	16,9	7,8	21,5	31,5
Aide-familiale et apprenti	23,9	18,5	1,6	7,7	21,4
Employeur	2,5	3,3	3,5	4,2	2,8
Autre cas	0,1	--	--	1,6	0,1
Non déclaré	0,1	--	--	1,6	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 03 : Caractéristiques socio-économiques de la population active selon le diplôme et le sexe

Féminin					En %
Caractéristiques	Diplôme				TOTAL
	Aucun	Fonda- mental et secondaire	Cadre moyen & supérieur	Formation profes- sionnelle	
▶ Taux d'activité par groupe d'âge					
Moins de 25 ans	24,8	20,0	45,2	70,9	24,4
25 à 45 ans	46,6	46,8	86,7	76,1	50,0
45 ans et plus	34,5	32,3	83,6	58,7	35,0
Total	32,7	29,0	81,3	73,8	33,9
Taux d'activité (15 ans et plus)	44,9	33,1	81,3	74,2	44,7
▶ Branches d'activité économique					
Agriculture, forêt et pêche	63,3	7,8	--	2,2	53,4
Industrie	26,1	50,5	12,9	58,5	29,0
Bâtiment et travaux publics	0,2	--	2,9	--	0,3
Commerce	2,7	4,6	5,7	2,6	3,0
Hôtellerie et restauration	0,3	1,7	1,5	1,8	0,5
Transport et communication	-	1,4	3,6	1,0	0,3
Services financiers et immobiliers	0,3	2,6	7,2	2,6	0,9
Administration générale	0,3	12,6	25,0	16,6	3,0
Services sociaux fournis à la collectivité	1,7	15,1	41,2	14,7	5,0
Services domestiques	5,1	3,2	--	--	4,5
Corps extraterritorial	0,1	0,3	--	--	0,1
Non déclaré	--	0,2	--	--	--
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Profession principale					
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	0,4	2,6	19,7	1,7	1,4
Cadres moyens et employés de bureau et de services	1,6	31,4	72,5	29,2	8,2
Commerçant	1,1	2,2	2,1	2,8	1,3
Exploitants agricoles et assimilés	27,5	4,0	--	--	23,2
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	24,2	43,7	5,7	56,7	26,4
Ouvriers agricoles et non agricoles	45,2	15,8	--	9,6	39,4
Professions mal désignées	--	0,3	--	--	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Statut professionnel					
Salarié	15,5	61,4	91,7	65,8	24,6
Indépendant, travailleur à domicile et associé	27,9	22,3	6,2	25,6	26,4
Aide-familiale et apprenti	56,3	15,2	2,1	5,1	48,5
Employeur	0,3	0,9	--	3,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 04 : Caractéristiques socio-économiques de la population active selon le diplôme et le milieu de résidence

Urbain

En %

Caractéristiques	Diplôme				TOTAL
	Aucun	Fonda- mental et secondaire	Cadre moyen & supérieur	Formation profes- sionnelle	
► Taux d'activité par groupe d'âge					
Moins de 25 ans	14,9	25,6	50,7	80,7	19,5
25 à 45 ans	56,8	73,1	91,3	85,5	66,8
45 ans et plus	35,2	69,1	92,8	59,2	41,5
Total	30,7	44,3	87,0	82,7	38,5
Taux d'activité (15 ans et plus)	49,3	50,4	87,0	82,9	53,7
► Branches d'activité économique					
Agriculture, forêt et pêche	6,9	2,8	0,5	--	4,7
Industrie	30,3	30,4	10,7	43,3	29,0
Bâtiment et travaux publics	11,5	6,7	2,3	3,2	8,8
Commerce	25,9	20,0	5,9	13,4	21,6
Hôtellerie et restauration	2,5	4,3	1,5	4,2	3,0
Transport et communication	3,9	5,3	4,3	3,8	4,3
Services financiers et immobiliers	0,8	2,7	7,5	3,3	2,1
Administration générale	4,7	17,1	31,3	15,6	11,4
Services sociaux fournis à la collectivité	6,8	9,1	36,0	12,2	10,7
Services domestiques	6,5	1,3	--	--	4,1
Corps extraterritorial	0,1	0,2	--	--	0,1
Non déclaré	0,1	0,1	--	1,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Profession principale					
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	0,9	3,7	31,6	2,7	4,9
Cadres moyens et employés de bureau et de services	6,5	32,3	59,2	28,2	20,1
Commerçant	15,3	12,4	3,0	7,5	12,9
Exploitants agricoles et assimilés	2,1	0,9	--	--	1,4
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	39,9	30,9	4,2	46,0	34,1
Ouvriers agricoles et non agricoles	35,2	19,6	2,0	14,6	26,4
Professions mal désignées	0,1	0,2	--	1,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
► Statut professionnel					
Salarié	54,0	71,3	89,3	69,0	63,1
Indépendant, travailleur à domicile et associé	35,7	17,7	7,2	24,0	27,3
Aide-familiale et apprenti	7,3	8,1	1,2	2,4	6,6
Employeur	2,7	2,7	2,3	3,6	2,7
Autre cas	0,3	0,2	--	1,0	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 04 : Caractéristiques socio-économiques de la population active selon le diplôme et le milieu de résidence

Rural

En %

Caractéristiques	Diplôme				TOTAL
	Aucun	Fonda- mental et secondaire	Cadre moyen & supérieur	Formation profes- sionnelle	
▶ Taux d'activité par groupe d'âge					
Moins de 25 ans	35,3	52,9	100,0	100,0	37,0
25 à 45 ans	77,7	81,6	91,8	95,5	78,3
45 ans et plus	70,5	84,1	88,2	100,0	70,8
Total	51,5	59,9	91,4	97,5	52,4
Taux d'activité (15 ans et plus)	75,1	66,6	91,4	97,5	74,5
▶ Branches d'activité économique					
Agriculture, forêt et pêche	77,8	63,3	21,7	53,5	76,4
Industrie	10,9	8,2	--	30,1	10,7
Bâtiment et travaux publics	3,8	8,1	--	9,8	4,1
Commerce	4,7	12,6	6,5	3,1	5,2
Hôtellerie et restauration	0,3	1,5	--	--	0,4
Transport et communication	0,7	1,9	--	--	0,8
Services financiers et immobiliers	0,2	0,8	--	--	0,2
Administration générale	0,4	1,5	50,1	--	0,8
Services sociaux fournis à la collectivité	1,0	2,1	21,7	3,5	1,2
Services domestiques	0,2	--	--	--	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Profession principale					
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	0,3	0,8	17,7	--	0,5
Cadres moyens et employés de bureau et de services	0,8	4,0	54,1	6,5	1,3
Commerçant	3,1	8,9	--	3,1	3,5
Exploitants agricoles et assimilés	36,9	27,4	18,6	23,6	36,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	12,9	12,9	3,3	36,8	13,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	46,0	46,0	6,3	30,0	45,7
Professions mal désignées	--	--	--	--	--
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Statut professionnel					
Salarié	14,9	31,9	78,1	33,0	16,5
Indépendant, travailleur à domicile et associé	32,4	19,4	9,0	17,5	31,3
Aide-familiale et apprenti	51,6	46,2	9,6	43,6	51,0
Employeur	1,1	2,5	3,3	5,9	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBF 1997/98.

Tableau 05 : Caractéristiques socio-démographiques de la population active diplômée selon le diplôme et le sexe

Les deux sexes	En %	
Caractéristiques	Diplôme	TOTAL

	Fondamental et secondaire	Cadre moyen et supérieur	Formation professionnell e	
► Groupe d'âge				
Moins de 24 ans	90,4	2,0	7,6	100,0
25 à 44 ans	58,8	26,9	14,3	100,0
45 ans et plus	63,7	30,8	5,5	100,0
► Etat matrimonial				
Célibataire	75,1	11,5	13,4	100,0
Marié	61,0	31,4	7,6	100,0
Veuf	50,0	27,3	22,7	100,0
Divorcé	48,6	27,6	23,8	100,0
► Région				
Région Sud	73,9	17,6	8,5	100,0
Gharb-chrarda-Béni-Hssen	60,8	25,8	13,4	100,0
Chaouia-Ouardigha	74,3	11,0	14,7	100,0
Marrakech-Tensift-AlHaouz	69,9	23,6	6,5	100,0
Oriental	80,6	14,4	5,0	100,0
Grand-Casablanca	63,6	21,3	15,1	100,0
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	56,1	32,4	11,5	100,0
Doukkala-Abda	71,3	16,4	12,3	100,0
Tadla-Azilal	81,5	9,0	9,5	100,0
Meknès-Tafilalet	72,8	20,8	6,4	100,0
Fès-Boulemane	58,2	30,6	11,2	100,0
Taza-Al-Hoceima-Taounate	74,2	12,4	13,4	100,0
Tanger-Tétouan	74,9	13,1	12,0	100,0
Total	68,4	20,3	11,3	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTf 1997/98.

Tableau 05 : Caractéristiques socio-démographiques de la population active diplômée selon le diplôme et le sexe

Masculin				En %
Caractéristiques	Diplôme			TOTAL
	Fondamental et secondaire	Cadre moyen et supérieur	Formation professionnelle	
▶ Groupe d'âge				
Moins de 24 ans	91,8	1,9	6,3	100,0
25 à 44 ans	64,3	24,8	10,9	100,0
45 ans et plus	65,9	30,4	3,7	100,0
▶ Etat matrimonial				
Célibataire	79,8	10,0	10,2	100,0
Marié	64,5	28,9	6,6	100,0
Veuf	-	100,0	-	100,0
Divorcé	63,6	28,8	7,5	100,0
▶ Région				
Région Sud	76,3	18,8	4,9	100,0
Gharb-chrarda-Béni-Hssen	68,4	22,7	8,9	100,0
Chaouia-Ouardigha	80,2	8,2	11,6	100,0
Marrakech-Tensift-AlHaouz	69,7	22,5	7,8	100,0
Oriental	86,0	12,3	1,7	100,0
Grand-Casablanca	65,7	21,2	13,1	100,0
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	61,6	29,3	9,1	100,0
Doukkala-Abda	71,7	15,8	12,5	100,0
Tadla-Azilal	86,2	8,8	5,0	100,0
Meknès-Tafilalet	70,7	22,4	6,9	100,0
Fès-Boulemane	64,4	26,7	8,9	100,0
Taza-Al Hoceima-Taounate	82,7	12,7	4,6	100,0
Tanger-Tétouan	80,0	12,5	7,5	100,0
Total	72,5	19,0	8,5	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 05 : Caractéristiques socio-démographiques de la population active diplômée selon le diplôme et le sexe

Caractéristiques	Diplôme			En %
	Fondamental et secondaire	Cadre moyen et supérieur	Formation professionnelle	TOTAL
▶ Groupe d'âge				
Moins de 24 ans	86,6	2,2	11,2	100,0
25 à 44 ans	47,0	31,4	21,6	100,0
45 ans et plus	51,2	33,2	15,6	100,0
▶ Etat matrimonial				
Célibataire	65,0	14,7	20,3	100,0
Marié	47,6	40,7	11,7	100,0
Veuf	57,9	15,8	26,3	100,0
Divorcé	42,8	27,1	30,1	100,0
▶ Région				
Région Sud	67,7	14,6	17,7	100,0
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	29,0	38,6	32,4	100,0
Chaouia-Ouardigha	49,4	22,5	28,1	100,0
Marrakech-Tensift-AlHaouz	70,5	26,4	3,1	100,0
Oriental	63,7	21,1	15,2	100,0
Grand-Casablanca	59,7	21,7	18,6	100,0
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	46,5	37,9	15,6	100,0
Doukkala-Abda	70,1	18,4	11,5	100,0
Tadla-Azilal	50,8	10,5	38,7	100,0
Meknès-Tafilalet	79,5	15,6	4,9	100,0
Fès-Boulemane	42,3	40,9	16,8	100,0
Taza-Al Hoceima-Taounate	46,5	11,7	41,8	100,0
Tanger-Tétouan	62,4	14,6	23,0	100,0
Total	58,2	23,5	18,3	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTf 1997/98.

Tableau 06 : Caractéristiques socio-démographiques de la population active diplômée selon le diplôme et le milieu de résidence

Caractéristiques	Diplôme			En %
	Fondamental et secondaire	Cadre moyen et supérieur	Formation professionnelle	TOTAL
► Groupe d'âge				
Moins de 24 ans	85,7	3,4	10,9	100,0
25 à 44 ans	56,6	28,6	14,8	100,0
45 ans et plus	63,3	31,6	5,1	100,0
► Etat matrimonial				
Célibataire	69,2	14,8	16,0	100,0
Marié	58,6	33,4	8,0	100,0
Veuf	50,0	27,3	22,7	100,0
Divorcé	44,4	29,8	25,8	100,0
► Région				
Région Sud	67,2	21,5	11,3	100,0
Gharb-chrarda-Béni Hssen	47,9	35,7	16,4	100,0
Chaouia-Ouardigha	66,3	16,1	17,6	100,0
Marrakech-Tensift-AlHaouz	60,6	32,0	7,4	100,0
Oriental	75,9	18,2	5,9	100,0
Grand-Casablanca	63,4	21,4	15,2	100,0
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	54,1	33,9	12,0	100,0
Doukkala-Abda	63,8	21,6	14,6	100,0
Tadla-Azilal	75,4	15,4	9,2	100,0
Meknès-Tafilalet	67,3	27,3	5,4	100,0
Fès-Boulemane	56,9	31,4	11,7	100,0
Taza-Al Hoceima-Taounate	61,7	19,0	19,3	100,0
Tanger-Tétouan	73,6	13,5	12,9	100,0
Total	63,6	23,7	12,7	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTf 1997/98.

Tableau 06 : Caractéristiques socio-démographiques de la population active diplômée selon le diplôme et le milieu de résidence

Rural				En %
Caractéristiques	Diplôme			TOTAL
	Fondamental et secondaire	Cadre moyen et supérieur	Formation professionnelle	
► Groupe d'âge				
Moins de 24 ans	97,0	-	3,0	100,0
25 à 44 ans	75,9	14,4	9,7	100,0
45 ans et plus	67,7	22,6	9,8	100,0
► Etat matrimonial				
Célibataire	92,3	1,7	6,0	100,0
Marié	76,9	17,9	5,2	100,0
Divorcé	100,0	-	-	100,0
► Région				
Région Sud	91,4	7,3	1,3	100,0
Gharb-chrarda-Béni Hssen	94,4	-	5,6	100,0
Chaouia-Ouardigha	84,2	4,6	11,2	100,0
Marrakech-Tensift-AlHaouz	91,3	4,4	4,3	100,0
Oriental	95,4	2,4	2,2	100,0
Grand-Casablanca	86,3	13,7	-	100,0
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	100,0	-	-	100,0
Doukkala-Abda	95,1	-	4,9	100,0
Tadla-Azilal	90,2	-	9,8	100,0
Meknès-Tafilalet	81,2	10,7	8,1	100,0
Fès-Boulemane	64,0	27,3	8,7	100,0
Taza-Al Hoceima-Taounate	91,1	3,5	5,4	100,0
Tanger-Tétouan	92,8	7,2	-	100,0
Total	88,1	6,2	5,7	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTf 1997/98.

Tableau 07 : Caractéristiques socio-économiques de la population active diplômée selon le diplôme et le sexe

Les deux sexes				En %
Caractéristiques	Diplôme			TOTAL
	Fondamental et secondaire	Cadre moyen et supérieur	Formation professionnelle	
► Branches d'activités				
Agriculture, forêt et pêche	92,8	2,7	4,5	100,0
Industrie	71,4	8,6	20,0	100,0
Bâtiment et travaux publics	84,7	7,6	7,7	100,0
Commerce	82,6	8,1	9,3	100,0
Hôtellerie et restauration	77,2	9,3	13,5	100,0
Transport et communication	71,5	19,4	9,1	100,0
Services financiers et immobiliers	46,2	43,7	10,1	100,0
Administration générale	52,5	38,3	9,2	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	37,4	53,1	9,5	100,0
Services domestiques	100,0	-	-	100,0
Corps extraterritorial	100,0	-	-	100,0
► Profession principale				
Cadres supérieurs, et membres des professions libérales	24,0	72,9	3,1	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	53,6	37,2	9,2	100,0
Commerçant	85,1	6,2	8,7	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	91,3	4,0	4,7	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	75,2	3,6	21,2	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	88,7	2,3	9,0	100,0
Professions mal désignées	47,0	-	53,0	100,0
► Statut professionnel				
Salarié	62,3	26,7	11,0	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	75,1	9,0	15,9	100,0
Aide Familiale et apprenti	91,8	2,7	5,5	100,0
Employeur	66,6	17,6	15,8	100,0
Total	68,4	20,3	11,3	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 07 : Caractéristiques socio-économiques de la population active diplômée selon le diplôme et le sexe

Caractéristiques	Diplôme			En %
	Fondamental et secondaire	Cadre moyen et supérieur	Formation professionnelle	TOTAL
► Branches d'activités				
Agriculture, forêt et pêche	92,9	3,0	4,1	100,0
Industrie	74,9	10,3	14,8	100,0
Bâtiment et travaux publics	87,7	4,3	8,0	100,0
Commerce	84,8	6,0	9,2	100,0
Hôtellerie et restauration	80,2	7,3	12,5	100,0
Transport et communication	75,3	15,8	8,9	100,0
Services financiers et immobiliers	48,9	42,4	8,7	100,0
Administration générale	55,2	39,1	5,7	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	34,1	59,0	6,9	100,0
Services domestiques	100,0	-	-	100,0
Corps extraterritorial	100,0	-	-	100,0
Non déclaré	30,7	-	69,3	100,0
► Profession principale				
Cadres supérieurs, et membres des professions libérales	24,1	73,2	2,7	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	58,5	34,6	6,9	100,0
Commerçant	87,4	5,0	7,6	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	90,2	4,5	5,3	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	80,6	3,5	15,9	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	89,6	2,7	7,7	100,0
Professions mal désignées	30,7	-	69,3	100,0
► Statut professionnel				
Salarié	66,8	24,9	8,3	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	78,7	9,6	11,7	100,0
Aide - familiale et apprenti	93,4	2,1	4,5	100,0
Employeur	69,5	20,0	10,5	100,0
Total	72,5	19,0	8,5	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 07 : Caractéristiques socio-économiques de la population active diplômée selon le diplôme et le sexe

Féminin				En %
Caractéristiques	Diplôme			TOTAL
	Fondamental et secondaire	Cadre moyen et supérieur	Formation professionnelle	
► Branche d'activité				
Agriculture, forêt et pêche	91,8	-	8,2	100,0
Industrie	68,1	7,0	24,9	100,0
Bâtiment et travaux publics	-	100,0	-	100,0
Commerce	59,6	29,8	10,6	100,0
Hôtellerie et restauration	59,4	20,9	19,7	100,0
Transport et communication	44,5	46,0	9,5	100,0
Services financiers et immobiliers	40,5	46,4	13,1	100,0
Administration générale	45,0	36,2	18,8	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	41,6	45,7	12,7	100,0
Services domestiques	100,0	-	-	100,0
Corps extraterritorial	100,0	-	-	100,0
► Profession principale				
Cadres supérieurs, et membres des professions libérales	23,6	71,6	4,8	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	45,0	41,9	13,1	100,0
Commerçant	56,2	21,9	21,9	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	100,0	-	-	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	68,4	3,6	28,0	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	84,0	-	16,0	100,0
Professions mal désignées	100,0	-	-	100,0
► Statut professionnel				
Salarié	51,5	31,1	17,4	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	67,8	7,6	24,6	100,0
Aide- familiale et apprenti	86,0	4,9	9,1	100,0
Employeur	44,4	-	55,6	100,0
Total	58,2	23,5	18,3	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 08 : Caractéristiques socio-économiques de la population active diplômée selon le diplôme et le milieu de résidence

Urbain				En %
Caractéristiques	Diplôme			TOTAL
	Fondamental et secondaire	Cadre moyen et supérieur	Formation professionnelle	
► Branche d'activité				
Agriculture, forêt et pêche	94,0	6,0	-	100,0
Industrie	70,7	9,3	20,0	100,0
Bâtiment et travaux publics	81,8	10,4	7,8	100,0
Commerce	80,4	8,9	10,7	100,0
Hôtellerie et restauration	75,1	10,2	14,7	100,0
Transport et communication	69,0	21,2	9,8	100,0
Services financiers et immobiliers	43,8	45,6	10,6	100,0
Administration générale	53,7	36,6	9,7	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	36,5	53,8	9,7	100,0
Services domestiques	100,0	-	-	100,0
Corps extraterritorial	100,0	-	-	100,0
► Profession principale				
Cadres supérieurs, et membres des professions libérales	23,4	73,3	3,3	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	53,9	36,8	9,3	100,0
Commerçant	82,5	7,5	10,0	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	100,0	-	-	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	74,2	3,8	22,0	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	84,2	3,3	12,5	100,0
Professions mal désignées	47,0	-	53,0	100,0
► Statut professionnel				
Salarié	60,2	28,2	11,6	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	70,4	10,7	18,9	100,0
Aide-familiale et apprenti	89,7	5,1	5,2	100,0
Employeur	63,2	20,1	16,7	100,0
Total	63,6	23,6	12,6	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 08 : Caractéristiques socio-économiques de la population active diplômée selon le diplôme et le milieu de résidence

Rural

En %

Caractéristiques	Diplôme			TOTAL
	Fondament I et secondaire	Cadre moyen et supérieur	Formation professionnell e	
► Branches d'activités				
Agriculture, forêt et pêche	92,7	2,2	5,1	100,0
Industrie	80,7	-	19,3	100,0
Bâtiment et travaux publics	92,7	-	7,3	100,0
Commerce	95,0	3,5	1,5	100,0
Hôtellerie et restauration	100,0	-	-	100,0
Transport et communication	100,0	-	-	100,0
Services financiers et immobiliers	100,0	-	-	100,0
Administration générale	30,0	70,0	-	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	54,7	39,4	5,9	100,0
► Profession principale				
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	39,1	60,9	-	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	48,7	46,2	5,1	100,0
Commerçant	97,8	-	2,2	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	90,6	4,3	5,1	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	83,1	1,5	15,4	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	95,1	0,9	4,0	100,0
► Statut professionnel				
Salarié	80,7	13,9	5,4	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	91,6	3,0	5,4	100,0
Aide-familiale et apprenti	92,9	1,4	5,7	100,0
Employeur	80,3	7,4	12,3	100,0
Total	88,1	6,2	5,7	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 09 : Caractéristiques de la population active non diplômée selon le sexe

Caractéristiques	Sexe		TOTAL
	Masculin	Féminin	
► Groupe d'âge			
Moins de 25 ans	52,5	47,5	100,0
25 à 44 ans	59,8	40,2	100,0
45 ans et plus	64,5	35,5	100,0

► Secteurs d'activités			
Agriculture, forêt et pêche	52,2	47,8	100,0
Industrie	53,2	46,8	100,0
Services	79,8	20,2	100,0
► Profession principale			
Cadres supérieurs, et membres des professions libérales	70,6	29,4	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	74,5	25,5	100,0
Commerçant	93,3	6,7	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	55,6	44,4	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	53,2	46,8	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	55,8	44,2	100,0
► Situation dans la profession			
Salarié	76,5	23,5	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	65,3	34,7	100,0
Aide-familiale et apprenti	37,4	62,6	100,0
Employeur	92,0	8,0	100,1
Total	58,4	41,6	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBT 1997/98.

**Tableau 10 : Caractéristiques de la population active non diplômée
selon le milieu de résidence**

Caractéristiques	Milieu de résidence		En %
	Urbain	Rural	TOTAL
► Groupe d'âge			
Moins de 25 ans	21,4	78,6	100,0
25 à 44 ans	39,3	60,7	100,0
45 ans et plus	34,9	65,1	100,0
► Secteurs d'activités			
Agriculture, forêt et pêche	4,0	96,0	100,0
Industrie	57,2	42,8	100,0
Service	76,2	23,8	100,0
► Profession principale			
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	55,7	44,3	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	79,2	20,8	100,0
Commerçant	69,8	30,2	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	2,6	97,4	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	59,2	40,8	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	26,5	73,5	100,0
► Situation dans la profession			
Salarié	63,0	37,0	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	34,2	65,8	100,0
Aide-familiale et apprenti	6,2	93,8	100,0
Employeur	54,6	45,4	100,0
Total	32,0	68,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 11 : Caractéristiques de la population active ayant un certificat fondamental ou secondaire selon le sexe

Caractéristiques	Sexe		En %
	Masculin	Féminin	TOTAL
► Groupe d'âge			
Moins de 25 ans	73,6	26,4	100,0
25 à 44 ans	74,7	25,3	100,0
45 ans et plus	87,9	12,1	100,0
► Secteurs d'activités			
Agriculture, forêt et pêche	89,6	10,4	100,0
Industrie	61,7	38,3	100,0
Service	80,0	20,0	100,0
► Profession principale			
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	79,0	21,0	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	69,8	30,2	100,0
Commerçant	95,3	4,7	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	87,3	12,7	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	59,9	40,1	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	85,5	14,5	100,0
► Situation dans la profession			
Salarié	75,8	24,2	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	70,4	29,6	100,0
Aide-familiale et apprenti	79,3	20,7	100,0
Employeur	92,1	7,9	100,0
Total	75,8	24,2	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

**Tableau 12 : Caractéristiques de la population active ayant un certificat
fondamental ou secondaire selon le milieu de résidence**

Caractéristiques	Milieu de résidence		TOTAL
	Urbain	Rural	
En %			
► Groupe d'âge			
Moins de 25 ans	55,7	44,3	100,0
25 à 44 ans	84,9	15,1	100,0
45 ans et plus	91,3	8,7	100,0
► Secteurs d'activités			
Agriculture, forêt et pêche	11,5	88,5	100,0
Industrie	87,1	12,9	100,0
Service	89,6	10,4	100,0
► Profession principale			
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	93,3	6,7	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	96,0	4,0	100,0
Commerçant	80,5	19,5	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	8,8	91,2	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	87,6	12,4	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	55,7	44,3	100,0
► Situation dans la profession			
Salarié	86,8	13,2	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	73,0	27,0	100,0
Aide-familiale et apprenti	34,0	66,0	100,0
Employeur	76,4	23,6	100,0
Total	74,7	25,3	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 13 : Caractéristiques de la population active ayant un diplôme de cadre moyen ou supérieur selon le sexe

En %

Caractéristiques	Sexe		TOTAL
	Masculin	Féminin	
► Groupe d'âge			
Moins de 25 ans	69,2	30,8	100,0
25 à 44 ans	63,0	37,0	100,0
45 ans et plus	83,8	16,2	100,0
► Secteurs d'activités			
Agriculture, forêt et pêche	100,0	--	100,0
Industrie	57,3	42,7	100,0
Service	67,8	32,2	100,0
► Profession principale			
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	79,0	21,0	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	59,5	40,5	100,0
Commerçant	74,9	25,1	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	100,0	--	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	55,1	44,9	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	100,0	--	100,0
► Situation dans la profession			
Salarié	66,0	34,0	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	72,1	27,9	100,0
Aide-familiale et apprenti	59,9	40,1	100,0
Employeur	100,0	--	100,0
Total	67,1	32,9	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 14 : Caractéristiques de la population active ayant un diplôme de cadre moyen ou supérieur selon le milieu de résidence

En %

Caractéristiques	Milieu de résidence		TOTAL
	Urbain	Rural	
► Groupe d'âge			
Moins de 25 ans	100,0	--	100,0
25 à 44 ans	93,8	6,2	100,0
45 ans et plus	94,0	6,0	100,0
► Secteurs d'activités			
Agriculture, forêt et pêche	25,7	74,3	100,0
Industrie	100,0	--	100,0
Service	94,5	5,5	100,0
► Profession principale			
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	96,5	3,5	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	94,5	5,5	100,0
Commerçant	100,0	--	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	--	100,0	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	95,3	4,7	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	83,3	16,7	100,0
► Situation dans la profession			
Salarié	94,7	5,3	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	92,6	7,4	100,0
Aide-familiale et apprenti	66,8	33,2	100,0
Employeur	91,8	8,2	100,0
Total	94,0	6,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 15 : Caractéristiques de la population active ayant un diplôme de formation professionnelle selon le sexe

En %

Caractéristiques	Sexe		TOTAL
	Masculin	Féminin	
▶ Groupe d'âge			
Moins de 25 ans	59,6	40,4	100,0
25 à 44 ans	52,1	47,9	100,0
45 ans et plus	57,3	42,7	100,0
▶ Secteurs d'activités			
Agriculture, forêt et pêche	80,9	19,1	100,0
Industrie	41,2	58,8	100,0
Service	62,1	37,9	100,0
▶ Profession principale			
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	67,0	33,0	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	48,2	51,8	100,0
Commerçant	82,0	18,0	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	100,0	--	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	41,9	58,1	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	72,7	27,3	100,0
▶ Situation dans la profession			
Salarié	53,6	46,4	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	49,4	50,6	100,0
Aide-familiale et apprenti	63,5	36,5	100,0
Employeur	58,6	41,4	100,0
Total	53,9	46,1	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 16 : Caractéristiques de la population active ayant un diplôme de formation professionnelle selon le milieu de résidence

En %

Caractéristiques	Milieu de résidence		TOTAL
	Urbain	Rural	
► Groupe d'âge			
Moins de 25 ans	83,7	16,3	100,0
25 à 44 ans	92,0	8,0	100,0
45 ans et plus	85,4	14,6	100,0
► Secteurs d'activités			
Agriculture, forêt et pêche	--	100,0	100,0
Industrie	91,3	8,7	100,0
Service	98,6	1,4	100,0
► Profession principale			
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	100,0	--	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	97,5	2,5	100,0
Commerçant	95,6	4,4	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	--	100,0	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	91,9	8,1	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	81,5	18,5	100,0
► Situation dans la profession			
Salarié	95,0	5,0	100,0
Indépendant, travailleur à domicile et associé	92,5	7,5	100,0
Aide-familiale et apprenti	33,0	67,0	100,0
-Employeur	84,8	15,2	100,0
Total	90,0	10,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 17 : Structure de la population active selon le diplôme, les branches d'activités économiques et les groupes d'âges

Diplôme et activité économique	Groupe d'âge			En %
	Moins de 24 ans	25 à 44 ans	45 et plus	Total
▶ N'ayant aucun diplôme				
Agriculture, forêt et pêche	42,8	33,1	24,1	100,0
Industrie	32,2	51,8	16,0	100,0
Bâtiment et travaux publics	19,9	59,7	20,4	100,0
Commerce	22,9	44,4	32,7	100,0
Hôtellerie et restauration	18,2	58,4	23,4	100,0
Transport et communication	7,2	57,2	35,6	100,0
Services financiers et immobiliers	17,7	47,8	34,5	100,0
Administration générale	5,1	58,1	36,8	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	13,5	51,4	35,1	100,0
Services domestiques	43,7	39,7	16,6	100,0
Corps extraterritorial	--	--	100,0	100,0
Total	34,8	41,1	24,1	100,0
▶ Ayant le certificat fondamental et secondaire				
Agriculture, forêt et pêche	69,9	25,1	5,0	100,0
Industrie	39,4	47,9	12,7	100,0
Bâtiment et travaux publics	41,4	49,5	9,1	100,0
Commerce	36,1	57,4	6,5	100,0
Hôtellerie et restauration	34,9	54,9	10,2	100,0
Transport et communication	13,4	69,0	17,6	100,0
Services financiers et immobiliers	21,0	54,6	24,4	100,0
Administration générale	6,3	72,1	21,6	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	25,8	60,6	13,6	100,0
Services domestiques	58,9	28,8	12,3	100,0
Corps extraterritorial	--	54,5	45,5	100,0
Total	37,6	50,8	11,6	100,0
▶ Ayant un diplôme de cadre moyen ou supérieur				
Agriculture, forêt et pêche	--	79,7	20,3	100,0
Industrie	6,5	67,1	26,4	100,0
Bâtiment et travaux publics	--	100,0	--	100,0
Commerce	3,7	82,6	13,7	100,0
Hôtellerie et restauration	--	100,0	--	100,0
Transport et communication	5,3	94,7	--	100,0
Services financiers et immobiliers	6,2	64,9	28,9	100,0
Administration générale	0,7	78,0	21,3	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	3,1	79,4	17,5	100,0
Total	2,8	78,3	18,9	100,0
▶ Ayant un diplôme de formation professionnelle				
Agriculture, forêt et pêche	35,2	59,3	5,5	100,0
Industrie	20,4	75,6	4,0	100,0
Bâtiment et travaux publics	36,3	54,2	9,5	100,0
Commerce	21,5	69,5	9,0	100,0
Hôtellerie et restauration	20,7	69,5	9,8	100,0
Transport et communication	11,5	77,6	10,9	100,0
Services financiers et immobiliers	13,4	74,0	12,6	100,0
Administration générale	5,6	86,5	7,9	100,0
Services sociaux fournis à la collectivité	20,7	76,1	3,2	100,0
Total	19,2	74,7	6,1	100,0

Tableau 18 : Structure de la population active selon le diplôme, la profession et les groupes d'âges

En %

Professions et diplômes	Groupe d'âge			Total
	Moins de 24 ans	25 à 44 ans	45 et plus	
▶ N'ayant aucun diplôme				
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	16,4	32,5	51,1	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	13,7	55,6	30,7	100,0
Commerçant	19,0	42,1	38,9	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	25,4	37,9	36,7	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	30,1	52,6	17,3	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	47,0	36,2	16,8	100,0
Total	34,8	41,1	24,1	100,0
▶ Ayant le certificat fondamental et secondaire				
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	13,7	49,1	37,2	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	10,7	68,9	20,4	100,0
Commerçant	34,1	58,1	7,8	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	58,9	31,8	9,3	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	43,3	49,4	7,3	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	55,4	37,6	7,0	100,0
Total	37,6	50,8	11,6	100,0
▶ Ayant un diplôme de cadre moyen ou supérieur				
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	--	68,4	31,6	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	4,5	81,9	13,6	100,0
Commerçant	7,7	85,1	7,2	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	--	86,5	13,5	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	--	85,3	14,7	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	--	91,0	9,0	100,0
Total	2,8	78,3	18,9	100,0
▶ Ayant un diplôme de formation professionnelle				
Cadres supérieurs et membre des professions libérales	--	53,6	46,4	100,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	10,6	79,8	9,6	100,0
Commerçant	15,4	79,4	5,2	100,0
Exploitants agricoles et assimilés	39,9	60,1	--	100,0
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	25,8	71,3	2,9	100,0
Ouvriers agricoles et non agricoles	17,4	78,0	4,6	100,0
Total	19,2	74,7	6,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 19 : Structure de la population active selon le diplôme, la situation dans la profession et les groupes d'âges

En %

Situation dans la profession et diplôme	Groupe d'âge			Total
	Moins de 24 ans	25 à 44 ans	45 et plus	
▶ N'ayant aucun diplôme				
Salarié	26,8	53,4	19,8	100,0
Indépendant et travailleurs à domicile	12,4	45,4	42,2	100,0
Aide-familial et apprentis	62,0	27,9	10,1	100,0
Employeurs	4,3	46,4	49,3	100,0
Autres	26,1	55,7	18,2	100,0
Total	34,8	41,1	24,1	100,0
▶ Ayant le certificat fondamental et secondaire				
Salarié	28,5	58,0	13,5	100,0
Indépendant et travailleurs à domicile	28,8	58,9	12,3	100,0
Aide-familial et apprentis	81,7	17,0	1,3	100,0
Employeurs	10,6	57,6	31,8	100,0
Total	37,6	50,8	11,6	100,0
▶ Ayant un diplôme de cadre moyen ou supérieur				
Salarié	2,7	80,2	17,1	100,0
Indépendant et travailleurs à domicile	-	64,6	35,4	100,0
Aide-familial et apprentis	25,1	74,9	-	100,0
Employeurs	--	48,4	51,6	100,0
Total	2,8	78,3	18,9	100,0
▶ Ayant un diplôme de formation professionnelle				
Salarié	19,3	74,6	6,1	100,0
Indépendant et travailleurs à domicile	18,4	80,0	1,6	100,0
Aide-familial et apprentis	34,9	65,1	--	100,0
Employeurs	--	56,1	43,9	100,0
Total	19,2	74,7	6,1	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 20 : Structure de la population active selon le diplôme, la profession et les secteurs d'activités

Professions et diplômes	Secteurs d'activités			Total
	Primaire	Industrie	Service	
▶ N'ayant aucun diplôme				

Cadres supérieurs et membres des professions libérales	0,1	0,5	1,5	0,5
Cadres moyens et employés de bureau et de services	0,2	1,2	10,5	2,6
Commerçant	-	0,2	32,4	7,1
Exploitants agricoles et assimilés	46,6	-	0,3	25,6
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	0,1	78,3	14,8	21,5
Ouvriers agricoles et non agricoles	53,0	19,8	40,5	42,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Ayant le certificat fondamental et secondaire				
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	0,4	2,8	4,1	3,0
Cadres moyens et employés de bureau et de services	0,3	10,1	43,8	25,4
Commerçant	-	1,3	22,2	11,5
Exploitants agricoles et assimilés	40,9	0,2	0,3	7,6
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	-	66,4	10,4	26,3
Ouvriers agricoles et non agricoles	58,4	19,2	19,2	26,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Ayant un diplôme de cadre moyen ou supérieur				
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	11,7	28,7	31,5	30,8
Cadres moyens et employés de bureau et de services	-	48,2	61,5	58,8
Commerçant	-	-	3,3	2,8
Exploitants agricoles et assimilés	52,6	-	0,2	1,1
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	-	23,1	1,6	4,2
Ouvriers agricoles et non agricoles	35,7	-	1,9	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Ayant un diplôme de formation professionnelle				
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	-	2,5	2,6	2,4
Cadres moyens et employés de bureau et de services	5,5	8,1	46,0	26,0
Commerçant	-	-	14,8	7,1
Exploitants agricoles et assimilés	44,1	-	-	2,3
Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	-	76,7	20,6	45,1
Ouvriers agricoles et non agricoles	50,4	12,7	16,0	17,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 21 : Structure de la population active selon le diplôme, la situation dans la profession et les secteurs d'activités

Situation dans la profession et diplômes	Secteurs d'activités			En %
	Primaire	Industrie	Service	Total
▶ N'ayant aucun diplôme				
Salarié	10,4	49,2	47,7	27,5
Indépendant et travailleurs à domicile	27,9	37,0	43,9	33,4
Aide Familial et apprentis	60,5	11,7	6,2	37,4
Employeurs	1,2	2,1	2,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Ayant le certificat fondamental et secondaire				
Salarié	23,0	69,3	70,2	61,4
Indépendant et travailleurs à domicile	13,4	18,4	19,8	18,2
Aide Familial et apprentis	60,9	9,8	7,2	17,7
Employeurs	2,7	2,5	2,8	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Ayant un diplôme de cadre moyen ou supérieur				
Salarié	22,2	77,8	91,5	88,4
Indépendant et travailleurs à domicile	19,8	14,8	6,0	7,4
Aide Familial et apprentis	46,8	1,8	0,8	1,8
Employeurs	11,2	5,6	1,7	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
▶ Ayant un diplôme de formation professionnelle				
Salarié	18,4	63,9	73,3	65,5
Indépendant et travailleurs à domicile	12,9	27,6	21,0	23,6
Aide Familial et apprentis	63,2	4,3	2,3	6,7
Employeurs	5,5	4,2	3,4	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENBF 1997/98.